Un pays qui ne veut plus des hommes de foi, va aux hommes de loi, en attendant qu'il aille aux hommes sans foi ni loi. (Guizot)

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Tant qu'un peuple n'est envahi que dans son territoire, il n'est que vaincu; mais s'il se laisse envahir dans sa langue, il est fini. (Bonald)

26ième année — PRINCE-ALBERT, mercredi le 15 juillet 1936 — No. 18

NOTRE PROCHAIN CONGRES: du 28 au 30 JUILLET

DE BEAUX RESULTATS

Nous publions dans la section spéciale du présent numéro le résultat des Examens de français.

Ces longues colonnes de noms et de chiffres, d'un laconisme rigide, sont ennuyantes comme la pluie et nous donnent la migraine, d'aucuns lecteurs frivoles nous diront-ils. Sans doute, ceux qui ont un penchant au spleen et ne cherchent comme soulagement à leur névrosité que de la littérature légère et des mots pour rire, nous ne leur conseillerons pas de parcourir la liste des Examens de français, ils n'y verraient que du bleu; mais le lecteur réfléchi, qui suit avec intelligence les activités françaises, parcourra avec beaucoup d'intérêt les noms et les chiffres, qu'il ne manquera pas de trouver très éloquents. De même que l'énumération des prix des denrées et des produits manufacturés passionne l'homme de la bourse, du commerce, de la ferme; de même les notes des Examens de français passionnent ceux qui aiment sincèrement leur langue et souhaitent ardemment la survivance de leur culture ethnique. Du reste, de la courbe ascendante ou descendante des prix du marché se mesure l'activité de la vie économique; ainsi de la valeur des notes obtenues à ces Examens se mesure l'activité de la vie française de notre jeunesse, sur laquelle tablent nos chefs pour assurer l'avenir.

IMPORTANCE DU FRANCAIS

Ces gens de claire vision et de noble idéal se réjouiront indubitablement d'apprendre que plus de 1700 élèves ont été promus. Par déduction, ils constateront qu'il y a encore du français à l'école, dans toutes les écoles où enseignent des instituteurs et institutrices bilingues; et que, pour cette étude, personnel enseignant et gent écolière font des sacrifices qui révèlent un attachement non équivoque à l'étude de la langue maternelle; ils constateront que, grâce à l'organisation mise sur pied par l'Association, les Examens de français ont, par la force des choses et l'entraînement général, acquis autant d'importance que ceux du ministère, au jugement des parents qui se sont enfin rendus à l'évidence de la nécessité d'une double culture,— anglo-française,— pour les jeunes, vu le dualisme canadien qui exigera des débutants, demain plus encore qu'aujourd'hui, la connaissance parfaite des deux langues pour remplir des positions de premier plan dans la politique et les affaires du pays.

DIFFUSION DU LIVRE FRANCAIS

Un autre fait qui se dégage de la lecture de ces notes, c'est l'oeuvre de diffusion de la littérature française. Des milliers de livres français s'envoleront dans les foyers pour récompenser le travail consacré à l'étude de notre langue. Ses volumes, les jeunes les conserveront comme la prunelle de leurs yeux, puisqu'ils les ont gagnés au prix de longues heures, prises très souvent sur les récréations, employées parcimonieusement à l'acquisition des rudiments d'orthographe, d'analyse logique, de grammaire, de littérature . . . . Ces livres, bien à eux, ils voudront tout naturellement en connaître le contenu; ce contenu, ils le narreront à leurs petits amis qui raconteront à leur tour le récit des leurs. Et ainsi se prolongera, d'une façon attrayante, par la conversation, l'étude de la belle langue française. Sans compter que les grands frères et les grandes soeurs trouveront bien le moyen de dérober les volumes des petits, oubliés sur la table ou dans un coin, pour satisfaire une curiosité bien placée et très recommandable.

Ainsi se répercuteront dans les foyers, où doit s'édifier journellement le grand'oeuvre de notre survivance, les bons effets des Examens de français, l'une des plus heureuse initiatives de l'Association qui mérite donc, à ce seul titre, notre reconnaissance, non pas une reconnaissance platonique, mais une reconnaissance effective, qui se traduira en acte, lorsque le président ou le secrétaire nous tendra la main ou demandera notre concours d'une façon ou d'une autre en faveur de ce mouvement de formation française.

Joseph VALOIS, o.m.i.

Quelques-unes de ses raisons d'être

De prime-abord, le congrès général des 28-30 juillet ne semble pas devoir se justifier autrement que par l'article 24 de nos Statuts généraux: "..... il ne devrait pas s'écouler plus de deux ans entre chaque convention". Et il n'en manque point qui aient jugé ainsi.

Qu'on veuille bien se détromper.

Certes, la menace, le danger et le fait, patents, ont fort bien pu particulièrement urger la tenue d'un grand nombre de nos congrès généraux dans le passé. D'où la conviction peu à peu répandue que ces assises nationales n'avaient leur pressante raison d'être qu'en de semblables circonstances.

La vérité est toute autre.

Dans l'actuelle apparente accalmie provinciale, nous avons tous les motifs du monde de nous réunir pour nous concerter. Du travail urgent, nous en avons plein les bras.

Premier motif

RAVIVER L'ARDEUR NATIONALE

Et tout d'abord, notre vigueur nationale, notre détermination de vivre notre vie canadienne-française, quoi qu'il puisse nous en coûter et par tous les moyens aptes, n'est pas sortie indemne de la per[illegible] pas seulement au matériel que nous nous sentons affaissés. C'est au spirituel aussi. Au national par conséquent.

La chose s'explique aisément. Si nous en croyons le Père Lachance, O.P., dans son tout récent ouvrage "Nationalisme et Religion", le patriotisme "dans sa phase initiale... se présente sous forme *d'instinct*. Or l'instinct chez l'homme au début de la vie est souvent obscur et inopérant.... Il est provisoirement neutralisé... Ce phénomène provient à la fois de l'inconscience du jeune âge et du fait que les inclinations qui font partie de l'organisation native du vivant semblent avoir leur point d'attache dans les plus occultes cavités de son être...." (p. 57).

Chez nous l'instinctif vouloir vivre national s'est vu neutralisé par d'autres causes produisant un phénomène identique. Il s'agit en l'occurence des absorbantes préoccupations matérielles des dernières années. Celles-ci ont noyé nos aspirations spirituelles par le contraignant appel du pain quotidien et l'inquiétude cruciale du lendemain. Un certain nombre des nôtres ont sans doute échappé à cette emprise déprimante. Mais, chez beaucoup, ce fut pour tomber d'un autre mal: celui de l'in[illegible]ciance, satisfaite du "dole", prov[illegible]ant une déchéance totale de la [illegible]onté désormais sans ressort à l'ap[illegible]l de la vertu de patriotisme.

La chose [illegible]olique. Elle ne peut ni doit se ju[illegible] — d'autant plus qu'elle n'est [illegible] sans remède.

"L'un des [illegible]es, c'est le congrès général. Cel[illegible] paraître tiré par les cheveux. [illegible]n est rien.

L'auteur [illegible]ppelle que le patriotisme est [illegible]ertu à destination non pas ind[illegible]elle mais *sociale*.

Ailleurs, [illegible]ant "l'exploitation des [illegible]s neutres" il écrit que ce [illegible]firment "naît de la prise de cons[illegible]e collective d'une solidarité pr[illegible] et d'une individualité prop[illegible] p. 109). Or, c'est précisément l[illegible] des buts des congrès chez les [illegible]mes. Appliquée à notre cas cett[illegible]ité se vérifie pleinement. Quoi[illegible]ous soyons, n'est-il pas vrai q[illegible]otre patriotisme s'exubère da[illegible] le coude-à-coude de nos séance[illegible] plénières? N'est-il pas vrai qu'a[illegible]r des congrès généraux nous [illegible]sentons remontés, décidés à pro[illegible] un nouvel effort de survivanc[illegible]tres de notre cause? Nos [illegible] de la lutte n'ont pas tout [illegible]tiennent mordicus à la tenu[illegible] de nos congrès [illegible] le bon travail qui s'accomplit après ceux-ci et le ralentissement d'activité s'attachant à la deuxième année.

Deuxième motif

S'ORIENTER

Ensuite, il y a l'orientation à imprimer aux énergies retrempées. Non pas une orientation vague, floue. Mais une orientation précise, aimantée par un objectif déterminé.

En congrès, ont fait le point.

Le point sur les valeurs réelles et l'importance relative des buts à atteindre. Plus que jamais des doctrines innombrables, contradictoires soufflent de tous côtés, balayant nos plaines et s'infiltrant en nous. Il importe d'étudier en commun, de juger, de recevoir des chefs les directives nécessaires et fécondes.

Le point sur l'déal rêvé et le travail accompli en vue de réaliser cet idéal. Cela veut dire faire le compte des erreurs, des progrès, mettre en commun les expériences d'un chacun.

Le point sur la collaboration *indispensable* des individus et des groupements. Il s'agit pour tous de mettre la main à la pâte... mais en collaborant. Collaboration des prêtres et des laïcs. Collaboration des organisations diverses. Ce n'est pas en jouant à colin-maillard et en se bouchant pudiquement les oreilles qu'on résoudra ce problème de la collaboration. Mais en l'envisageant franchement et en s'y attelant avec générosité.

Le point se fait et n'est possible qu'en congrès général.

Troisième motif

S'ORGANISER EN VUE DE PROBLEMES NOUVEAUX

Nous n'avons pas le droit de croupir dans la routine. Mais il importe de battre de nouveaux sentiers. Outre qu'il nous faut consolider nos positions actuelles, d'autres problèmes qui mettent en jeu notre avenir religieux et national se présentent à nous. De part et d'autre, cela signifie réorganisation, réconstruction par des méthodes neuves, conformes aux aspirations saines du moment. C'est un vain prétexte que d'invoquer l'oeuvre de nos devanciers pour nous inviter à ne pas quitter leurs pas. Qu'importe que la vie extérieure de l'Association ait dû se confiner pour une bonne part, dans le passé, à la revendication et à la protestation belliqueuses. Selon la formule moderne: "A temps nouveaux, oeuvres et méthodes nouvelles". C'est d'ailleurs le plus sûr moyen de ne pas dévier de la tradition.

Ce que doivent être les étapes de cette réorganisation, ces oeuvres et ces méthodes nouvelles, il appartiendra au congrès général de le déterminer. L'Exécutif se présentera devant lui avec certains éléments de base qu'il juge essentiels. Les congressistes apporteront leurs critiques constructives. Et s'il plaît à Dieu il en sortira du bien.

On le voit, ce n'est pas à tort que nous avons affirmé plus haut que de la besogne nous en avions plein les bras pour le congrès de la fin de juillet.

C'est dire assez, en même temps, que nous comptons sur la présence de délégués de *toutes* les paroisses canadiennes françaises de la province. *Toutes* doivent avoir à coeur d'envoyer quelques-uns des leurs se rénover au contact des compatriotes, se déterminer des buts concrets d'apostolat, se metter à même d'en rapporter une méthode d'action éfficace.

Aussi, c'est sur *toutes* les paroisses que l'Exécutif compte.

Le Président de l'A.C.F.C.
Abbé Maurice BAUDOUX.

Irradiation des cérémonies de Vimy par Radio-Canada, le 26 juillet

MONTREAL.— Radio-Canada a conclu un arrangements avec les postes de radio français et britanniques et aura charge de l'émission de la cérémonie du dévoilement du monument canadien à Vimy le 26 juillet prochain. L'émission durera environ une heure et demie et sera transmise en Amérique. M. H. Rooney Pelletier, directeurs des programmes du poste CRCM, à Montréal, est délégué à Vimy pour assurer l'annonce de cette émission extraordinaire, qui sera bilingue. M. Pelletier sera le seul annonceur. Il s'est embarqué à midi à Montréal à bord de l'Alaunia pour gagner la France, Paris et Vimy.

On sait déjà que Sa Majesté le roi Edouard VIII, le président Albert Lebrun, plusieurs ministres britanniques, plusieurs ministres canadiens seront présents à l'imposante cérémonie.

Au cours de l'émission, let premier ministre du Canada, M. King, demeuré au Canada, parlera d'Ottawa par radio et son discours sera retransmis au Canada et aux Etats-Unis.

Accord diplomatique entre l'Autriche et l'Allemagne

L'indépendance autrichienne réaffermie

BERLIN.— Les chanceliers d'Allemagne et d'Autriche ont conclu un accord diplomatique, qui est la fin de la tension entre les deux pays. Le chancelier Schuschnigg a déclaré que l'accord produirait d'heureux résultats pour les peuples allemand et autrichien. Le chancelier Hitler exprime le désir que ce pacte renoue les anciennes relations qui unissaient jadis ces deux pays de langue allemande, et consolide la paix européenne.

L'accord réaffermit l'indépendance de l'Autriche, indépendance que le reich allemand reconna-t; l'Autriche se déclare Etat allemand, mais annonce sa volonté de poursuivre sa politique intérieure; les deux pays s'engagent à ne point s'immiscer dans la politique interne et respective de chacun d'eux.

PARIS S'EMEUT

PARIS.— Des observateurs font remarquer que l'on craint ici cette alliance comme une nouvelle forme d'anschluss qui romprait le front anglo-franco-italien de Stresa; anschluss qui apparaîtrait aussi dangereuse qu'une annexion. "Le Journal" est d'avis que l'union des dictateurs allemand et italien dresse une barrière en travers de l'Europe depuis la Baltique jusqu'à l'Adriatique.

———:::———

Londres n'est pas content

LONDRES.— Cette entente diplomatique n'a pas l'heur de plaire à l'Angleterre, quoique l'on se montre très réticent pour le moment.

La menace de guerre gronde, dit Lord Cecil

Des appropriations de $1,000,000,000 pour l'armée, la marine et l'aviation

L'ALLEMAGNE

Ce budget de la Grande-Bretagne est considéré comme un un budget de défense

W. S. MORRISON

LONDRES.— Le gouvernement a averti le parlement qu'il fera des appropriations nouvelles de $1,000,000,000 pour l'armée, la marine et l'aviation.

La somme totale du buget de défense, sur la base des renseignements préliminaires, serait d'environ $990,005,000, répartie comme suit: marine, $451,150,000; somme déjà approuvée, $401,150,000; aviation, $67,450,000; somme déjà approuvée, $217,450,000; somme demandée, $50,000,000; armée, $271,405,000; somme déjà approuvée, $246,405,000; somme demandée, $25,000,000.

Au moment où le parlement va étudier ces crédits, le vicomte Cecil donne un nouvel avertissement que la situation européenne est en danger. La menace de la guerre gronde. dit le président de l'Union de la Société des Nations. A son avis, les tentatives allemandes pour influencer la ville libre de Dantzig, afin de l'engager à rompre avec la S. des N., deviendront peut-être le plus grand danger à la paix européenne en Europe.

Un autre avertissement est fait par W.-S. Morrison, secrétaire financier du trésor, qui décrit la situation européenne comme grave.

Entreprises qui coûteront un million

Le rétablissement agricole et les ouvrages de conservation dans les prairies

LES PROJETS

OTTAWA.— Au moment où la sécheresse sévit dans l'ouest, il est intéressant de noter que les entreprises de rétablissement agricole et les ouvrages de conservation dans les provinces des prairies coûteront cette année au Canada la somme de $1,184,420 sans compter les allocations pour les réservoirs d'eau promises par le ministre fédéral de l'Agriculture, M. J.-G. Gardiner.

Les $1,184,420 en question, votés dans le budget supplémentaire spécial des dépenses adopté à la récente session parlementaire, se répartissent comme suit:

Rétablissement agricole: $214,000 pour parachever les projets d'expérimentation déjà entrepris; $234,000 pour terminer les développements hydrauliques commencés; $170,000 pour l'aide de rétablissement aux provinces; $132,000 pour dépenses diverses et casuelles.

Ouvrages de conservation: Barrage d'emmagasinage de l'Alberta méridionale, à Wild-Horse, Alberta, $6,953; réservoir de Middle-Creek. Govenlock, en Saskatchewan, $11,368; construction de barrage au lac Adams, Saskatchewan, $7.500; construction de barrage dans la municipalité d'Edwards, Manitoba, $6,000; entreprise d'assainissement de Waskana, Saskatchewan, $7,300; entreprise d'irrigation de Val-Marie, Saskatchewan, $121,187; entreprise d'irigation d'Eastend, Saskatchewan, $63,080; paiement à la Canada Land and Irrigation Company, de Vauxhall, Alberta, $65,000; développement d'un puits à gaz à Red-Deer-River, Atlee, Alberta, $8,000; barrages pour abreuvoirs d'animaux à la rivière Wood, Coderre, Saskatchewan, $25,000; entreprise d'emmagasinage des eaux de Berry-Creek, Alberta, $25,000; entreprise divers, $105,531.

———:::———

Le gouverneur-général à Prince-Albert

Son Excellence Lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada, aurait accepté l'invitation des autorités presbytérienne de cette ville d'assister à une de leurs manifestations, en septembre prochain.

INSTANTANE

LES ENFANTS, DICTATEURS AU FOYER

Les enfants sont en vacances!
Du bruit autour et dans la maison...
Bruit inaccoutumé et qui martèle les nerfs de la mère.

Il faut bien que la jeunesse s'amuse!
Après dix mois d'étude, les petits s'en donnent....
Court ici, court là, la joyeuse troupe n'arrête que pour recommencer la ronde.

Tout va bien, quand elle ne franchit pas la clôture....
Mais la jeunesse d'aujourd'hui aime le large!
Hélas, elle s'engouffre dans la rue, en ville;
En campagne, elle file au village!

Adieu alors le joug de la surveillance maternelle!
La mère néglige son devoir pour goûter un moment de repos.
Elle ne réfléchit pas aux dangers que court l'innocence de sa progéniture....
C'est tellement encombrant que la marmaille!
D'ailleurs, il n'y a pas moyen de faire obéir ce petit monde!

Et lorsque Pierrot ou Louisette, qui ont maintenant ou tantôt quatorze ou quinze ans, veulent quelque chose, ils le veulent dur comme roche.
Pour l'amour de la paix, papa et maman doivent plier!

Pierrot et Louisette ont déjà depuis assez longtemps fait leur entrée dans le monde.
Pierrot connaît les salles publiques, pool rooms, restaurants, clubs que ne fréquentent pas seulement des gens de la Croix de St-André.....

Louisette a ses rendez-vous! Quoi d'étonnant, à cet âge!
Les temps sont changés! Qui oserait en douter?
Oui, "nous avons changé tout cela"! dirait le Médecin malgré lui.
La fillette connaît toute la parade des acteurs de l'écran....

"En effet, quand on parle aujourd'hui d'un spectacle, qui par extraordinaire, n'est pas totalement inconvenant, dit Jacques Debout, dans un quotidien de Paris, on conclut que la fille peut y conduire sa mère....

et il ajoute:

"Les enfants sont aujourd'hui les dictateurs des foyers à l'envers dans un monde qui marche la tête en bas!"

Donc; avis aux parents chrétiens de remettre les choses en place!
Qu'ils se fassent respecter! Qu'ils sachent éloigner ensuite les enfants des lieux et compagnons douteux et contaminés!

Qu'ils sachent partager les loisirs des jeunes en vacances entre un travail proportionné à leurs muscles et des amusements sains..

Les parents seront alors les dictateurs! C'est dans l'ordre voulu de par Dieu, mais des dictateurs affectueux; les enfants, les sujets respectueusement et affectueusement soumis! C'est encore dans l'ordre.... Les foyers seront à l'endroit, et ce monde-là marchera la tête en haut! J. V.

Jour d'action de grâce

OTTAWA.— Le gouvernement du Dominion vient d'accepter un ordre-en-conseil fixant au 12 octobre le jour d'action de grâce.

———:::———

M. Rodolphe Lemieux à l'Université de Glasgow

GLASGOW. — L'Université de Glasgow a décerné récemment un doctorat en droit honoris causa à M. Rodolphe Lemieux, sénateur, ancien président de la Chambre des Communes d'Ottawa, Canada. M. Lemieux est le premier Canadien français à recevoir un honneur de ce genre de la célèbre université écossaise.

———:::———

PATTERSON A VINCENNES

SASKATOON.— M. W. J. Patterson, premier ministre de la Saskatchewan, présidera à l'érection d'un monument-souvenir, offert à la mémoire du sergent Hugh Cairns, de Saskatoon, qui mourut en héros près de cette ville, en 1918.

L'information internationale

Recours à la force

Plusieurs appels seront d'abord faits aux grévistes de quitter les usines occupées.--- Le nombre des employés qui refusent encore de travailler est estimé à 80,529

PARIS.— Une force armée sera utilisé "avec soin" pour chasser les grévistes français qui refusent de se rendre aux appels qui leur ont été faits d'évacuer les endroits d'affaires a déclaré Roger Salengro, ministre de l'intérieur.

Cette déclaration a été faite à une délégation socialiste de la chambre des députés, à la suite d'autres grèves à Paris et dans les provinces.

Le maire demandera aux grévistes de quitter les manufactures, la même demande sera faite par un délégué de l'union du travail et finalement par un député au parlement. Si ces appels ne sont pas entendus, le gouvernement aura recours à la force.

Les préfets des départements ont refusé de répondre aux demandes faites par les patrons, savoir que des policiers soient envoyés pour chasser les grévistes des endroits occupés.

Le nombre des employés qui refusent encore de reprendre le travail est estimé officiellement à 80,529.

Les Corses de Marseille ont demandé aux représentants de l'île à Paris de démissionner de leur charge de députés, si les communications ne sont pas rétablis dans les 48 heures. Les services réguliers entre l'île de Corse et la terre ferme ont été interrompus le 24 juin, date à laquelle les employés des quais et les employés de bateaux ont fait la grève.

Paul Faure, ministre d'Etat, prédit un nouvel alignement politique, dans un discours qu'il a prononcé à une assemblée socialiste.

Résolution de l'assemblée des cardinaux et archevêques de France

L'assemblée plénière des cardinaux et archevêques de France, dans sa réunion du mois dernier, a pris les résolutions suivantes, qui viennent d'être rendues publiques:

Attitude du clergé, des catholiques et de leurs groupements à l'endroit des Ligues et des partis politiques. . . . . u e. 12-1

I. — LES PARTIS

A) Le clergé.

1. Le clergé ne doit pas négliger de faire son devoir civique, mais il évitera soigneusement de s'inféoder aux partis politiques.

2. Il est tenu d'exposer, en dehors de toute considération de parti, la doctrine catholique qui concerne les droits de l'Eglise, de la famille, de l'école et généralement le bien commun.

B) Les catholiques.

1. Les catholiques auront le souci constant de maintenir l'Eglise et l'Action catholique en dehors et au-dessus des partis.

2. Ils sont tenus de s'intéresser à l'action civique et pour cela, seront instruits des principes catholiques d'action civique, exposés dans l'ouvrage de M. Lallement et le *Petit manuel des questions contemporaines* du cardinal Verdier.

3. Les dirigeants et militants de l'Action catholique ne seront pas en même temps directeurs, représentants ou propagandistes d'un parti politique.

4. Ils pratiqueront loyalement les vertus du citoyen et notamment le respect du pouvoir établi.

C) La jeunesse.

1. Les adolescents et les tout jeunes gens, n'ayant ni préparation suffisante, ni formation complète, ni expérience de la vie, ne s'engageront pas prématurément dans la mêlée politique.

2. Mais, par une sérieuse formation religieuse, intellectuelle, sociale, économique, ils seront progressivement préparés à l'accomplissement de leur devoir civique.

II. — LES LIGUES

A) Le clergé.

1. Les membres du clergé qui se sont fait inscrire au groupe des "Croix de Feu" au titre d'anciens combattants, ne sont pas tenus de donner leur démission, mais ils s'abstiendront de prendre une part active à la vie de la Ligue.

2. Les prêtres s'abstiendront, à l'avenir, de donner leur nom à une Ligue politique quelle qu'elle soit.

B) Les catholiques et la jeunesse.

1. Les groupes et oeuvres, les dirigeants et militants de l'Action catholique, les mouvements de Jeunesse catholique se tiendront en dehors et au-dessus des Ligues.

2. Ils s'abstiendront d'adhérer à toute organisation [qui] serait en collusion avec un mouvement condamné, [ou qui] se signalerait par une absence de [pr]incipes chrétiens, qui s'appuie[rait] sur des doctrines de violence [ou] d'irrespect vis-à-vis de l'Eglise.

* *

Afin d'éviter que [le]s cérémonies religieuses ne devi[enne]nt l'occasion de manifestations [d'ord]re politique, ne seront admis en [pr]incipe, dans les églises, que le d[rap]eau national et celui des organi[sat]ions spécifiquement catholiques ou purement professionnelles.

De la Roque aura recours au suffrage

Ce sera ce moyen et non pas les émeutes dont il se servira pour arriver au pouvoir

DES PATRIOTES

PARIS.— Le vote et non pas les émeutes: voilà le moyen que cherche à employer la droite pour conquérir le pouvoir, a déclaré aujourd'hui le colonel François de la Rocque.

Le chef du parti social nationaliste, qui s'appelait autrefois les croix de feu, a nié les accusations communistes que ses partisans méditent des manifestations sanguinaires.

Nous ne sommes pas révolutionnaires, dit-il. Nous sommes des Français patriotes en faveur de l'ordre.

La déclaration du colonel de la Rocque a été faite à la suite d'une manifestation près de l'arc de triomphe dimanche. Près de deux cents personnes ont alors été blessées dans des bagar[res] entre les partisans de la droite e[t] [l]es policiers.

Les communistes [du] conseil municipal de Paris ac[cu]sèrent ensuite les nationalistes de [proj]eter de renouveler les attaque[s] [le] mardi prochain, an[niversaire] de la prise de la Bastille. [I]ls faisaient en cela allusion aux [trou]bles du six février 1934 penda[nt] lesquels 20 personnes furent tuées à la suite du scandale de Stavisky.

Le moyen de mettre [f]in aux désordres de Paris fera, [di]t-on, le sujet d'une séance du cab[ine]t, et le premier ministre, Blum, dirigerait les discussions.

Le gouverneur-général LeBeau d'Algérie est retou[rné] à son passe avec ordre de faire [ces]ser les émeutes dans cette pos[ses]sion française du nord de l'Afrique.

Les troubles sociaux et politiques

En Espagne.--- Leur bilan vient d'être exposé par M. Gil Robles.--- 415 églises ou couvents ont été détruits ou attaqués.--- 269 morts et 1,287 blessés

MADRID.— Les Cortés espagnoles ont discuté la proposition déposée par M. Gil Robles, chef d'Action populaire, demandant au gouvernement d'en finir avec "l'état de subversion" dans lequel vit actuellement l'Espagne.

M. Gil Robles a démontré que le cabinet Casarès Quiroga a échoué dans sa mission de gouverner. Il lit à ce sujet une statistique qu'il a dressée des incidents qui se sont produits depuis le 16 février. On y voit que 160 églises ont été détruites par le feu; 255 églises ou couvents attaqués. Il y a eu 269 morts, 1,287 blessés, et, en outre, 215 grèves générales, 138 grèves partielles.

L'orateur se défend ensuite de vouloir tenter de rompre l'alliance des gauches. Nous autres, les droites, déclare-t-il, nous avons tout intérêt à ce que tous les éléments qui constituent le Front populaire soient unis dans l'échec. Parmi les groupes de la majorité, seuls les partis prolétariens savent ce qu'ils veulent et suivent la vie qu'ils se sont tracée. Avec les grèves qu'il[s] ordonnent, ils veulent détruire peu [à] peu l'économie capitaliste et [se] présenter demain comme seuls [capables] de gouverner.

L'orateur fait ensuite allusion à la question des pleins pouvoirs, à la dictature républicaine. Il déclare qu'une partie de la majorité semble désirer, et souligne la contradiction existant entre le concept de dictature et celui de République. Il conclut en rappelant que le procédé antiréglementaire, comme d'empêcher des désordres, qu'ils soient provoqués par les droites ou par les gauches.

"Un pays peut vivre sous n'importe quel régime, de la République soviétique au régime fasciste, mais il ne peut survivre à l'anarchie"

M. Casarès Quiroga a répondu en affirmant que, "pendant deux ans, les droites ont torturé les masses populaires", que les statistiques établies par M. Gil Robles, sont inexactes, car elles se basent sur des nouvelles fausses ou exagérées, enfin que l'agitation est moins grande en Espagne aujourd'hui qu'il y a quatre mois.

Le président du Conseil a conclu en disant qu'il n'a pas besoin des pleins pouvoirs ni de dictature, sinon des seules prérogatives que la loi donne au gouvernement.

La Chambre a adopté, par les 207 voix du Front populaire, une motion de M. Domingo, président du groupe parlementaire de la Gauche républicaine, qui stipulait qu'il n'y avait pas lieu de voter la proposition de M. Robles.

Celui-ci ayant protesté et déclaré le procédé anti réglementaire, comme le président de la Chambre n'adoptait pas son point de vue, les députés de la C. E. D. A., du centre, de la Ligue régionaliste catalane et les agrariens ont quitté la salle des séances.

—:::—

Les socialistes se retireraient

PARIS.— Le ministre d'Etat Faure a déclaré au cours d'une réunion socialiste que si d'ici quelques mois le programme gouvernemental front-populaire ne donne pas les résultats qu'on en attend, il se peut que le parti socialiste se retire de la coalition politique de gauche et propose son propre programme.

—:::—

COMMENT PRONONCER FOCH

Si vous dites que c'est le coq
Frappant et de taille et d'estoc;
Si vous dites que c'est un roc,
Prononcez: Fock!
Mais si, devant ce fils de Hoche,
Vous voyez le Kronprinz alboche,
Que sa vaillante épée embroche,
Prononcez: Foche!

BLUM DESIRERAIT NATIONALISER LES INDUSTRIES

UN PROJET DE LOI EN COMITE DE LA CHAMBRE DES DEPUTES

PARIS.— Le premier ministre Blum, en vertu d'un projet de loi présenté en comité de la chambre des députés, a l'intention de nationaliser en tout ou en partie les industries de guerre du pays.

On croit qu'environ dix manufactures passeront de la propriété privée à la nationalisation d'après des décrets que le cabinet serait autorisé à promulguer. On compte sur ce nombre la grande manufacture d'armes Schneider, à Le Creusot, l'usine de mitrailleuses Hotchkiss, la manufacture d'armes Brandt et la partie de l'usine d'automobiles Renault qui fabrique des chars d'assaut.

La levée des sanctions

L'Italie retirera une partie des forces qu'elle a postées en Libye

ROME.— Le gouvernement Mussolini a décidé que le 16, c'est-à-dire, au lendemain de la levée des sanctions, il supprimera tous les obstacles qu'il a mis à la consommation de produits importés des pays "sanctionnistes". D'autres part, d'après des informations venant de bonne source, parce que la Grande-Bretagne rappele de la Méditerranée plusieurs de ses navires de guerre et que la France demeure l'accord franco-britannique d'entr'aide sur la mer en question, le gouvernement retirera de la Libye une partie des forces très considérables qu'il y a postées au cours de la guerre italo-éthiopienne.

Campagne de Guérilla contre les Italiens

Elle commencerait bientôt, dit un correspondant

LONDRES.— Le correspondant du Daily Herald de Londres à Djibouti, Somalie française, dit qu'une campagne de guérilla éthiopienne contre les Italiens sera bientôt entreprise, à la faveur des pluies. Il est probable que cette campagne commencera en quelques jours et on se proposerait de faire sauter à la dynamite le chemin de fer entre Addis Abéba et Djibouti, d'endommager les routes et de faire des randonnées au-dessus d'Addis Abeba. De petites garnisons laissées ça et là feraient aussi des attaques de nuit.

Le roi Edouard VIII visitera les dominions

Sa Majesté fera cette visite après son couronnement, qui aura lieu en mai prochain

NEW-YORK.— Les dominions anglais prendront une part spéciale au couronnement du Roi, dit un câblogramme de Londres au "Times" de New-York. Le message ajoute qu'après le couronnement, en mai de l'an prochain, Edouard VIII fera une visite dans les dominions.

Quand Edouard VIII sera couronné à l'abbaye de Westminster, le 12 mai 1937, dit le câblogramme, le Canada, l'Australie, le Sud-Africain et la Nouvelle-Zélande seront représentés à la cérémonie, ce qui fera ressortir leur nouvelle importance comme pays autonomes, en vertu du statut de Westminster, édicté depuis le dernier couronnement royal. D'après le statut, le Roi devient non seulement souverain de l'Empire Britannique comme tout mais aussi séparément et distinctement Roi des dominions. Le Couronnement du Roi sera le prélude d'une tournée royale dans les dominions.

Congrès des Espérantistes

Le Congrès des Espérantistes Catholiques aura lieu du 4 au 8 août à Brno (Tchécoslovaquie) et du 8 au 15 août à Vienne (Autriche) dans le cadre du XXVIIIe Congrès Universel de l'Espéranto. Ce Congrès siégera dans les salles du Palais Impérial. Pour les Congressistes une messe pontificale sera célébrée par le Cardinal Innitzer, archevêque de Vienne.

Cours de vacances en Autriche pour catholiques

Pour faciliter la collaboration nécessaire de la jeunesse intellectuelle des pays catholiques, l'Autriche a organisé depuis quelques années des Cours de Vacances pour les étudiantes catholiques de France.

En dehors des études en langue allemande et des conférences sur la civilisation autrichienne, on organise chaque semaine des visites en ville et des promenades accompagnées dans la forêt viennoise. L'enseignement, donné en langue allemande par les professeurs d'écoles secondaires, se divise en cours généraux et en cours préparatoires.

Pour assurer le délassement indispensable, nécessaire au cours des vacances, on a choisi pour les cours un établissement au bord de la Forêt de Vienne, unissant ainsi tous les avantages de la proximité de Vienne à la vie au grand air. Les villas annexées aux Cours font partie d'un parc immense. Les étudiantes seront comme chez elles et cela à des prix très modérés.

Les chemins de fer autrichiens accorderont des réductions importantes aux étudiantes qui se rendront à cet Institut St. Thomas d'Aquin, Vienne, Autriche, XIII. Schlossbergasse 17.

—:::—

Programme de secours

WASHINGTON.— Le président Roosevelt a mis en opération aujourd'hui un programme de secours pour les 170,000 familles réduites au dénument par la sécheresse qui a détruit toute végétation dans les Etats producteurs de blé du midwest américain. Le programme du président tient aussi compte des bestiaux qu'il faudra nourrir.

—:::—

Une société américaine des nations

MONTEVIDEO.— La Chambre des députés de l'Uruguay vient d'approuver, à l'unanimité, une proposition de l'un de ses membres pour l'institution d'une Société américaine des nations. Ce membre, M. Haedo, espère que la conférence panaméricaine organisée par le président Roosevelt étudiera cette proposition.

FABLE-EXPRESS

Les officiers sur le vaisseau
S'écrient: "Voici Napoléon,
Pas très grand, mais assez beau
Pour orner le Bellérophon".
Moralité:
Bel air au fond.

LE PATRIOTE de l'Ouest

Publié par L'Imprimerie "Le Patriote" Limitée, à Prince-Albert, Sask.

Directeur: J. VALOIS, o.m.I.
Gérant: L. Bussière, o.m.I.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

Annonces Classées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion TARIF: .... 2 sous par mot

A VENDRE

Une demie section de terre, un demi mille du village et de l'école; maison fini en stuc avec 9 chambres; étable neuve; toutes bâtisse nécessaires; 250 arpents en culture; 115 arpents en blé semé sur du cassage et du labour d'été; à vendre avec récolte à un bas prix pour argent comptant. Hector Dupuis, Lafond, Alta.

ON DEMANDE Institutrice bilingue pour l'école Beausite No. 3721 pour commencer le 10 août; Salaire $500. par année. Ecrivez en donnant votre numéro de Téléphone à Geo. Brad, sec., D'Amours, Sask.

INSTITUTRICE DEMANDEE pour le district scolaire St. Raymond; Ouverture des classes le 17 août; Salaire $400. par année. Pour plus d'informations s'adresser à Odilon Bellerive, sec., St. Front, Sask.

ON DEMANDE pour l'école McDonald (Village de Ferland) institutrice bilingue d'expérience, certificat 1re classe. Mentionnez qualifications et salaire demandé dans 1ère lettre. Applications doivent être faites dans les deux langues et accompagnées de recommandations de l'A.C.F.C. Ouverture des classes le 17 août. Appliquez à Fred C. Jackson, sec.

A LOUER magasin dans un bon centre canadien-français pour le commerce. Adressez-vous à boîte 8 "Le Patriote".

CARTES PROFESSIONNELLES

.-: "ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE" :-
VERITE DE LA PALICE

- Les idées et les faits -

D'où vient le mal?

XIV

L'église, aussitôt que la paix lui fut rendue, tout en continuant à prêcher la doctrine du Christ, commença à organiser la société chrétienne d'après cette doctrine. C'était la partie la plus difficile de sa tâche. Car il était encore relativement facile de faire admettre la vérité de la doctrine chrétienne, tellement elle dépasse en beauté et en évidence l'absurdité des fables du paganisme. Mais le difficile était de faire accepter par les payens jouisseurs et corrompus, la sévérité apparente de la morale chrétienne; quoique, en réalité ce soit la seule qui puisse procurer un bonheur relatif pendant cette vie.

L'Eglise commença par organiser la famille, en imposant aux nouveaux chrétiens les règles établies par N.-S. J.-C. lui-même, sur la sainteté, l'unité, et l'indissolubilité du mariage. Par le fait, la femme se trouvait réhabilitée; puisqu'elle ne pouvait plus être donnée ni vendue à un homme et que, pour la validité du mariage, son libre consentement était aussi nécessaire que celui de l'homme, qui devait la considérer comme sa compagne et non plus comme une esclave. L'enfant aussi ne fut plus considéré dans la famille chrétienne comme un être insignifiant, dont les parents pouvaient faire ce qu'ils voulaient, mais comme une créature de Dieu, rachetée par le sang de J.-C., que les parents devaient élever pour la vie éternelle.

Puis, partant de ce principe que nous sommes sur la terre pour nous préparer à la vie future, les ministres de l'Evanglle s'efforçaient de faire comprendre la vanité des richesses, des jouissances et des plaisirs de la vie présente, qui est si courte, comparée à l'éternité. Ils insistaient sur le mérite et la valeur des peines et des misères de cette vie acceptées de bon coeur et supportées patiemment à l'exemple de N.-S. J.-C.

En conséquence, ils exhortaient les pauvres, les malades et les esclaves à accepter en toute douceur et patience leurs maux et leurs misères; à les sanctifier, en les unissant aux souffrances de N.-S.; et à obéir à leurs maîtres et à tous leurs supérieurs, parce que, dans la société humaine, il faut nécessairement qu'il y ait des riches et des pauvres, des supérieures et des subordonnés: sans cela, la société serait impossible; et sans la société, l'homme serait l'être le plus misérable de la création. Chacun doit accepter de bon coeur la situation dans laquelle Dieu l'a placé, parce que c'est lui le maître souverain, qui dispose de tout comme il l'entend, et auquel chacun doit soumission et obéissance. C'est de lui que les rois, les empereurs, et les supérieurs aux différents degrés tiennent leur autorité et, en leur désobéissant, c'est à Dieu que l'on désobéit.

D'un autre côté, l'Eglise rappelait aux rois, aux empereurs, aux gouvernants et autres supérieurs, que leur autorité n'est qu'une autorité subordonnée et déléguée. Ils ne doivent donc pas l'exercer d'une manière arbitraire, mais conformément aux lois édictées par Dieu, dont ils ne sont que les lieutenants. Premièrement, ils doivent donc gouverner selon la justice, rendre et faire rendre à tous et à chacun de leurs sujets ce qui leur appartient en stricte justice, sans faire exception de personnes.

Mais, pour les puissants et les riches, l'observation de la stricte justice ne suffit pas. Il faut, de plus, qu'ils exercent la charité envers les pauvres et les misérables; parce que la puissance et les richesses dont ils disposent appartiennent à Dieu, qui les a déposées dans leurs mains, afin qu'ils en usent pour faire le bien et soulager ceux qui sont dans le besoin.

Par ailleurs, pour ce qui regarde les choses spirituelles et le salut de leurs âmes, riches, puissants, rois et empereurs sont soumis à la direction des pontifes et des ministres de Dieu, comme les derniers de leurs sujets.

D'après la doctrine évangélique, la société ne doit donc pas se composer d'une part, d'un pouvoir humain absolu qui se fait adorer comme Dieu, et qui dispose arbitrairement de tous et de tout, sans avoir à rendre compte de ses injustices à personne, sauf aux assasins qui le guettent continuellement; et, d'autre part, d'une foule d'esclaves, qui n'a de recours contre la tyrannie du pouvoir que dans la révolte et dans l'assinat, qui d'ailleurs n'auront d'autre résultat que de susciter un autre pouvoir, aussi, et peut-être plus despotique que le premier. C'était là la condition de la société payenne, qui n'existait que pour le pouvoir: l'Etat était tout, et l'individu rien. Ce qu'on appelait le "bien public", était constitué par ce qui favorisait les intérêts du pouvoir et de ses favoris, et nul ne s'inquiétait des besoins de la plèbe, et encore moins des esclaves. Et c'est à cela qu'est déjà revenue en grande partie notre société déchristianisée, surtout dans notre cher Canada . . . Et c'est de là, et non d'ailleurs, que vient tout le mal.

Pour que la société puisse subsister, il faut évidemment une autorité qui commande, et des sujets qui obéissent. Mais, que le détenteur de l'autorité soit un roi, un empereur ou une assemblée souveraine. ce n'est pas pour lui-même qu'il possède le pouvoir, mais pour le bien de la société à la tête de laquelle il se trouve placé. Celle-ci lui doit respect et obéissance, parce qu'il est le délégué de Dieu. Mais lui-même devra rendre à Dieu un compte sévère de la façon dont il aura exercé son autorité. C'est ce que nos gouvernants oublient trop. Et l'Eglise, fondée par J.-C. pour enseigner les peuples et les rois, pour promouvoir le bien de toutes les âmes, doit veiller sur les rois comme sur les peuples, et les avertir lorsqu'ils violent les lois divines, les uns en refusant d'obéir à l'autorité légitime; les autres, en abusant de cette autorité.

C'est cette conception de la véritable société humaine que l'Eglise s'efforce de substituer à la barbare et avilissante théorie payenne. Mais, ainsi qu'on l'a dit dans l'article précédent, les empereurs romains, successeurs de Constantin, ne voulurent point admettre cette conception chrétienne de la société. Au lieu de se laisser diriger par les sages conseils de l'Eglise de Dieu, ils voulurent se servir de celle-ci pour affermir leur tyrannie, justifier leurs dérèglements, et imposer à elle-même toutes leurs fantaisies doctrinales et morales.

C'était de nouveau le renversement de l'ordre, et le retour à la barbarie payenne. Cela amena la destruction de l'Empire romain en Occident. Après la chute de cet empire vermoulu, l'Eglise s'occupa de convertir et de civiliser les Barbares qui avaient envahi l'Europe, et d'établir parmi eux la vraie civilisation chrétienne. Dans les articles suivants nous étudierons cette action de l'Eglise et ses résultats. Mais, pour n'avoir pas à y revenir, voyons rapidement quel fut le sort de l'Eglise d'Orient.

Là, l'invasion des Barbares ne fut pas aussi rapide qu'en Occident. Mais la tyrannie des empereurs de Constantinople, qui s'occupaient de dogmatiser et d'imposer leurs hérésies, beaucoup plus que de gouverner et de défendre leur empire; l'esprit chicanier et disputeur des Grecs qui les faisait journellement inventer une nouvelle hérésie; l'orgueil des évêques de Constantinople qui, plutôt que de reconnaître l'autorité du Pape, préféra se soumettre à la tyrannie arbitraire et abrutissante des empereurs byzantins: tout cela fit que cette Eglise, qui n'avait jamais été bien orthodoxe, devint promptement schismatique. Et, séparée de l'unité catholique, ne reposant plus sur le roc de Pierre, elle végéta tristement, dans l'abjection et la discorde, sous la tyrannie de ses empereurs. Puis, lorsque les Turcs eurent détruit ce misérable Empire de Constantinople, chrétiens, prêtres et évêques durent subir l'oppression du Grand- Turc, sous les talons duquel cette misérable Eglise a continué à végéter, mais, sans consistance, sans unité, sans autorité et sans profit pour les âmes.

Une partie de cette Eglise schismatique ne tomba cependant pas sous la domination des Turcs: ce fut l'Eglise de Russie. Mais son sort n'en fut pas meilleur; car elle tomba sous la tyrannie de ses Czars, encore plus opprimante et plus dégradante que celle des Sultans de Constaninople. Les Popes, ignorants et dégradés, exerçaient sans zèle un ministère purement mécanique et n'étaient en réalité que des membres de la machine administrative de l'Empire Moscovite. En Russie, l'Empire et l'Eglise se soutenaient mutuellement, avec un appareil qui semblait formidable, mais auquel manquait le fondement. Aussi les Bolchevistes n'ont eu qu'à souffler dessus, pour faire disparaître l'Empire, et pour précipiter la pauvre Eglise dans l'abîme de l'athéisme.

Nouvelle preuve que, en dehors du Siège de St-Pierre, aucune société chrétienne ne peut reposer sur des fondements solides.

Un Sauvage.

La défence de la moralité pubique

Le roi Léopold interdit l'entrée en Belgique des publications licencieuses

Le roi Léopold III de Belgique vient de prendre un arrête interdisant l'introduction en Belgique de certaines publications étrangères. Cet arrêté est ainsi conçue:

"Léopold III, roi des Belges, à tous, présents et à venir, salut.

Vu la loi du 11 avril 1936 permettant au gouvernement d'interdire l'entrée en Belgique de certaines publications étrangères;

Vu l'arrêté royal du 12 mai 1936, déterminant le mode de publicité des interdictions prononcées en vertu de la loi susdite;

Sur la proposition de notre ministre de l'Intérieur et de l'avis du Conseil des ministres.

Nous avons arrêté et arrêterons:

Article premier: Est interdite l'introduction en Belgique des publications étrangères ci-après désignées: *Paris-Magazine; Beauté-Magazine; Paris-Sex-Appeal; Pour lire à deux; Paris-Plaisirs; Pages folles; Mon Paris; Séduction; Bagatelle; Paravent; Almanach de l'humour; les Bonnes Histoires; Parasol; la Vie Parisienne.*

Notre ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Léopold."

:::

Le négus viendrait en Amérique

LONDRES.— On rapporte que l'empereur d'Ethiopie, Haïlé Sélassié, fera une tournée de conférences en Amérique, s'il décide de ne pas rentrer immédiatement dans son empire envahi en bonne partie par les Italiens. Le négus avait tout d'abord repoussé l'offre d'une tournée de conférences, mais aujourd'hui il semble voir le projet d'un meilleur oeil.

Ces jours-ci le négus fait un séjour à Wortding, ville d'eau située sur la manche. Il est accompagné de ses enfants.

La situation religieuse en Allemagne

En dépit de certaines apparences, la situation religieuse ne s'améliore pas en Allemagne. La lutte qui s'y poursuit contre l'Eglise catholique et contre les ordres religieux, pour prendre des formes plus insidieuses, est âpre et plus active que jamais.

Il y a quelques semaines, les dirigeants nazis ont eu l'idée de faire de l'amnistie des ecclésiastiques condamnés pour trafics de devises l'objet d'une sorte de marché entre le Gouvernement et l'Episcopat catholique. En vertu du droit de grâce qui lui appartient, le président de la Reichsbank, le Dr Schacht, aurait accordé une amnistie, moyennant la restitution des sommes exportées qui s'élèveraient, parait-il, à 17 millions de reichsmarks. Mais le ministre des Cultes, le Dr Kerrl, émit une toute autre prétention: une preuve tangible de bonne volonté et de loyalisme de l'Eglise catholique d'Allemagne, consistant, par exemple, dans l'abandon de ses droits concordataires sur l'éducation de la jeunesse.

La campagne contre les Ordres religieux a pris une tournure odieuse. Après les procès de devises, ce sont des procès pour attentats aux moeurs qui sont intentés aux membres du clergé et des congrégations. Une première vague s'est abattue sur les confréries franciscaines. Une rafle exécutée dans les couvents de Rhénanie a conduit devant les tribunaux 267 religieux, Pères et Frères dont 109 ont été emprisonnés. Déjà, quelques Freres de la Miséricorde du couvent de Dorsten avaient été inculpés. Les accusations se fondaient surtout sur les déclarations de jeunes gens atteints de débilité mentale, dont les Frères assuraient la garde. Elles ont été étendues de telle sorte que la confrérie des Franciscains de Waldbreitbach en Rhénanie, qui a comme activité principale la garde des malades et particulièrement des déments, a paru, tout entière, composée de religieux passibles des tribunaux pour crimes d'immoralité.

Le *Stürmer*, le fameux organe antisèmite de Nuremberg, a accusé l'Episcopat allemand d'avoir connu ces faits et de ne pas les avoir réprimés. Les Evêques, dit ce journal, feraient mieux d'adresser un avertissement aux parents contre la menace de certains prêtres immoraux, que de protester contre le néopaganisme et les pratiques antichrétiennes du IIIe Reich.

Les intentions qui guident les auteurs de cette campagne de diffamation systématique sont aisées à découvrir. Qu'il se soit glisée dans les rangs du clergé et des religieux, quelques hommes indignes, le fait, en lui-même, est possible, et, tout regrettable qu'il soit, ne devrait pas être pris au tragique. Il va de soi que de soi que de tels scandales, quand ils se produisent, doivent être réprimés par l'autorité ecclésiastique et par l'autorité civile.

Mais de là à donner l'impression que c'est l'ensemble des prêtres et des religieux qui doit être mis au ban de l'opnion, il y a loin. Ce beau zèle ne saurait être désintéressé. Il s'agit de ruiner l'autorité du prêtre et celle de d'Eglise dans l'esprit du peuple allemand. De là à réclamer, comme il en est question, la suppression de l'école confessionnelle et la création, sans cesse démentie, d'une Eglise nationale, il n'y a qu'un pas. Il se pourrait qu'il ne tardât pas à être franchi.

La Confédération française des Travailleurs chrétiens et les grèves

La Confédération française des Travailleurs chrétiens, qui a son siège à Paris, 5, rue Cadet, a tenu à jouer son rôle dans les événements et les grèves qui se déroulent en France.

Dès le 8 juin, elle adressait une Lettre à M. Léon Blum, président du Conseil, pour exprimer son regret de n'avoir pas été appelée à participer à l'accord qui avait été conclu la veille, sous les auspices du Gouvernement, entre la Confédération générale de la Production française et la Confédération générale du Travail. C'est au nom de la liberté syndicate que la Confédération française des Travailleurs chrétiens a fait cette démarche, ne pouvant admettre qu'une sorte de monopole de fait du droit de représenter la classe ouvrière dans les accords entre employeurs et emplyés soit attribué à la Confédération générale du Travail, qui groupe, en grand nombre, les syndiqués socialistes et communistes. "Nous croyons, dit cette Lettre, que le respect de la liberté syndicate réclame, en pareil cas, que toutes les organisations régulièrement constituées soient habitutées à représenter leurs membres".

L'envoi de cette juste requête a été suivi d'une démarche du Bureau de la Confédération française des Travailleurs chrétiens auprès de plusieurs membres du Gouvernement. Le 10 juin, ce Bureau, conduit par son président, M. Jules Zirnheld, a été recu, successivement, par M. Marx Dormoy, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil représentant M. Léon Blum, et par M. Lebas, ministre du Travail. Cette délégation était accompagnée par deux députés, l'un du Bas-Rhin, l'autre du Haut-Rhin.

M. Zirnheld a exposé aux deux ministres les raisons pour lesquelles les Syndicats chrétiens entendent que soit pleinement assurée la liberté syndicale, donc, la possibilité leur soit accordée d'être, eux aussi, partie aux discussions relatives à demandé que la Confédération française fût admise à son tour à signer l'accord du 7 juin.

M. Zirnheld, reprenant ce qui avait été dit déjà dans la lettre du 8 juin adressée à M. Léon Blum, a tenu à attirer l'attention des ministres sur la répercussion que ne peuvent manquer d'avoir les mesures prises dans les accords sur l'élévation du coût de la vie. Il a ínsisté auprès d'eux pour que les Commissions régionales, composées de producteurs et de consommateurs veillent à ce que les travailleurs ne connaissent pas la terrible désillusion que leur causerait très vite l'inadaptation des salaires au prix des choses.

Les membres du Bureau confédéral, prenant la parole après M. Zirnheld, ont exprimé ensuite leurs revendications particulières au nom des professions dont ils étaient les mandataires: la métallurgie, les employés, les cheminots, le personnel auxiliaire de diverses administrations publiques, celui des employés des transports en commun de Paris et de sa banlieue. Le président de l'Union régionale des Syndicats du Nord de la France, qui est une organisation syndicate chrétienne particulièrement active et puissante a demandé, pour finir, que dans les modifications à prévoir au régime des allocations familiales, on introduise des clauses qui faciliteront la présence au foyer de la mère de famille.

Les deux ministres, M. Dormoy et M. Lebas, ont reconnu l'intérêt et l'importance de cette démarche et de ces requêtes. "Vous êtes, a dit, pour conclure, le ministre du Travail aux délégués des Syndicats chrétiens, une organisation ouvrière; vous avez une importance, vous êtes une force, vous avez le droit de vous faire entendre et de donner votre avis sur les grands problèmes qui se posent aujourd'hui".

:::

Mgr de la Villerabel

ROUEN, France.— Son Excellence Mgr du Bois de la Villerabel, vient d'apprendre de Rome sa nomination comme archevêque titulaire de Mélitene en retour de sa démission comme archevêque de Rouen.

Mgr de la Villerabel annonce qu'il quittera le palais archiépiscopal dans deux semaines et qu'il se retirera dans sa maison de Bretagne.

Son Eminence le cardinal Baudrillart a porté le titre d'archevêque de Mélitène jusqu'en 1928.

:::

L'ADDITION

—Combien vous dois-jeu

—Nous avons un punch et un thé.

—Pardon! le thé ne valait rien, je l'ai renvoyé; il me semble que je ne dois pas le payer.

—Ce n'est pas mon affaire; ne perdons pas de temps à contester.

—Mais c'est vous qui me comptez ce thé...

L'expérience de Robert Maxwell

(P. A. SHEEAN)

Roman traduit de l'anglais — Adaptation d'Alph. Bourgoin.

XXX

Cependant, Maxwell avait subi un interrogatoire qui avait précédé sa mise en liberté, et ce n'est pas sans toutes sortes de témoignages de confusion, de honte et sans excuses pour la grossière erreur qu'ils avaient commise en l'arrêtant, qu'il quitta le bureau de police.

Il partit par une chaude et claire journée d'été pour son ermitage au bord du lac Caragh. Naturellement, comme il n'avait plus de domestiques, il fut bien obligé d'aller à l'hôtel. Mais il n'y avait alors qu'une demi-douzaine de touristes, de silencieux Anglais, et n'eut à subir, de ce chef, aucun inconvénient.

Le lendemain de son arrivé, il écrivit à Brandon-Hall ce qui s'était passé pour lui à Tralee et s'en alla de bon matin revoir le sommet de montagne où il avait coutume de dresser autrefois sa tente pour contempler le paysage. Il n'y avait naturellement rien de changé. Il s'assit sur une toffe de bruyère, alluma une cigarette et commença de rêver aux événements de ces derniers mois : la scène au cercle de Dublin, le pari engagé, ses journées pénibles à chercher du travail, son arrivée à Lisheen, l'affection que lui avaient témoignée les MacAuliffe, tous les soins qu'ils avaient pris de lui surtout pendant sa maladie, sa rencontre avec Hamberton et sa nièce, son arrestation, enfin tous les événements de ces quelques mois.

Devait-il rire ou se fâcher de la façon dont Debbie et son frère avaient espionné ses soliloques au clair d'une lune, comme il l'avait appris par la déposition de Debbie

—Il viendra un temps, j'espère, où ces pauvres gens ne seront plus aussi ignorants en ce qui concerne MacBeth et Othello. Mais ce ne sera sans doute pas de sitôt.

Il se leva et regarda tout le long de la vallée jusqu'au lac. Il y avait un nuage doré suspendu au-dessus du vallon, des bois, de l'eau, et tout était enveloppé dans des plis de gaze légère.

Les oiseaux et les insectes remplissaient l'air de leurs mélodies.

Tout le long du ravin, aussi loin que la vue pouvait s'étendre, les flancs des coteaux étaient vêtus de jaune et l'atmosphère parfumée des senteurs exhalées par les pétales innombrables des fleurs d'or. Les clairières étaient comme revêtus d'un tapis de primeroses jaunes et de violettes rouges, de sorte que toute la vallée n'était qu'une masse de lumière et de couleurs. L'air, au-dessus de la colline, était si pur qu'on éprouvait une sensation de plaisir physique à respirer, et la voûte épaisse d'azur semblait pendre comme un grand dôme bleu au dessus du temple de la terre.

Maxwell regarda la scène un instant, puis, lentement, il redescendit dans la plaine.

CHAPITRE XXIII

Les trois mois passèrent vite et l'époque pour la libération et le triomphe des propriétaires évincés de Lisheen s'approcha. De tous les côtés, on faisait des préparatifs pour cet événement; et on avait décidé de faire, à cette occasion, une grande démonstration publique.

Pierry et Debbie MacAuliffe avaient été renvoyés de prison une semaine avant la libération de leurs parents mais ils étaient retenus en ville par des amis de façon à rentrer tous ensemble.

D'ailleurs, ils étaient tenus dans l'ignorance de tous les événements importants arrivés pendant le temps de leur emprisonnement. Ils ignoraient qu'un "chez eux" les attendait, et Pierry se préparait à prendre un emploi à Tralee, lorsque enfin le jour de retour arriva. La ville était remplie de voitures et de véhicules de toutes sortes, side-cars, voitures de campagne, voitures couvertes, et tout le pays semblait avoir déversé sa population pour assister à l'ovation qui serait faite aux triomphantes victimes. Une députation était rangée à la porte de la prison, et au moment où les pauvres gens y apparurent, il y eut un cri de bienvenue, et, à leur confusion, un discours fut lu par le secrétaire de la Ligue. Mais pas un mot du triomphe et de la surprise qui les attendaient.

Plusieurs fois, Pierry essaya de percer l'impénétrable secret qui semblait entourer tout ce qui était attaché à leur libération, et il commençait à se demander avec impatience:

—De quoi s'agit-il? Où allons-nous? Sûrement, nous n'avons point de chez nous maintenant.

Mais on lui répondait toujours:

—Chut! mon vieux. Ne pouvez-vous pas attendre et voir ce que les voisins ont fait pour vous?

Tout au plus espéraient-ils l'abri d'une hutte.

Après beaucoup d'entretiens, félicitations et toasts portés vingt fois de suite, cependant, toujours avec l'impénétrable voile de mystère qui flottait sur tout, la cavalcade triomphante partit.

Ils arrivèrent à l'ancienne place familière où autrefois une barrière vermoulue et écroulée, se balançant sur des gonds grinçants, ouvrait sur le sentier qui conduisait à la maison. Les voitures s'écartèrent pour que les MacAuliffe puissent arriver et entrer ensemble à la maison. Les pauvres vieux se reculèrent, se refusant de reconnaître dans les colonnes cimentées et taillées en chanfrein l'entrée de leur maison. Mais il leur fallut descendre de la voiture et marcher sur le chemin pierré et sablé, au milieu des haies d'aubépine qui montraient déjà leurs fruits d'automne.

—Où nous emmenez-vous? demandait la pauvre vieille. Sûrement, ceci n'est pas Lisheen!

—Chut! Ne pouvez-vous pas attendre que le jeu soit fini? lui répondait-on.

Mais lorsqu'ils entrèrent dans la cour et virent au lieu du fumier une pelouse bien arrangée et bordée de grandes pierres et quand ils ne virent plus les vieux greniers couverts de chaume, mais des maisons bien construites en pierre et couvertes en ardoises où sept belles vaches étaient installées, et quand ils virent devant eux une grande maison bien couverte en chaume avec de grandes fenêtres au lieu des misérables trous qui autrefois étaient supposés laisser entrer de la lumière et de l'air, alors leur étonnement n'eut plus de limite.

Tous les voisins étaient assemblés dans la cour et se tenaient debout sur les fossés pour voir l'entrée des victimes. Alors, au moment où ils pénétrèrent dans la cour, un vif applaudissement éclata.

A cet instant, Hamberton et sa pupille s'avancèrent et se tinrent sur le seuil de la porte, le premier élevant la main pour demander silence.

Il regarda tout autour de lui, lentement et d'un air tant soit peu dédaigneux, la multitude et se mit à parler avec ce calme qu'affectent toujours les Anglais, et, bien qu'il fût de bonne humeur et inspiré, il ne put empêcher complètement le fon de dédain qui accompagna ses paroles.

—Il y avait en un certain cercle de Dublin, dit-il, une réunion de seigneurs propriétaires qui s'étaient assemblés pour agiter la question de savoir comment traiter leurs fermiers pendant l'hiver qui allait venir. A la presque unanimité, ils furent d'avis que le mieux était encore de continuer le vieux système de pressurer et de terroriser leurs tenanciers. Alors, un jeune gentleman osa protester. Il avait beaucoup lu et appris beaucoup de choses. Il était arrivé à cette conclusion que vous trouverez comme moi tout à fait absurde qu'il y a autre chose à faire en ce monde que d'arracher leur dernier sou aux fermiers. C'était le vrai seigneur propriétaire. Il nous en faudrait beaucoup comme lui. Il assura qu'il n'était pas vrai que les fermiers vivaient mieux que les propriétaires, mangeant de la viande fraîche trois fois par jour (Rires), qu'il y avait un piano dans toutes les chaumières et que toutes les femmes de fermiers possédaient une robe de velours. On le contredit et l'on se moqua de lui . . Alors, on mit ce jeune gentleman au défi de prouver ce qu'il disait. On le mit au défi d'aller vivre un an au milieu des paysans comme un ouvrier de ferme, de partager leurs travaux, leur nourriture, leur pauvrté. Chose étrange: il accepta. Il abandonna tout ce qui faisait de lui un gentleman et il devint un fermier comme tout le monde. . .

(Ici il y eut une grande émotion dans la foule silencieuse, car Mme MacAuliffe pleurait et sanglotait, tout en essayant de dire quelque chose que ses larmes empêchaient. Debbie était devenue d'une pâleur extrême.)

Hamberton demanda le silence. Il ne voulait pas que la fin dramatique de cette histoire fût anticipée. Mais il était presque déconcerté par le regard fier et plein d'anxiété que la jeune fille lançait maintenant sur lui.

—Après avoir erré cà et là, continua Hamherton, parce que les fermiers refusaient naturellement d'employer un jeune homme avec un visage aussi blanc, des mains aussi fines, il arriva enfin à un certain endroit où on voulut bien le prendre. Il avait faim, soif, il était fatigué et découragé; mais il trouva là de quoi boire et manger avec un bon accueil et il y demeura quelques mois. Il ne travaillait pas beaucoup, comme vous le pensez bien, car les seigneurs qui raflent les profits ne sont pas accoutumés au travail. Alors il tomba malade et fut soigné chez les fermiers comme s'il eût été chez sa mère.

(A suivre)

PAGE FEMININE

Leur présence

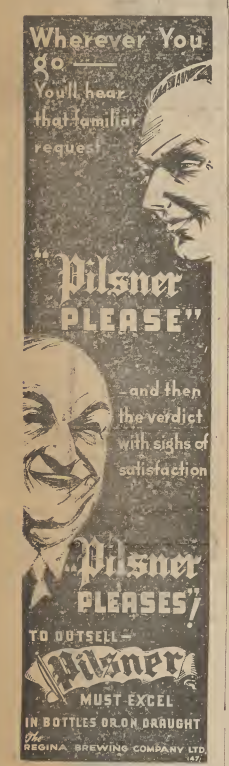
O mes petits,
Si vous saviez comme votre maman, parfois,
Est lasse de votre présence!
Quand la migraine, à petits coups aigus, perce les tempes,
Ou qu'une insomnie récente torture les nerfs,
Quand l'hiver méchant vous contraint à rester tous, le soir, dans la maison trop petite,
Quand les uns grognent et que les autres s'excitent,
Quand les petits font des bêtises et que les grands disent "non".
Quand vous vous battez pour quelques marrons d'Inde, pour un crayon neuf ou un vieil agenda,
Quand il faut dix fois interrompre
Le tricot qui presse, le raccommodage en retard.
Laisser tout d'un coup
Le fin lainage qu'on savonne ou les oeufs que l'on bat en neige,
Pour relever celui qui tombe,
Gronder le grand qui bouscule les autres,
Laver des mains pleines de terre ou de charbon,
Moucher le plus petit, surveiller un devoir ou boutonner une culotte,
Quand vous me harcelez sans cesse
De vos tyranniques appels..
Ah! ce nom si doux de "maman",
Comme, parfois, vous m'en déchirez les oreilles!...

* * *

Pourtant, chacun de vous n'est pas si détestable,
Chacun de vous est bien aimable
Et ce n'est pas votre faute
Si vous êtes tous petits, à la fois,
Et si la tâche est rude et "jamais ne s'achève"...
O mes petits,
Pardonnez-moi!
Allez, plus tard, je le sais bien,
Quand l'implacable vie vous aura dispersés
Au delà peut-être des frontières et par delà les océans.
De tout mon coeur,
De toutes mes larmes, peut-être,
Je regretterai vos caprices,
Le surmenage et la migraine,
Car je n'aurai plus
Pour mes yeux vos prunelles rieuses et la grâce de vos visages,
Pour mes mains la douceur de vos cheveux,
Pour mes genoux le poids de vos petits corps souples,
Pour ma joue le senteur fraiche de vos joues
Et pour mon cou
Le collier tendre de vos bras,
O mes petits,
Lorsque vous serez grands,
Et ne serez plus là!...

Cécile MERLET.

(Le Devoir)



Petits conseils

Si votre permanente est trop frisée. — Votre mise en plus est défaite et vous n'avez pas le temps de vous rendre chez le coiffeur. Vous avez l'air d'un mouton! Vos cheveux sont secs et ternes?

Enduisez votre tête avec de la brilanntine liquide ou, à défaut avec de l'huile. Brossez bien, placez vos cheveux, ils seront beaucoup plus dociles.

L'aspect lisse et brillant de votre coiffure, même si elle n'est pas tout à fait réussie, vous donnera un air propre et net que vous n'auriez pas eu autrement.

* * *

Pour celles qui ne veulent pas engraisser. — Prenez à votre réveil un grand verre d'eau chaude. Puis un jus d'orange. Terminez ce petit déjeuner frugal par une tasse de café noir. Votre ligne et votre intestin s'en trouveront fort bien.

* * *

Si pour coller du papier tenture de votre appartement vous désirez une colle impeccable, délayez de la farine de seigle dans très peu d'eau afin qu'il ne se forme pas de grumeaux, puis ajoutez petit à petit de l'eau pour former une bouillie bien claire. Chauffez alors au bain-marie en tournant continuellement, laissez un peu épaissir et retirez après quelques bouillonnements.

* * *

On nettoie la boiserie claire des appartements en enduisant celles-ci de blanc d'Espagne mélangé à de l'eau chaude assez pour former une pâte légère. On frotte vivement et on rince à l'eau froide. On les nettoie également avec de l'eau additionnée d'un peu d'ammoniaque ou de borax.

La vogue des chaperons

La profession de chaperon semblait dernièrement tombée en décadence. Les jeunes filles, émancipées, dédaignaient d'être accompagnées.

Mais en Hongrie, la mode du "chaperonnage" semble revivre. Il parait que les bals du carnaval ont ressuscité cette vieille coutume. Les chaperons sont demandés dans toutes les classes de la société, même dans les plus humbles, pour la plus grande joie des personnes âgées.

LA CUISINE

SOUFFLE AUX CAROTTES

Faites cuire et réduisez en purée 1 livre de carottes nouvelles; ajoutez 1 once de sucre en poudre. Faites chauffer la purée, laissez épaissir à découvert, puis ajoutez peu à peu de la crème épaisse. Liez à de la fécule délayée à froid, faites prendre un ou deux bouillons, puis ajoutez en dehors du feu 2 jaunes d'oeufs et du beurre. Incorporez les blancs battus en neige et versez la composition dans un plat beurré. Faites cuire 25 minutes au four.

TURBAN DE COTELETTES D'AGNEAU

Trempez les côtelettes dans du beurre fondu, puis les rouler dans un mélange, de mie de pain et de parmesan râpé. Ensuite les plonger dans de l'oeuf battu, les repasser dans le mélange de parmesan et de panure blanche et les faire dorer au beurre. Dresser les petites côtelettes ainsi panées en turban et verser dans le creux une sauce tomate consistante.

MOUSE AU CITRON

Mettez dans une casserole 6 jaunes d'oeufs, un verre de bon vin blanc, 3-4 de tasse de sucre blanc sur lequel vous aurez râpé un zeste de citron; pilez le sucre en tournant jusqu'à ce que tout devienne épais. Battez le blanc des oeufs en neige et ajoutez-le au reste, hors du feu, en continuant de tourner.

CELERI REMOULADE

Découpez en fines lanières, comme des nouilles, quelques tranches de céleri cru. Disposez-les dans un ravier et versez dessus une bonne mayonnaise, bien relevée. Se prépare 24 heures à l'avance et se retourne de temps en temps pour que l'assaisonnement pénètre bien partout. (Peut se présenter plusieurs jours de suite).

LAITUES AU JAMBON

Ficelez et faites blanchir 4 laitues dont le coeur est bien fourni. Mettez au fond d'une casserole 2 tranches de jambon fumé bien entrelardé avec un morceau de beurre. Rangez les laitues bien égouttées sur ce jambon, assaisonnez sans beaucoup saler, couvrez la casserole et laissez mijoter 2 heures à petit feu. Dressez les laitues sur le jambon et versez dessus le jus de cuisson lié avec un jaune d'oeuf.

Retirez la petite pelure qui se trouve sur la rhubarbe, partagez les tigcs en deux et coupez-les en tronçons de 2 pouces de long. Rangez les tronçons sur un plat creux en saupoudrant chaque lit de sucre en poudre. Versez au fond du plat 2 cuillerées d'eau, pas plus. Recouvrez la rhubarbe avec une feuille de pâte à tarte, soudez-bien sur le bords du plat, avec une fourchette, faites une entaille sur le milieu pour l'échappement de la vapeur pendant la cuisson et cuisez au four de bonne chaleur, 50 minutes au minimum. Servez la tarte froide accompagnée de crème fouettée sucrée et vanillée.

CHAMPIGNONS AU BEURBE

De jeunes champions bien fermes, beurre, quelques oignons, sel, pommes de terre. Enlevez les tiges des champignons, lavez-les soigneusement, faites-les étuver avec un peu d'eau et de sel jusqu'à ce qu'ils soient tendres, avec quelques oignons épluchés et un peu de sel. Vous faites alors fondre du beurre dans une poêle et vous y faites rôtir les champignons. Vous pouvez y ajouter le jus des champignons produit par la cuisson, et vous mangez le tout avec des pommes de terre.

Les bas de soie

En admiration devant le portrait, remarquablement réussi, du roi Edouard VIII en tenue d'apparat, les femmes n'auront pas manqué de distinguer la finesse de ses bas de soie.

Peut-être cette vue a-t-elle entraîné quelques-unes d'entre elles, animées d'une belle curiosité historique, à se demander quand le bas de soie apparut dans les cours.

Elles s'étonneront probablement en apprenant que la soie ne fut connue à Athènes qu'au IVe siècle avant le Christ et que plus de 500 ans s'écoulèrent ensuite avant qu'on ne l'introduisit à Rome.

Un édit impérial de l'époque de Tibère assura aux femmes le privilège du port des tissus de soie, en interdisant aux hommes l'emploi de celle-ci pour la toge.

Le premier souverain français qui porta les bas de soie fut Henri II, fils de François 1er.

Au temps de Henri VIII, les bas de soie étaient inconnus en Angleterre. La première paire fut offerte à Edouard VI par sir Thomas Gresham.

Au début de son règne, la reine Elisabeth reçut une paire de bas de soie noire. Elle demeura fidèle, comme on le sait, au port du bas de soie pendant les longues années qu'elle passa sur le trône, créant ainsi une mode parmi les gens de la cour.

L'ENFANT

Qui touchera le coeur d'un homme si l'âme d'un enfant ne le touche pas.

Lacordaire.

Le fils qui est sage est la joie du père; le fils insensé est la tristesse de sa mère. (Bible.)

Un drôle de monde

C'était hier, mercredi; un ouvrier horloger, paraissant tout souffreteux, prenait notre pendule pour la réparer.

— Vous êtes donc malade? lui dîmes-nous.

— Oh! monsieur, ce n'est plus rien que cela, nous répondit-il, mais j'ai été, en effet, très malade, et s'est hier seulement que j'ai quitté l'hospice Beaujon où j'ai passé trois mois.

—Eticz-vous bien soigné là?

— Parfaitement, monsieur.

— Et les Religieuses étaient-elles bonnes pour vous?

— Ah! parlez-moi de ça, voilà un drôle de monde.

— Qu'entendez-vous par ces mots?

— J'entends que je n'y entends rien du tout . . . figurez-vous, monsieur, qu'il y a là de toutes jeunes filles, qui passe leurs nuits et leurs jours auprès des malades, sans jamais songer à sortir. Et dire que c'est pour la vie! Voyez-vous, cela me dépasse.

— Mais vous ne répondez pas à ma question. Avaient-elles bien soin de vous?

— Je crois bien! Des soeurs, des mères, quoi! Et toujours gaies, toujours le sourire sur les lèvres. Je le répète, cela me confond. Je sais bien qu'on dit que c'est par pur dévouement qu'elles font cela. — Et il le faut bien puisqu'elle ne gagnent pas un sou. — Mais trouver à ça son bonheur, et bien! voyez-vous, ce n'est pas naturel!

— Et vous avez parfaitement raison, fimes-nous, c'est tout bonnement surnaturel, c'est-à-dire que c'est pour l'amour de Dieu qu'elles agissent; et que, dans chaque malade, elles voient Dieu qui souffre; c'est qu'en leur donnant leurs soins, c'est à Dieu lui-même qu'elles les donnent. Or, comme elles savent très bien que Dieu récompense magnifiquement quiconque abandonne tout pour consacrer ses soins à ses frères souffrants, rien ne les décourage, rien ne les rebute. Que leur importe à elles les plus dures fatigues? Et qu'est-ce qu'un peu de souffrances dans le temps, auprès du bonheur qui les attend dans l'éternité? Voilà, mon cher ami, le secret du dévouement avec lequel les bonnes Religieuses soignent leurs malades; elles les aiment comme membres souffrants de Dieu lui-même.

— Ah! j'y suis maintenant, fit notre jeune horloger, et je ne m'étonne plus de ce que j'ai vu pendant la bataille de Sedan à laquelle j'assistais. Si je vous disais qu'il y avait là d'intrépides petites Soeurs qui se moquaient des boulets prussiens comme de l'an quarante! J'en sais quelque chose, moi qui vous parle; l'une d'elle a soigné cette balafre que je porte au front. A peine étais-je arrivé à l'ambulance, que je vis venir à moi une jeune religieuse avec un visage si doux que jamais je ne perdrai le souvenir de sa figure angélique.

— Eh bien! me dit-elle, en voyant mon visage tout sanglant, c'est donc ainsi qu'ils vous traitent, les Prussiens?

—Ma Soeur, lui dis-je, ils m'ont donné le coup de la mort.

—Bah! dit-elle, un Français ne meurt pas comme cela. Si vous voulez être sage, suivre les prescriptions du docteur et les miennes, dit-elle en souriant, je réponds de tout. Et, tout en parlant, elle examinait ma blessure, la nettoyait et la couvrait d'une compresse. Voilà qui est fait, dit-elle, en attendant le médecin.

— Oh! ma Soeur, que je vous remercie!

— Vous m'appelez votre soeur, dit-elle, et vous avez raison, car je suis votre soeur, je suis même votre mère, j'ai du moins la prétention de la représenter ici, et j'espère bien que nous parlerons du pays. En attendant que je revienne, et cela ne va pas tarder, prenez patience et surtout . . . Mais je reviendrai.

Et elle disparut pour aller donner ses soins à d'autres blessés.

Le chirurgien arriva, me fit une opération douloureuse, et, lorsque la Soeur revint, j'avais une fièvre ardente.

Tout malade que j'étais: "Ma Soeur, lui dis-je, vous m'avez caché quelque chose tantôt, allez-vous me dire ça maintenant?

— Certainement, me répondit-elle, et même j'aurais dû le faire tout de suite, car vous avez beaucoup de fièvre.

— Que voulez-vous dire, ma Soeur?

— Je veux vous dire que si un médecin beaucoup plus habile que tous les médecins de la terre ne se mêle pas de nos affaires, ce sera bien regrettable, et ce médecin, le grand médecin par excellence, c'est le bon Dieu.

— Le bon Dieu?

— Oui, est-ce qu'il vous fait peur à vous, qui affrontez les balles des Prussiens?

— Mais non, ma Soeur.

— J'en étais sûre. Eh bien, dites-lui seulement de temps en temps: Mon Dieu, guérissez-moi! et je réponds du reste. . .

— Mais je n'en finirais pas, si je vous disais les délicieux quinze jours, — oui, délicieux — que j'ai passés entre les mains de cette Soeur. J'ai failli mourir, mais je le désirais presque, tant j'y étais bien préparé par les paroles magiques de cette sainte fille, qui avait appelé l'aumônier, — encore un brave, celui-là — pour me confesser et m'administrer. Voyez-vous, monsieur quand je me rappelle tout ça, il me semble que je n'ai pas de souvenir plus agréable, Ah, la soeur Clémentine . . . et bien, voycz-vous, c'est un ange!

— Ainsi, vous aimez beaucoup les Religieuses? lui dîmes-nous.

— Les Religieuses, monsieur! je leur donnerais mon sang! Et tenez, quand j'entends les goujats en médire, je suis prêt à sauter dessus.

Le passé qui file

La vieille file son rouet,
Parle de vieilles, vieilles choses;
La vieille a les paupières closes
Et croit bercer un vieux jouet.

Le chanvre est blond, la vieille blanche,
La vieille file lentement
Et pour mieux l'écouter se penche
Sur le rouet bavard qui ment.

Sa vieille main tourne la roue,
L'autre file le chanvre blond;
La vieille, tourne, tourne en rond,
Se croit petite et qu'elle joue.

Le chanvre qu'elle file est blond,
Elle le voit et se voit blonde
La vieille tourne, tourne en rond
Et la vieille danse la ronde.

Le rouet tourne doucement,
Et le chanvre file de même;
Elle écoute un ancien amant
Murmurer doucement qu'il l'aime.

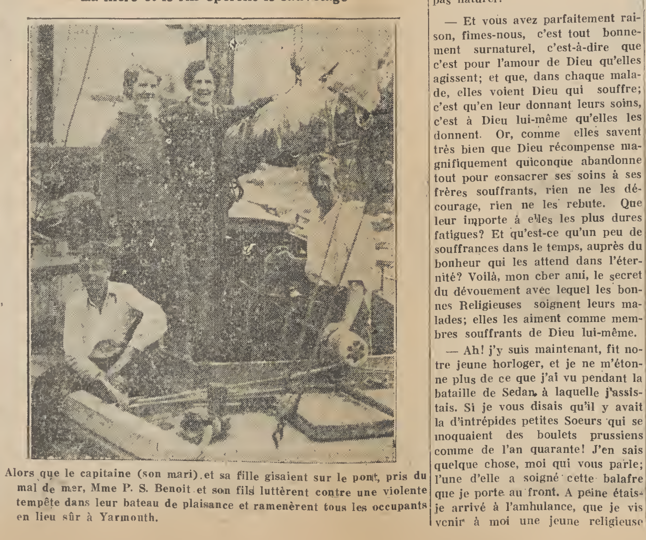
Le rouet tourne un dernier tour,
Les mains s'arrêtent désolées,
Car les souvenances d'amour
Avec le chanvre étaient filées.

Grégoire LE ROY.

Le jour où tous les catholiques qui croient vraiment à leur religion auront acquis le sens pratique de la doctrine sociale et accepteront sincèrement un programme commun d'action et de législation, leur position sera transformée dans le pays. Ils seront victorieux parce qu'ils auront cherché non les succès éphémères du scrutin, mais la durable conquête de l'âme populaire.

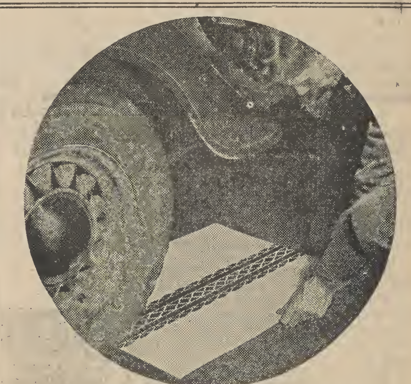
ALBERT DE MUN.

La mère et le fils opèrent le sauvetage



Alors que le capitaine (son mari) et sa fille gisaient sur le pont, pris du mal de mer, Mme P. S. Benoit et son fils luttèrent contre une violente tempête dans leur bateau de plaisance et ramenèrent tous les occupants en lieu sûr à Yarmouth.





Le fédéral en appellera de certains jugements

Le premier ministre King et les jugements de la Cour Suprême.--- Le ministère de la Justice donnera des précisions.

OTTAWA.— Le premier ministre King a déclaré aux journalistes que le gouvernement fédéral en appellerait bientôt au conseil privé de certains des jugements de la Cour Suprême du Canada à propos de la validité constitutionnelle de la législation sociale Bennett. Il n'a pas voulu, cependant, spécifier quels jugements particuliers feraient l'objet de l'appel.

Il est possible que le ministère de la Justice donne les précisions à ce sujet aujourd'hui même.

On sait que la Cour Suprême a rendu jugement le 17 juin. Elle décréta ultra vires la loi du placement et des assurances sociales et la loi de la mise en marché des produits naturels. Elle tint pour partiellement valides la loi de la commission fédérale du commerce et de l'industrie et pour valides l'article 498A du code criminel et la loi des concordats agricoles. Elle se divisa également sur trois lois: celles du repos hebdomadaire, des salaires minima et des heures de travail.

Le règne des agitateurs doit finir

HEPBURN ORDONNE DE FAIRE DES ARRESTATIONS

Tous les fauteurs de troubles dans les municipalités près de Toronto seront mis en prison

TORONTO.— Appuyées par la déclaration du premier ministre Hepburn à l'effet que "le règne de la populace doit prendre fin en Ontario", des escouades spéciales de police ont fait une descente dans les municipalités en bordure du lac. Les constables ont arrêté dix hommes qu'ils ont accusés d'avoir pris part à l'enlèvement et a l'emprisonnement des officiers du canton d'Etobicoke.

Des mandats d'arrestation pour environ une douzaine d'hommes furent émis, soir. La police a laissé entendre que ceux qui n'avaient pas encore été apréhendés le seraient au cours de la journée.

Ces mandats furent émis par le commissaire de la police provinciale, Victor Williams, après une conférence à laquelle prirent part le premier ministre Hepburn, le ministre du bien-être David Croll et d'autres représentants du gouvernement.

Les affaires extérieures nous coûteront moins cher cette année

L'administration en coûtera $10,502 de moins que l'an dernier.

OTTAWA.— L'administration des affaires extérieures coûtera au Canada cette année la somme globale de $688,490, soit $10,502 de moins que l'an dernier, si toutefois les crédits votés à cette fin sont suffisants.

La contribution du Canada á la Société des Nations pour 1936, y compris le secrétariat, l'organisation internationale du travail et la cour permanente de justice internationale s'élève à $194,390. Les traitements et dépenses du bureau du conseiller consultatif canadien à Genève sont de $32,500. Les depenses des délégués canadiens à l'assemblée, aux conférences et aux commissions de la SDN nécessitent $12,-500. Pour abonnement aux publications de la SDN et la subvention à l'Association canadienne de la SDN, le gouvernement fédéral affecte une somme de $3,000.

NOS DIPLOMATES

Les traitements et les dépenses du bureau du haut-commissaire du Canada à Londres, M. Vincent Massey, y compris $1,800 additionnels au haut-commissaire, s'élèveront, au cours de cette année financiére, à $125,500. Notre représentation à Washington, oú Sir Herbert Marler vient d'être nommé ministre, nous coûtera $100,000, y compris le traitement et les allocations du ministre plénipotentiaire, des secrétaries et du personnel.

La représentation à Paris, y compris le traitement et les allocations du ministre plénipotentiaire, M. P. Roy, des secrétaire et du personnel, coûtera cette année la somme de $77,000, soit un peu moins que l'année précédente. Notre représentation à Tokio, y compris le traitement et les allocations du ministre plénipotentiaire, Sir Herbert Bruce, des secrétaires et du personnel, entraînera des déboursés de $70,000.

En plus des sommes mentionnées ci-haut, qui forment un montant total de $614,890, on note dans les crédits des affaires extérieures le 31 mars 1937, une somme de $73,600 pour la commission des eaux limitrophes.

La dette du Canada

Les frais de négociations d'emprunts s'élèvent à $3,900,000. Répartition des versements.

LES ECHEANCES

OTTAWA.— L'intérêt sur la dette publique du Canada, durant l'année financière qui se terminera le 21 mars 1937, s'élèvera à $140,335,-078, y compris une somme de $3,-900,000 pour les frais de négociation des emprunts. L'an dernier, l'intérêt s'élevait à $137,139,117. Il y a donc augmentation de $3,195,961 cette année.

La somme à payer cette année est répartie sur la dette fondée payable à Londres; $96,503,954, en intérêt sur la dette fondée payable au Canada et à New-York; $7,358,680 en intérêt sur les autres obligations; $3,-900,000 pour les frais de negociations des divers emprunts.

Le Cánada versera au fonds d'amortissement la somme de $1,763,-260, dont $685,294 sur l'emprunt de 1930-1950, $469,633 sur l'emprunt de 1940-1960, $3,65,000; sur l'emprunt de 1953-1958 et $243,333 sur l'emprunt de 1950-1955.

DES RENARDS

De M. Gustave Hervé, dans "la Victoire":

Quoi! Est-ce que le communisme, en Russie, suivant les traces de notre Révolution de 93, n'a pas fait une guerre à mort au christiannisme, n'a pas détruit ou souillé la plupart des églises, massacré des milliers et des milliers de prêtres et de religieux, détruit le mariage chrétien, fait du mariage un simple contrat qu'on pouvait répudier pour un oui, pour un non, provoqué la naissance de ces troupeaux d'enfants abandonnés, ne connaissant ni père ni mère, dont la vue arrachait des larmes à tous les étrangers a qui il était donné de contempler leur détresse matérielle et morale?

Et en Espagne, les massacres de prêtres et de "bourjouis", lors de la téntative révolutionnaire des Asturies, les cadavres dépecés des religieux aux étals des bouchers, les Frères des Ecoles chrétiennes obligés de creuser leur fosse avant d'être fusillés? Et, ces jours-ci, l'incendie des églises.

Alors, parce que, en France les communistes adoucissent un peu la voix et tiennent un langage tout nouveau aux catholiques, le Pape leur dirait de sauter au cou de ceux qui sont les coreligionnaires et les admirateurs des auteurs des saturnales irréligieuses de Russie et d'Espagne?

Le Pape Pie XI n'a-t-il pas raison de se méfier et de se demander si les communistes qui font en France des avances aux catholiques ne sont pas des renards qui veulent les attirer dans des pièges, et se servir d'eux pour démolir ce qui reste de religion en France, une fois qu'ils seront les maîtres?

La récolte du blé

EN EUROPE ET EN AFRIQUE DU NORD

Elle sera satisfaisante

PARIS.— En se basant sur l'état de la culture du blé à la mi-juin et sur l'étendue emblavée, l'Institut international d'agriculture estime que les perspectives sont fort satisfaisantes dans l'ensemble des pays exportateurs, c'est-à-dire des quatre pays danubiens, la Pologne et la Lithuanie.

Elles sont, par contre, sensiblement moins bonnes, et plutôt audessus de la moyenne, pour l'ensemble des autres pays qui constituent le groupe des pays importateurs.

Au total, et en admettant naturellement que les conditions climatologiques soient normales d'ici à la moisson, la récolte de l'Europe pourrait approcher à 5 à 6 millions de quintaux près les récoltes relativement abondantes des deux dernières années et dépasser toutes les récoltes de l'après-guerre, á l'exception de celle de 1933, qui représente un maximum absolu et très élevé.

Dans l'Afrique du Nord, seule l'Egypte escompte une récolte un peu au-dessus de la moyenne et sensiblement égale à celle de l'an dernier.

L'Algérie prévoit une production à peu près moyenne, mais le Maroc, la Tunisie et la Libye n'ont qu'une récolte médiocre, et dans l'ensemble de la production le Nord-Africain sera déficitaire.

LA PLAIE DES CHENILLES

La photographie ci-dessus nous montre des chenilles envahissant les clôtures, les maisons, les poulaillers . . . . dans le nord Ontario, qui a été victime de cette hideuse plaie.

Le Dr Proudfoot demande l'enseignement bilingue

L'enseignement bilingue dans les comtés de Stormont, Dundas et Glengarry

CORNWALL.— Le Dr P.-B. Proudfoot, de Russell, président de l'association des contribuables des écoles rurales d'Ontario, dans une allocution, à une assemblée des comtés de Stormont, Dundas et Glengarry, tenue dernièrement à demandé d'adopter une résolution en vue d'introduire l'enseignement bilingue dans les écoles de ces comtés. Il remarque qu'il vit avec des Canadiens de langue française mais qu'il ne peut parler leur langue et que c'est là un désavantage. Tout Anglais ne sachant pas le français, dit-il, se trouve désemparé, quand il s'agit de trouver un emploi. Il demande aussi que toutes les écoles normales enseignent les deux langues et que tout professeur de langue anglaise connaisse le français.

Les lois Roosevelt et les travailleurs

WASHINGTON.— Le président de la Fédération du travail, M. William Green, vient de remettre au président des Etats-Unis, M. Roosevelt, un relevé du nombre des travailleurs affectés par l'invalidation de plusieurs lois du régime Roosevelt par la Cour suprême des Etats-Unis. Le nombre des travailleurs affectés est de 4 millions et demi.

SHAWINIGAN FALLS

L'astre-roi descendait sur l'horizon en feu;
Tout près de la cascade au murmure sévère
Je venais admirer la grande oeuvre de Dieu;
Et mon esprit planait au-delà de la terre.

Les chutes parsemées de milliers d'étincelles
Sur elles répandues par le flambeau du jour,
Continuaient à couler leurs eaux si bleues, si belles,
Faisant monter vers Dieu comme un long chant d'amour.

Je regardai longtemps les rayons de lumière
Se jouer doucement dans cette onde d'azur.
Et de mon coeur montait une ardente prière
Vers Celui qui créa ce flot si beau, si pur.

Puis quand, enfin, la nuit vint de ses sombres voiles
Cacher tout ce tableau à mes yeux éblouis,
Je crus entendre encore, sous les blanches étoiles,
Comme un écho lointain, des chants du paradis.

Je quittai à regret ce lieu plein d'un doux charme
Où j'aurais tant voulu couler en paix mes jours.
En partant j'essuyai une furtive larme
Et j'oubliai mon coeur .... avec tous ses amours.

Céline Parray

UN PEU DE LUMIERE DE LA LIGUE . . .

SUR LA FERME

Grandes cultures du Canada 1936

Le Bureau Fédéral de la Statistique communique aujourd'hui un bulletin donnant (1) l'état des cultures au Canada exprimé numériquement tel que constaté à la fin de juin et (2) une estimation préliminaire des étendues en grains tard semés et en foin.

RESUME

Durant le mois de juin, les déclins dans l'état des principales graminées dans les Provinces des Prairies ont plus que contre-balancé l'amélioration qui s'est produit dans les Provinces Maritimes et de l'Est et dans la Colombie Britannique. Comme résultat, les moyennes pour le Dominion au 30 juin étaient de beaucoup inférieures à celles du 31 mai et aussi aux chiffres comparatifs de l'an dernier. Pour ce qui est des récoltes semées tard et des fourrages, dont la plus grande partie des emblavures se trouve en dehors de la zone de sécheresse de l'Ouest, les chiffres sur l'état des récoltes se sont bien maintenus en juin mais, dans la plupart des cas, ils ne sont pas aussi élevés qu'au 30 juin 1935. L'état des pâturages atteignait à peu près la moyenne au 30 juin; il avait cependant subi une perte de 1 point durant le mois et se trouvait de 3 points inférieurs au niveau de l'an dernier. L'apparence du blé d'automne a subi un léger déclin durant le mois, tandis que la nouvelle période de sécheresse dans les Provinces des Prairies a réduit de près de 14 p.c. l'apparence du blé de printemps. Cette récolte s'est de nouveau détériorée depuis que les rapports des correspondants ont été reçus à la fin de juin. L'état des pommes de terre, dont les ensemencements sont un peu plus forts, se trouvait à 95 au 30 juin 1936, comparativement à 96 il y a un an.

Dans les Provinces Maritimes, des pluies abondantes et de hautes températures ont presque partout amélioré l'état des récoltes. L'amélioration s'est surtout produite dans l'île du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick. Les graminées de printemps ont répondu immédiatement à la température plus favorable. La récolte de foin et les pâturages sont les meilleurs depuis nombre d'années. Les vers gris ont causé quelques dégats dans l'Ile où une température plus chaude aurait été très utile dans maintes localités si elle s'était fait sentir plus tôt. Toutefois, l'aspect des récoltes est des plus satisfaisant.

Les chiffres sur l'état des récoltes sont aussi plus élevés dans Québec. Toutefois, l'amélioration n'a généralement pas été suffisante pour atteindre la moyenne ou le niveau de 1935. La récolte de foin et de trèfle et l'état des pâturages font cependant exception; ils sont au-dessus de la moyenne enregistrée au 30 juin 1935. L'amélioration dans Québec est attribuable à une plus haute température et à des pluies bien distribuées.

Une variation considérable dans l'état des récoltes d'Ontario est devenue évidente durant le mois de juin. La pluie a été plutôt faible et a consisté surtout en averses mal distribuées, de sorte que la sécheresse est devenue un facteur important dans la réduction de la récolte probable. Les fourrages et les graminées d'automne et les pâturages ont souffert tout particulièrement, tandis que les graminées de printemps ont réussi à maintenir leur état. Les betteraves à sucre promettent moins qu'en 1935. Au 30 juin, les récoltes de grande culture, sauf le maïs d'ensilage, promettaient moins qu'en 1935.

L'absence de pluie aux périodes importantes de la croissance est responsable du déclin général dans l'aspect des récoltes dans les trois provinces des Prairies. A la fin de juin, presque tous les chiffres sur l'état des récoltes étaient plus bas qu'au 31 mai 1936 ou au 30 juin 1935. La zone triangulaire de sécheresse dans les régions sud et centrale qui existe plus ou moins depuis 1929 a été de nouveau le principal centre de détérioration; les districts nord du Manitoba et de l'Alberta promettent mieux. Les sauterelles et les vers gris ont causé des dégâts considérables sur une vaste superficie. mais la sécheresse et la chaleur ont été les facteurs les plus importants. Les pâturages et les fourrages ont souffert tout comme les graminées et la pénurie de fourrage est devenue très probable dans quelques régions.

De bonnes pluies et des températures modérément élevées ont favorisé l'état des récoltes dans la Colombie Britannique et, au 30 juin, les chiffres sur l'état de toutes les récoltes étaient plus élevés qu'au 30 juin 1935.

Depuis que les rapports des correspondants ont été reçus à la fin de juin, une légère amélioration seulement s'est produite relativement à la sécheresse dans l'Ontario et les Provinces des Prairies. La sécheresse et la chaleur ont de nouveau réduit les perspectives de récolte durant la première semaine de juillet puis des averses tombées çà et là ont amélioré la situation. On prédit de nouvelles pluies dans les Provinces des Prairies aujourd'hui; elles seront beaucoup plus avantageuses pour les pâturages et les prairies que pour les graminées. La température favorable se maintient dans les Provinces Maritimes, dans Québec et la Colombie Britannique.

Les estimations préliminaires sur les emblavures de grains semés tard sont données dans ce rapport. Sauf pour le foin et le trèfle, la luzerne et la betterave à sucre, les chiffres sont inférieurs à ceux de 1935.



L'uniformité de la qualité est le plus grand facteur dans les porcs à bacon

Il y a plusieurs choses importantes à noter dans le commerce des porcs en 1935, dit le Seizième Rapport annuel des marchés, publié par la Division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture. En premier lieu, le prix moyen est resté un peu plus élevé qu'en 1934, malgré une diminution du prix moyen sur le marché anglais pour les stocks disponibles de porcs, créant ainsi un marché satisfaisant au point de vue du producteur. Les exportations sur le marché anglais ont dépassé celles de l'année précédente, au moment où les prix ne paraissaient pas devoir être avantageux.

En ce qui concerne la place du Canada sur le marché anglais, nous avons repris la place que nous occupions en 1934, venant deuxième sur la liste des ravitailleurs au point de vue de la quantité. Cette situation a été encore raffermie en 1935 par l'augmentation des expéditions sur le Royaume-Uni tandis que le volume total des importations venant de tous les pays diminuait. En ce qui concerne les jambons, le Canada est arrivé deuxième également. Là encore il a fourni une quantité plus forte dans un volume total d'importations plus faible que l'année précédente. Le Danemark avait encore la plus grosse part du commerce du bacon en Grande-Bretagne et l'Etat Libre d'Irlande a beaucoup accru la quantité de ses produits pendant l'année. Les approvisionnements des pays étrangers ont diminué en proportion des nouvelles restrictions apportées à leurs contingentements.

Malheureusement la situation des prix des produits canadiens dans le commerce à bacon anglais ne s'est pas améliorée; les prix moyens de son bacon sont restés inférieurs à ceux des autres pays. Il a été donné différentes explications de cette situation de temps à autre, mais nous pourrions répéter ici, dit le Rapport, que si les catégories supérieurs de bacon canadien sont aussi bonnes et parfois même meilleures que les catégories supérieures de l'autre bacon importé au Royaume-Uni, la qualité dans l'ensemble est encore très variable et soutient mal la comparaison avec celle du bacon étranger. L'uniformité de qualité est le facteur le plus important parmi tous ceux qui règlent les prix du bacon, surtout maintenant que la quantité fournie par le Canada vient immédiatement après celle du Danemark. Ceci indique l'importance des travaux que l'on fait actuellement pour développer plus d'uniformité dans le type et la qualité des porcs de consommation en *vie*, et d'uniformiser en même temps les pratiques des salaisons dans la préparation et la vente des produits.

Le poids du pain au Canada

Le poids d'une miche de pain n'est pas uniforme sur toute l'étendue du Canada. Il est réglé par les statuts de la province dans la Nouvelle-Ecosse, le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan, et l'Alberta. En Nouvelle-Ecosse, les statuts (S.R. 1923, Chap. 107, article 2) portent que "le pain destiné à la vente doit avoir les poids suivants respectivement, et aucun autre, savoir, quatre livres, deux livres, deux livres, une livre et huit onces, et ce poids doit être marqué en caractères romains". Les statuts de Québec déclarent que huit heures après avoir été cuites, vendues, ou exposées en vente, les miches de pain, qui doivent être faites de bonne farine saine, doivent peser douze onces ou tout multiple de ce poids; d'autre part, les statuts de 1927 de l'Ontario, chapitre 268, article 1, perscrivent que le poids du pain pour la vente doit être de 24 onces avoirdupoids, sauf pour les petites miches de pain qui peuvent avoir n'importe quel poids, ne dépassant pas douze onces.

Les statuts de la Saskatchewan fixent le poids net d'une miche de pain non enveloppée de papier à 20 onces, ou 40, ou 60 onces avoirdupoids, à l'exception des pains de fruits et du pain de sole qui ne doivent pas peser moins de 16 onces. Les statuts de l'Alberta, 1934, chapitre 34, fixent le poids des miches régulières de pain à 20 onces au minimum et pour les plus grandes miches à tout multiple égal de ce poids. Le pain de fantaisie est limité à 18 onces, le pain de fruits à 16 onces, et les petits pains ou gâteaux ne doivent pas peser plus de huit onces chacun.

Le poids moyen d'une miche de pain pour l'emploi quotidien dans l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, est d'une livre et demie ou de 24 onces; il est d'une livre et demie ou 24 onces dans certaines municipalités du Québec, tandis que dans le reste de la province le poids moyen est fixé à quatre, cinq et six onces; il est de 24 et 48 onces dans l'Ontario, sauf pour les petites miches; il est généralement de 16 et 20 onces au Manitoba, sauf dans les parties reculées de la province où la moyenne est de trois livres: tandis que le poids moyen de la miche de pain dans la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique est de 16, 18 et 20 onces.

Faits au sujet du blé et de la farine de blé

Les Iles Britanniques sont le meilleur débouché pour la farine de blé canadienne, tandis que l'Extrême-Orient est le marché naturel de l'Australie. Les exportations de farine de blé des Etats-Unis sont assez bien réparties dans le monde entier, tandis que le marché du Japon pour cette denrée est l'Extrême-Orient.

La production de blé dans l'Inde a souvent dépassé celle du Canada, mais l'Inde n'exporte qu'une faible partie de sa production.

En 1928, les trois plus grands exportateurs de farine de blé dans le monde étaient, par ordre d'importance, les Etats-Unis, le Canada, et l'Australie. En 1935, ces mêmes pays se classaient dans l'ordre suivant: Australie, Canada et Etats-Unis, en raison de la réduction de 28 pour cent dans les exportations américaines et du développement constant des exportations australiennes après 1930.

La Russie a été un facteur des plus irréguliers dans la situation mondiale des céréales; elle a fait subitement son apparition sur le marché en 1930 et 1931 comme grande exportatrice de blé, d'orge et d'avoine, et elle est retombée dans la suite à une position d'importance secondaire.

Exception faite des deux années 1928 et 1934, c'est le Canada qui a fourni, le plus de blé au marché anglais. En 1929 l'Argentine, et en 1931, la Russie, venaient en tête de la liste.

En 1935, le Canada a fourni 70 pour cent de la farine de blé importée par les Iles Britanniques. L'Australie, l'Italie et la France ont augmenté leurs exportations de farine de blé sur le marché anglais, mais celles des Etats-Unis et de l'Argentine ont faibli.

Entrefilets

Les oeufs fendillés, quelle qu'en soit la qualité, ne peuvent être mis dans les catégories canadiennes A et B. Les oeufs fendillés se classent dans la catégorie C et ils doivent être emballés séparément des oeufs de cette catégorie.

Il s'emploie beaucoup d'énergie hydro-électrique sur les installations avicoles, spécialement dans l'Ontario, et sa valeur pour stimuler la ponte est bien connue, mais il n'existe pas encore de relevés comparatifs des résultats obtenus.

Pendant l'année 1936, à venir jusqu'au 18 juin, il s'est exporté sur les marchés anglais 13,831 bovins canadiens sur pied. Pendant la même période, l'exportation de bovins sur les Etats-Unis s'est montée à 139,082 bovins. Pendant la période correspondante de 1935, les exportations sur la Grande-Bretagne se sont montées à 4,817 bovins, et pour les Etats-Unis à 90,252.

LE MARCHE
Le blé

WINNIPEG, le 13 juillet

Blé.— No. 1 dur 92 7-8; No. 1 nord 91 7-8; No. 2 nord 90 5-8; No. 3 nord 85 7-8; No. 4 nord 80 1-4; No. 5 blé 75 3-4; No. 6 blé 74 1-4; fourrage 58 1-4; No. 1 Garnet 86 7-8; No. 2 Garnet 85 7-8; Durum 93 7-8; No. 4 Spécial 74 5-8; No. 5 Spécial 69 1-4; No. 6 Spécial 66 3-4; Voie 91 7-8.

Avoine.— No. 2 CW 41 1-4; No. 3 CW and Ex. 1 fourrage 37 1-4; No. 1 fourrage 35 1-4; No. 2 fourrage 33 1-2; No. 3 fourrage 30 1-4; voie 40 1-4.

Orge.— 6-rangées Ex 3 CW 67 7-8; 2-rangées Ex. 3 CW 54 7-8; No. 4 CW 49 7-8; No. 5 CW 45 1-8; No. 6 CW 43 1-8; voie 52 7-8.

Lin.— No. 1 CW 170; No. 2 CW 166; No. 3 CW 155; No. 4 CW 146; voie 170.

Seigle.— No. 2 CW 57 1-2.

Les bestiaux

WINNIPEG

Bouvillons choisis, $5.00, bons $4.50, medium $3.50, communs, $3.00.

Taures choisies, $4.50 à $4.75; bonnes $4.00; medium $3.00; communes $2.50 à $2.75.

Veaux, de première qualité ,$5.50 à $6.00; moyens $4.25 à $4.75.

Vaches en assez bon ordre, $2.75 à $3.00.

Taureaux, $2.25 à $2.50, communs $1.50.

Porcs, bacon, $9.00, pesants $8.75.

Truies, $5.25 à $5.75.

Moutons, $4.13; Agneaux $7.50 à $8.00.

PRINCE ALBERT

Bouvillons de bonne qualité $4.00 à $3.75;

Taures, $3.00; vaches grisses $2.25 à $2.50;

Porcs, bacon, $8.75, Angeaux $5.50.

LE CHANGE

Les Changes . . . .,

Livre sterling à New-York 5.02 7-8;

Dollar canadien à New-York 0.99 29-32.

Franc à New-York 6.62 1-4 sous;

Livre sterling à Montréal 5.03 1-4;

Dollar américain à Montréal 1.00 3-32;

Franc à Montréal 6.62 7-8 sous;

En or: Dollar américain, 59.26;

Dollar canadien, 59.24.

LA RECOLTE

OTTAWA.— On estime que la récolte de blé serait de 250,000,000 de boisseaux, si les conditions n'empirent pas, compartivement à 375,000,000 boisseaux l'an dernier.

On croit que l'excédent des récoltes précédentes, qui s'élevait à 125,000,000 ou 150,000,000 de boisseaux, serait réduit à 50,000,000 ou 75,000,000, si les ventes continuent avec autant d'activité.

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le **vendredi 31 juillet 1936** des soumissions pour la reconstruction d'un mur de soutènement à Prince-Albert, Sask. lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour mur de soutènement, Prince-Albert, Sask."

On peut consulter les plans, la formule de contrat et le devis et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux Publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional édifice de la douane, Winnipeg, Man., ainsi qu'au bureau de poste de Prince-Albert, Sask.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans la dite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt ou les bons susdits et , s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

REMARQUE.— Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
J. M. SOMMERVILLE,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 10 juillet 1936.

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

****

St -Hubert

Nous regrettons la distraction du typographe qui, dans notre dernière chronique au sujet de l'excellente conférence de M. l'abbé Foisy, sur l'oeuvre de la "Bonne Presse", a fait déverser par l'orateur même "des flots de pluie dessus des têtes du nombreux auditoire". Non, voyons! même si M. Foisy eut été en mesure de le faire, il s'en serait certainement abstenu. Infiniment plus naturel et plus vrai était le texte original reconstitué comme suit: "Au moment même où notre orateur déversait sur le nombreux auditoire, "Les flots de son éloquence", à l'extérieur, une malencontreuse tempête déversait au-dessus de nos têtes des flots de pluie, etc, etc".

NOUVELLES.

A M. et Mme Marius Gérard vient de naître leur 5e enfant, (5e garçon). Il n'y a pas encore 6 ans qu'ils sont mariés. Nos plus sincères félicitations, Marius, et nos meilleurs voeux au nouveau-né.

Juste à temps pour la naissance

****

de leur petit-fils, M. et Mme O. Praud nous sont revenus de Timmins, Ont., où, pendant un mois, ils sont restés en visite chez leurs enfants, Frank et Gustave.

Mme Brodeur, mère, de St-Boniface, a fait dernièrement une courte visite chez son fils, M. J. W. Brodeur, notre marchand général. Quelques jours après, c'était le tour de M. Brodeur, père, qui, le matin même de son arrivée ici, mettait gracieusement son expérience d'excellent charpentier au service des organisateurs de notre pique-nique, pour la construction des comptoirs et autres commodités. Grâce au dévouement d'un certain nombre de paroissiens de bonne volonté, le nouvel emplacement de notre pique-nique, en arrière de l'église, s'est trouvé prêt à temps pour recevoir dignement, le jeudi, 9 juillet, le nombreux public sur lequel nous comptions. Nos deux Clubs de Balle-Molle avaient rivalisé d'ardeur et de savoir-faire dans le nivellement du terrain des jeux. Nos Dames se sont admirablement débrouillées dans la préparation des repas. Le Comité et les Sous-Comités des hommes nous avaient conçu un programme

****

de jeux et d'attractions fort bien agencé. Jamais, jusqu'ici, nous n'avions eu une organisation aussi complète et aussi parfaite.

Annoncé depuis longtemps par une propagande intensive et intelligente, et favorisé, le jour même, par une température idéale, notre pique-nique devait être un succès; et, on peut dire qu'il l'a été vraiment à tout point de vue. Depuis longtemps, nous n'avions vu une foule aussi considérable; et jamais peut-être nous n'avions donné au public aussi entière satisfaction. Grand merci et nos plus chaleureuses félicitations aux Dames et Messieurs en charge de l'organisation de cette belle fête.

Le pique-nique à peine terminé, nous procédons à l'organisation de notre "Ecole de Vacance Religieuse". C'est le lundi, 20 juillet prochain, des le matin, que tous nos enfants de 6 à 15 ans sont invités à se rassembler pour 2 semaines autour de l'église, pour travailler fort à leur instruction catéchistique, en même temps qu'à la pratique intensive des exercices de la vie chrétienne.

Un télégramme de Willow Bunch

nous annonce que la

"Tournée du Patriote"

dans le sud

est remise

"Une de perdue deux de trouvées"

Edit eur
L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce
Section des T ois-Rivières.

33 (G. de Bourcherville) Illustration: Jules Paquette

"Mère Coco, dit enfin Pluchon, une fois qu'elle lui eut raconté la tragique histoire, vous avez tout de même réussi. — Ah je vous assure que la toilette fut difficile. Je l'ai revêtu entièrement sans oublier les vêtements de dessous. Encore une chance que le capitaine est plus gros, car le cadavre était enflé — "Tenez ,reprit Pluchon, vous avez mérité cet argent."

Pluchon court ensuite chez le docteur Rivard, et lui rend compte de sa mission. "Mon cher, dit le docteur en lui offrant à boire, vous êtes une fine mouche. Maintenant il faut aller chez le coroner et lui faire part de votre découverte d'un cadavre, près du couvent des Ursulines. A la santé de Pierre de Saint-Luc."



Averti de la macabre découverte, le coroner part, accompagné du médecin, de Pluchon et d'une foule de curieux pour se rendre sur le lieu du drame. On sort de l'eau le cadavre méconnaissable, à la face mangée par les oiseaux. Dans ses habits une lettre adressée "Au capitaine Pierre de St-Luc" fait identifier le noyé comme étant le cadavre de Pierre.



Le soir cette nouvelle est sur tous les journaux. On peut lire: "le capitaine Pierre de St-Luc, capitaine du Zéphyr, s'est noyé accidentellement. On a retrouvé son corps revêtu de ses habits de marin et des papiers à son usage. Lorsqu'elle fut rapportée à bord, la nouvelle causa une peine immense. Tout l'équipage fut consterné, et sanglota.

34



A la nouvelle de la noyade de son maître, le capitaine Pierre de St-Luc, le nègre Trim, tomba dans un véritable désespoir. Il leva ses bras au ciel et gémit comme un tigre auquel on a ravi sa liberté. Il s'écrie dans un accent de douleur qui étrangle: "Ah, mon petit maître adoré. Puisque tu est mort, je vais mourir de peine".



De son côté, le juge, depuis la visite si édifiante du docteur Rivard, méditait un pieux dessein. A l'hospice, se disait-il, on doit sûrement avoir des traces sur la provenance de Jérôme. Quel plaisir si je découvrais le secret Et, si par hasard l'enfant avait quleque droit d'héritage, cela reviendrait au docteur. Il demanda sa voiture et partit.



Le juge rencontre le chef de l'institution, et le perquisitionna sur la provenance de Jérôme. — "Je n'en sais rien, Votre Honneur. Je vais vous faire voir le livre où le portier inscrit à mesure les entrées. Jérémie courut chercher le régistre et le juge put lire le document frauduleusement falsifié, comme on sait, par le docteur Rivard.



"C'est une révélation, dit le juge en terminant sa lecture. Cet enfant, amené ici par une femme appelée Coco-Létard, fut plus tard identifié comme Alphonse-Pierre, fils légitime de Alphonse Meunier de Nouvelle-Orléans, sa mère Léocadie Mousseau est décédée à Montréal. L'enfant est né à St-Martin. diocèse de Montréal, Province de Québec".

Delmas

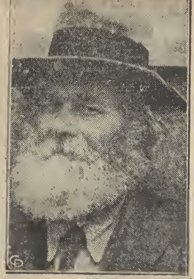
Nous sommes contents de pouvoir féliciter Mlle M. E. Bowes, A. L. C. pour le succès remarquable de ses élèves de Delmas dans leurs examens de musique du Conservatoire de Toronto, tenus récemment à Nord Battelford. Bernadette Richard et Marie Best ont passé avec grande distinction l'examen du grade VIII Junior avancé: Hubert Richard avec honneur, celui du grade VI Primaire avancé, tandis que Robert Poulin et Jeannette Desjardins. Mlle M. E. Bowes demeure à Payton.

Nouvaine à la bonne Sainte Anne à la radio

AUX POSTES: CHRC (516 M., 589 K.) QUEBEC, CKAC (410 M. 730 K.) MONTREAL DU 16 JUILLET (DE 10 HEURES A 10.30 DU SOIR) JUSQU'AU 26 JUILLET INCLUS.

Chaque soir, une causerie en français et en anglais sera donnée par le R. P. H. Caron, rédemptoriste, et le chant des cantiques populaire à sainte Anne sera assuré par une chorale de chantres canadiens, sous les direction de M. Louis Gravel, professeur de chant à l'Université Laval de Québec. Le soir de la Fête, le 26, de 9 heures à 9.30 heures, heure avancée, Radio-Canada transmettra à travers le pays tout entier, la cérémonie de la Basilique de Sainte-Anne. De même que l'an dernier, très probablement le réseau américain N. B. C. transmettra le même programme à travers tous les Etats-Unis.

Une RELIQUE (une parcelle de la statue miraculeuse, sauvée de l'incendie de 1922) sera envoyée à tous ceux et celles qui voudront bien faire parvenir leur supplique au Sanctuaire de la Bonne Sainte Anne pour la Neuvaine.



ANDRE ROUSSIE

M. André Roussie, qui a laissé la province de Québec depuis six mois, peut-être un an, se rend à Vancouver à pieds.... pour de là continuer sa route il ne sait où...

La presse catholique au service des encycliques pontificales

Ce sujet a été traité, au Congrès de la Bonne Presse, à Rome, par M. le chanoine Chevrot, curé de St-François-Xavier à Paris--- Ce que les catholiques doivent demander à leur journal--- En lisant un journal catholique on devient plus catholique.

Au Congrès de la "Bonne Presse", à Rome, M. le chanoine Chevrot, curé de Saint-François-Xavier, à Paris, a présenté un rapport sur "La presse catholique au service des Encycliques pontificales".

Il commença par montrer que les catholiques doivent demander à leur journal de les instruire des Encycliques pontificales. Malgré les louables efforts accomplis pour leur diffusion, en effet, elles ne sauraient atteindre la grande masse des fidèles si leur journal ne leur en parle pas ou ne leur fait qu'une place très insuffisante. En réalité, hors les catholiques éclairés, la foule des croyants n'a qu'une idée très vague de ces documents essentiels quand elle ne les ignore pas complètement. Combien de chrétiens connaissent les pages immortelles de Quadragesimo anno! Une récente enquête a donné, sur un aspect important de cette question des résultats navrants. Mais l'ignorance des pères n'est pas moins grande que celle des fils. C'est que les catholiques, comme ne cesse de le répéter "Pierre l'Ermite", n'ont pas encore compris que le prolongement nécessaire de l'école catholique, c'est le journal catholique, et que le journal neutre est encore plus funeste que l'école neutre.

Cette vérité apparait avec une évidence criante quand on considère comment la presse d'information, eût-elle une clientèle catholique, renseigne ses lecteurs sur les encycliques pontificales. Elles les informe, en général, très vite de leur publication. Mais là se borne son souci, on presque: elle ne leur en fait le plus souvent connaître qu'un squelette décharné auquel il manque plusieurs pièces, et non toujours les moins importantes. Même les journaux qui ont des rédacteurs spécialement chargés des nouvelles religieuses, se bornent à des analyses qui, pour être exactes, n'en sont pas moins fort incomplètes, qui, au surplus, perdent de leur valeur, enfouies qu'elles sont dans le fouillis des nouvelles profanes. Et que dire de tant de feuilles qui s'appliquent à étouffer la parole du Pape et celle des évêques!

Il faut rendre grâces aux journaux catholiques de ce qu'ils ont fait pour faire connaître et répandre les Encycliques. Il y aurait peut-être plus à faire encore, ajoute le chanoine Chevrot, qui formule quelques suggestions.

"Nous ne prendrons sans doute pas à notre compte le mot fameux du célèbre converti anglais, William George Ward: "J'aimerais recevoir chaque matin à mon déjeuner, avec mon "Times", une nouvel le Bulle pontificale". Cependant, quand nous faisons sauter la bande de notre quotidien catholique, nous avons, en le dépliant, l'impression de respirer comme "un parfum de Rome". N'est-il pas vrai, Messieurs, qu'à lire régulièrement un journal catholique, non seulement on se sent chaque jour un peu plus catholique, mais on le devient réellement chaque jour de plus en plus?

A l'Expo ition du Vatican

Le pavillon de la presse catholique du Canada

M. le chanoine Chamberland, directeur général de l'Action sociale catholique de Québec et président du Comité national canadien de l'E.M.P.C., nous transmet un article de *l'Osservatore Romano*, en date du 1er juin dernier. Cet article dit l'enthousiasme des visiteurs de l'Exposition mondiale de la presse catholique en face des magnifiques réalisations des journalistes de tous les pays qui ont voulu faire une apothéose de la presse catholique en hommage à Sa Sainteté le Pape Pie XI, à l'occasion du jubilé de l'*Osservatore Romano*.

Voici donc ce que disait ce journal comme description du pavillon canadien de l'E.M.P.C.

"Ample, lumineux et sobre; c'est ainsi que nous est apparu le Pavillon canadien, qui s'impose à l'attention des visiteurs par l'abondance des publications qu'on y a exposées et par la clarté et le grand nombre des statistiques; mais par-dessus tout, ce pavillon nous a plu à cause de ses cartes murales peintes au Canada, qui occupent les deux murs principaux de la salle, lui donnant un aspect original et pittoresque.

Le Saint-Père, dans sa visite à l'exposition dimanche dernier, le 31 mai, visite détaillée, s'il en fut a exprimé toute sa satisfaction de ce beau travail".

On souhaite que les catholiques du Canada se rendent nombreux d'ici à la fin de l'automne, à la Cité Vaticane, afin d'admirer à leur tour la puissance de la presse catholique. Il leur en coûtera peu, vu les réductions substantielles qu'accordent les compagnies de transport européennes.

Pour les missions de Chine

QUEBEC.— Cinq pères jésuites et un frère coadjuteur partiront vers le 15 août prochain, pour les missions de Chine. Ils se rendront à Süchow. Voici leurs noms: les RR. Pères Bourassa, des Trois-Rivières P. Demers, P. Bouchard, de Batiscan, P. Ricard, de Sudbury, P. Valois et le R. Frère Souligny, de Fournierville, Ontario.

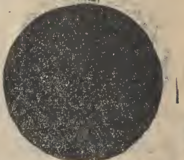
Mort de M. Albert Gervais

DE L'"ETOILE DU NORD", DE JOLIETTE

JOLIETTE.— M. Albert Gervais, propriétaire de l'hebdomadaire *l'Etoile du Nord*, est décédé à l'âge de 57 ans. M. Gervais, qui était malade depuis quelque temps, venait être en bonne voie de rétablissement.

FLUCTUATION
de nos
Abonnements
IL FAUT LES DOUBLER

100—	—100
95—	—95
90—	—90
85—	—85
80—	—80
75—	—75
70—	—70
65—	—65
60—	—60
55—	—55
50—	—50
45—	—45
40—	—40
35—	—35
30—	—30
25—	—25
20—	—20
15—	—15
10—	—10
5—	—5



Nous avons atteint
cette semaine
49.46%
de notre
OBJECTIF

NOUVELLES

UN PEU D'ESPOIR

WINNIPEG.— On annonce que des pluies générales dans les trois provinces du centres ont fait renaitre un peu d'espoir, quoique les dommages causés à la récolte ne puissent être réparés totalement.

Prêts à accepter les certificats

EDMONTON.— Les pères de famille de cette ville sont prêts à accepter, comme salaires annuels, les certificats de prospérité tels que proposés par le gouvernement, afin de donner le bon exemple et d'activer la circulation d'un plus fort crédit. Lors d'un meeting du Conseil de ville, les échevins ont consenti d'accepter la moitié de leur salaire en certificats.

Un représentant à la Conférence de Londres

SASKATOON.— Lors de la dernière réunion annuelle de la "Saskatchewan Livestock Producers Ltd.", les délégués ont exprimé le désir, sous la forme d'une résolution que les cultivateurs soient représentés à la Conférence de l'Empire et insisté pour que la Chambre de l'agriculture du Canada prenne la chose en main.

SALAIRE MINIMUM

REGINA.— On mettra bientôt en pratique le règlement concernant les salaires minima pour les hommes dans la province.

Un poste de télégraphie sans fil

Une nouvelle non confirmée annonce que le gouvernement établirait ici un poste de télégraphie sans fil au coût de $50,000.

1,500 victimes de la chaleur

CHICAGO.— Des pluies assez générales viennent de mettre fin à une longue semaine de chaleur torride, qui a fait des dommages évalués à plusieurs centaines de millions sur les fermes et causé la mort d'au moins 1.500 personnes aux Etats-Unis.

EN ONTARIO

TORONTO.— La vague de chaleur qui s'est abattue sur cette province la semaine dernière a fait 450 victimes, au bas chiffre.

DANS L'OUEST

EMERSON, Man.— L'insensité de la chaleur a atteint 112 degrés ici vendredi dernier. Les mortalités causées par la chaleur et les noyades se chiffrent à vingt-six dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba.

LA SECHERESSE

CHOCAGA.— On estime les dommages causés par la sécheresse à quelque chose comme $225,000,000 dans le centre-ouest américain.

Cinq millions, victimes de la famine

CHENGTU, Szechuen, province de Chine.— Les officiers chargés de l'assistance publique évaluent à 5,000,000 le nombre de personnes qui sont mortes victimes de la famine. Ils affirment que plusieurs milliers sont en proie à la misère noire et que plusieurs succomberont d'ici la prochaine récolte.

AUTOUR DU MONDE EN BICYCLE



Thomas "Pat" Moore, Kentuckyan, est âgé de 18 ans. Il a quitté Kentucky depuis 1935. Il voyage depuis et continuera jusqu'à ce qu'il ait fait le tour du globe. A Vancouver, il s'est fait un compagnon de route dans la personne de Pack Marsh.

"Canadian Airways Ltd"

Voyages

(Rapport du 13 juillet)

Al. Parker "APF" vola près de 1,000 milles encore dimanche le 12 courant accomplissant deux voyages à Lac la Ronge suivis d'un autre voyage circulaire à Ile à la Crosse, transportant d'avance le courrier de la semaine exceptionnellement lourd par air.

Trois passagers se rendirent à Lac la Ronge pour essayer le nouveau camp de pêche de la Canadian Airways. Ils sont:

C. H. Niles, prés. la Sask. Fish and Game Ass'n,
M. J. H. Evans, de Saskatoon.
M. Ben. W. Hoechen, Saskatoon.

Pilote W. J. Windrum arriva à Goldfields tard dimanche soir avec un groupe du gouvernement de la Saskatchewan comprenant:

L'hon. T. C. Davis.
L'hon. W. F. Kerr.
D. A. Hall, M. L. A.
E. Swaine, surintendant des mines pour la Sask.

SERVICE POSTAL AERIEN

On a inauguré le service postal aérien entre Prince-Albert et Goldfields, lundi dernier. Le pilote Al. Parker, de la "Canadian Airways" a transporté le premier courrier. Il avait à son bord, M. E. Rippengale, inspecteur attaché à l'office postal de Saskatoon.

M. King ira peut-être dans l'Ouest en août

OTTAWA.— Le premier ministre, M. King, a dit qu'il espère pouvoir faire un voyage dans les provinces de l'Ouest au cours du mois d'août. Il espère pouvoir se rendre jusqu'à Vancouver. M. King sera présent à la cérémonie, le 14 juillet, à Ottawa, de la pose de la première pierre du nouvel édifice de la Légation de France.

Election fédérale le 10 août dans Wright

OTTAWA.— L'élection complémentaire fédérale dans le comté de Wright, nécessitée par la mort de M. F.-W. Perras, député libéral de ce comté aux Communes, aura lieu le 10 août. La mise en nomination aura lieu le 3 août.

M. King ira à Québec le 31 juillet

OTTAWA.— Le premier ministre du Canada, M. King, annonce qu'il ira à Québec à la rencontre de M. Roosevelt, président des Etats-Unis, lorsque celui-ci arrivera le 31 juillet pour rendre visite au gouverneur général du Canada. M. King a reçu l'invitation à ce voyage de S. E. lord Tweedsmuir et il l'a acceptée.

Construction de route

SHELL LAKE.— On a commencé depuis plus d'une semaine des travaux sur la route du gouvernement qui part de Mont Nebo. On a établi un camp de 25 hommes à cet endroit.

Service aéropostal trans-atlantique en 1938

TORONTO.— Le ministre des Postes, M. J. C. Elliott, a prédit un service aéropostal trans-atlantique pour 1938. Au cours d'une interview, le ministre a déclaré que le gouvernement fédéral songe à l'établissement de services aéropostaux au-dessus de l'Atlantique et du Pacifique. Le Canada se trouve situé sur la route aérienne la plus courte entre l'Europe, l'Asie et l'Australie, et le gouvernement espère garder cet avantage pour le pays, a-t-il dit.

ILS S'OPPOSENT AU COMMERCE AVEC LA RUSSIE

HALIFAX.— La Chambre de Commerce d'Halifax, de concert avec l'Association des marchands détaillants de la Saskatchewan, prient le gouvernement canadien de s'abstenir de faire un traité de commerce avec la Russie, sous prétexte que l'importation de charbon soviétique ferait dommage à l'industrie de la Nouvelle-Ecosse.

89 candidats sur les rangs au Manitoba

WINNIPEG.— Quatre-vingt-neuf candidats sont sur les rangs pour les élections à la législature du Manitoba, qui aura lieu le 27 juillet. Dix conventions ont été tenues ces jours derniers, dans diverses parties de la province, jusqu'ici, il y a 38 libéraux-progressistes, candidats du gouvernement, 31 conservateurs, 12 candidats de la C.C.F., un candidat du Credit Social et sept autres appartenant à d'autres partis.

On dit que le premier ministre Aberhart de l'Alberta, prendra part à la campagne. Aucune date n'a cependant été fixée pour la visite du premier ministre dans la province.

DEUX VACANCES AU COMMUNES

OTTAWA.— La mort de M. P.-J. Veniot, député libéral de Gloucester, porte à deux le nombre de vacances à la Chambre des Communes. L'autre est due au décès récent de M. F.-W. Perras, député libéral de Wright. Voici la position actuelle des partis aux Communes: Libéraux, 176; conservateurs, 40; crédit-socialistes, 17; CCF, 7; indépendant, 1; restauratiste, 1 fermier-uni-travailliste, 1; vanvances, 2. Total, 245.

LORD TWEEDSMUIR AU ROYAL VICTORIA

MONTREAL.— Son Excellence le gouverneur-général du Canada, le baron Tweedsmuir, est depuis quelques jours à l'hôpital Royal Victoria, dans l'aile Ross.

Un communiqué officiel, de la citadelle de Québec, résidence vice-royale dans l'ancienne capitale, dit que Son Excellence souffre d'une "recrudescence d'une ancienne affection gastrique".

La difficulté de garder du blé canadien Angleterre

LONDRES.— Le vicomte Hailsham, lord-chancelier, discutant en Chambre les mesures du gouvernement afin de prévenir une rareté des vivres en cas de guerre, a déclaré ce qui suit: Si nous perons le commandement des mers, nous perdons aussi la guerre, et aucune méthode de mise en entrepôt des vivres ne saurait nous sauver. Il ajouta que bien des difficultés s'élèveraient si le gouvernement conservait de grandes quantités de blé canadien en Angleterre.

L'humanité souffre d'un défaut d'humanité

PARIS.— Le révérendissime père Gillet, maitre général des dominicains, vient d'achever un séjour de deux semaines à Paris. Avant de regagner Rome, il a bien voulu recevoir le représentant de l'agence Havas et lui confier son sentiment intime sur l'évolution sociale et politique en Europe:

"L'humanité souffre essentiellement d'un défaut d'humanité. Cette formule paradoxale, je l'entends au sens propre. La vieille Europe perdit tout le lien susceptible de consi-

Claire Lambert se fait amputer une jambe

Nous venons d'apprendre que Claire Lambert, fils de M. et Mme Norman Lambert de cette ville, s'est fait amputer une jambe. L'amputation a du être pratiquée pour empêcher une infection de tout le reste de l'organisme.

L'opération, à ce qu'on nous dit, a réussi parfaitement et les médecins sont très confiants.

Claire est très connu ici et très estimé. Cette dure épreuve, qu'il supporte avec une calme résignation à la volonté de Dieu, est un sujet d'édification pour ses jeunes amis et sera sans doute une source de grâces pour la famille si cruellement frappée.

Nous nous associons à la douleur de ces bonnes gens et leur assurons le secours de nos prières. Nous souhaitons la parfaite guérison de Claire.

Un ministre protestant à la défense des catholiques

Le Rév. Murray Simmons, de Sarnia, déclare comprendre la justice des revendications des catholiques ontariens.

SARNIA.— Le Rév. Murray Simmons, ministre protestant d'une église centrale baptiste a déclaré au cours du service dominical, en faisant allusion à la parade annuelle des loges orangistes prochainement, qu'il ne blâmait pas les catholiques pour leurs efforts faits en vue d'obtenir du gouvernement d'Ontario une plus grande reconnaissance de leurs droits, mais qu'il blâmait par exemple les protestants pour le manque d'intérêt qu'ils portaient à l'éducation spirituelle de leurs enfants.

"Franchement,, dit-il, je ne blâme pas les catholiques, je les admire plutôt en raison de leur loyauté et du souci qu'ils prennent pour faire donner à leurs enfants une instruction religieuse dans les écoles". Il affirma que les protestants jouaient dans toute l'affaire le rôle ingrat tandis qu'ils se souciaient bien peu de la religion.

Ouverture d'une école d'Action Catholique à l'Université d'Ottawa

Les cours ouvriront en septembre.--- Le R. P. Sauvé, O.M.I., directeur

OTTAWA.— Dans le but de promouvoir davantage l'Action Catholique, le Très Révérend Père Joseph Hébert, O.M.I., recteur, annonce que l'Université d'Ottawa a décidé d'ouvrir en septembre prochain, une Ecole d'Action Catholique. La chose s'impose d'autant plus que l'Action Catholique est à l'ordre du jour et que sans le concours d'une forte préparation intellectuelle et morale le mouvement ne saurait recueillir les fruits de rénovation et de conquête qu'en attend le Souverain Pontife.

Depuis deux ans déjà, l'Université d'Ottawa organise avec succès, des cours et des conférences dont le but est d'aider tous ceux qui sont mêlés à l'Action Catholique. Dès septembre ces cours et ces conférences seront donnés régulièrement sous la dépendance de l'Ecole. Une abondante documentation sera à la disposition de l'Ecole d'Action Catholique.

Le Conseil de l'Université a nommé comme directeur de cette école le R. P. Gustave Sauvé, O.M.I., et comme assistant-directeur le R.P. André Guay, O.M.I., directeur du Centre Catholique et Aumônier de la J.E.C.

tuer le principe d'unité entre les nations qui la composent. J'ai maintes fois montré que la culture latine pouvait constituer ce principe et ce lien mais, même si cette culture ne subsistait pas d'éclipse—elle ne serait pas moins réservée à l'élite. Sans vouloir entrer dans les détails d'un plan, j'estime que les peuples agiraient sagement en se tournant vers Rome pour y chercher le principe unitaire.

Les nations représentées à Genève ont pour la plupart des ministres ou ambassadeurs auprès du Vatican. De même qu'il existe à la Haye une cour permanente de justice internationale, pourquoi n'y aurait-il pas au Vatican une cour permanente de morale internationale? Lorsqu'un problème comme le trafic de l'opinion ou des stupéfiants ou la traite des blanches apparait comme insoluble pour diverses raisons, il devrait être économique devant l'ordre moral. Ainsi on rétablirait dans les rapports entre les nations un minimum d'unité et un critère commun".

UN BILLION POUR LES ARMES

LONDRES.— La Chambre des communes vient d'approuver des estimés comportant $1,000,000,000 pour la défense nationale.

Le Komintern au Congrès de Jeunesse à Genève

Le récent numéro de la Revue de l'Internationale Communiste des Jeunes déclare que cette Internationale fait tout son possible pour mettre en pratique les décisions du Congrès de Bruxelles (issu du mouvement communiste "Contre la guerre et le fascisme"). "Nous ne resterons pas à l'écart, souligne l'organe du Komintern, au Congrès mondial de la jeunesse à Genève". "Dans chaque pays les organisations d'avant-garde des jeunes doivent se tendre la main et créer un front commun pour la conservation de la paix, contre le fascisme hitlérien et contre les cliques militaires japonaises". Autrement dit le Congrès de Genève est destiné, d'après Moscou, à servir la campagne d'excitation de Stalino contre l'Allemagne et le Japon, tout en approuvant le militarisme soviétique et sa politique agressive en Asie centrale.

RESULTATS DES EXAMENS DE FRANCAIS

:-: REMARQUES :-:

La note attribuée à chaque élève représente la moyenne obtenue pour les différents sujets de l'examen.

Dans l'indication de cette moyenne, les fractions sont mises de côté. Dans le cas où les deux premiers élèves d'un grade **semblent** obtenir la même moyenne, le premier obtient en réalité une moyenne d'un quart ou d'un tiers de point supérieure à celle qu'obtient le second.

Aux grades supérieures: 9, 10, 11 et 12, il faut obtenir 60% au moins pour passer. Sont **promus avec honneur** ceux qui passent dans tous les sujets. Sont simplement **promus** ceux qui n'échouent pas en plus de deux sujets. L'astérique (*) indique un échec dans l'un des quatre sujets de l'examen.

Aux autres grades: 4, 5, 6, 7 et 8, il faut une moyenne de 50% au moins pour passer. Sont **promus avec honneur** ceux qui obtiennent 70 ou plus. Sont simplement **promus** ceux qui obtiennent une moyenne variant de 50 à 69.

Catégories--- Appartiennent à la catégorie "A", les élèves des couvents et des écoles à trois classes ou plus. Appartiennent à la catégorie "B", les élèves des écoles à une ou deux classes.

Revision des copies--- Les élèves qui le désirent peuvent faire recorriger leurs copies à condition d'en faire la demande au Secrétariat de l'A.C.F.C., Vonda, (Sask.) avant le premier octobre et de joindre à leur demande la somme de 50 sous dans le cas des grades b à 8, et de 75 sous dans le cas des grades supérieurs.

GRADE 12

Hors concours: Une institutrice (88%), une élève (92%).

PROMUS AVEC HONNEUR

Simonne Perret	Vil. Duck-Lake	89
Lucienne Forseille	Vil. Duck-Lake	89
Eugénie Cousin	Vil. Duck-Lake	84
Suzanne Kelliher	C. Battleford	83
Madeleine Langlois	C. Prud'homme	82
Rolande Audette	Vil. Gravelbourg	81
Dora Barsalou	C. Laflèche	80
Florence Voz	C. Prud'homme	80
Ruby Lemire	Vil. Coderre	79
Fernande Boucher	C. St-Louis	78
René Siaud	C. Forget	78
Irène Gravel	C. Gravelbourg	76
Simonne Fortier	Vil. Duck-Lake	76
Pauline Fournier	C. Laflèche	75
Cécile Crépeau	C. Gravelbourg	75
Béatrice Dubourt	C. Ponteix	74
Aurélia Parent	Vil. Coderre	74
Marie-Anne Boisselle	Vil. Gravelbourg	74
Germaine Petit	Vil. Gravelbourg	72
Laurent Masson	Vil. Prud'homme	72
Bernadette Chouinard	C. Forget	71
Juliette Douville	C. Ponteix	69

PROMUS

Anna Chouinard *, Eva Daignault *, Germaine Georget *, Alfreda Morin *, Léona Pajot *, Cécile Perron *, Germaine Siaud *, Bertha St-Julien *.

PRIX PROVINCIAUX

DICTEE: 100 points	Simonne Perret
GRAMMAIRE: 96 points	Madeleine Langlois
COMPOSITION. 95 points	Laurent Masson
LITTERATURE: 85 points	Ruby Lemyre

GRADE 11

PROMUS AVEC HONNEUR

Jeannette Paquette	C. Ponteix	90
Denise Mandin	Vil. Duck-Lake	88
Thérèse Langlois	C. Prud'homme	87
Paule Daniel	C. St-Louis	87
Thérèse Van Eslande	Sép. Meyronne	85
Alma Loiselle	C. Duck-Lake	85
Yolande Lépine	Vil. Marcelin	84
Albert Beauregard	Vil. Gravelbourg	84
Marie Comeau	C. Ponteix	82
Fernande Longtin	Vil. Duck-Lake	82
Denise Duperreault	C. Willow-Bunch	81
Mathilde Boulanger	Vil. St-Brieux	79
Cécile Doré	Vil. Marcelin	78
Yvonne Mercereau	Vil. Duck-Lake	77
Annette Leray	C. Prud'homme	77
Isabelle Courchène	Vil. Duck-Lake	76
Jean Courteau	Vil. Zénon-Park	76
Cécile Laville	Vil. Gravelbourg	75
Antoinette Houle	Vil. Hoey	73
Alice Lafrenière	Vil. Gravelbourg	73
Lillian Lefort	Vil. Gravelbourg	73
Gilberte Gaudet	Sion, Prince-Albert	73
Rachel Laccursière	C. Ponteix	73
Louise Caillé	Sép. Vonda	71
Marie-Ange Lizée	Vil. Gravelbourg	70
Simone Chabot	C. Laflèche	70
Aline Nick	C. Forget	70
Pauline Chevrier	Vil. Gravelbourg	69
Nellie Morin	C. Laflèche	69
Iona Tétrault	Vil. Gravelbourg	69
Elisabeth Gaudry	C. Willow-Bunch	68
Alma Parent	Vil. Coderre	67
Estelle Provost	C. Willow-Bunch	67
Hélène Giroux	C. Ponteix	66

PROMUS

Cécile Bachand *, Béatrice Bellefleur *, Béatrice Couture *, Getrude D'Aoust *, Françoise English *, Angéline Fournier *, Rita Grézaud *, Rita Lafleur **, Anna Laforge *, Thérèse Lajeunesse *, Ethel Lemyre *, Anna Luron *, Albertine Michaud *, Simone Savard *, Geneviève Voz *.

PRIX PROVINCIAUX

DICTEE: 99 points	Denise Mandin
GRAMMAIRE: 100 points	Thérèse Langlois
COMPOSITION: 98 points	Jeannette Paquette
LITTERATURE. 90 points	Jeannette Paquette

GRADE 10

PROMUS AVEC HONNEUR

Juliette Longtin	Vil. Duck-Lake	95
Estelle Bachand	Vil. Duck-Lake	92
Henriette Bandet	Vil. Prud'homme	91
Laurine Boucher	Vil. Hoey	91
Laura Collins	C. Forget	90
Liliane Grenon	St-Olivier	90
Yvette Lepage	C. Prud'homme	89
Lucie Arsenault	Vil. Marcelin	89
Annette Godbout	Vil. Hoey	89
Francine Philo	Vil. Duck-Lake	88
Rose-Mae Mercier	C. Ponteix	86
Marie Gaudet	Vil. Duck-Lake	83
Jeannette Viau	Vil. Marcelin	82
Isabelle Périllat	Vil. Duck-Lake	82
Joseph Fucks	C. St-Louis	82
Yvonne Beauvilliers	Vil. St-Victor	81
Alberta Moreau	Vil. Hoey	81
Denise Duval	Sion, Prince-Albert	81
Berthe Croteau	Vil. Duck-Lake	80
Renée Gravel	Vil. Gravelbourg	78
Mathilde Mariacci	Vil. Duck-Lake	78
Clarice Fortier	Vil. Zénon-Park	77
Marie Lanovaz	Vil. Duck-Lake	77
Berthe Pellerin	Vil. Albertville	76
Alice Langclier	C. Forget	75
Jeanne Beauregard	Vil. Gravelbourg	75
Lionel Tremblay	Vil. Coderre	74
Germaine Roy	Valroy, Dollard	73
Louise Beauvilliers	Vil. Gravelbourg	73
Béatrice Désautels	Comfort, Ponteix	72
Madeleine Jutras	Sion, Prince-Albert	72
Claire Lalonde	Vil. Gravelbourg	71
Bella Lafrenière	Sion, Prince-Albert	70
Cécile Roy	Vil. Gravelbourg	69
Henriette Prince	Vil. Delmas	68
Léona Courchesne	Vil. Duck-Lake	67
Laura Thuot	Vil. Gravelbourg	67
Amélie Boudreau	Vil. Delmas	67

PROMUS

Laurette Amyot *, Mariette Bergeron *, Patrick Blais**, Jeannine Bonnet **, Odile Boucher *, Lucien Bourgeois *, Thérèse Brisebois **, Béatrice Coulombe **, Réjeanne Couture *, Léo Crowe *, Viviane Donville *, Lionel Houle *, Eugène Labrosse **, Evelyn Lefort *, Laurette Lemyre *, Lucienne Liboiron *, Berthe Mailhot *, Jean Morin **, Gérard Normand *, Raymond Pelletier *, Anita Poulette **, Palmyre Provost **, Lina Racine *, Sylvio Sylvestre **, Irène Thibault*.

PRIX PROVINCIAUX

DICTEE: 100 points	Lucie Arsenault
GRAMMAIRE: 96 points	Laurine Boucher
COMPOSITION: 92 points	Estelle Bachand
LITTERATURE: 98 points	Yvette Lepage

GRADE 9

PROMUS AVEC HONNEUR

Madeleine Bandet	Vil. Prud'homme	94
Jacqueline St-Jean	C. St-Louis	93
Fernande Coppens	C. Prud'homme	91
Laurette Breton	Sép. Battleford	89
Robertine Piché	C. Gravelbourg	88
Blanche Parent	Vil. Duck-Lake	88
Berthe Baril	Vil. Prud'homme	87
Joseph Maudin	Vil. Duck-Lake	87
Céline Détillieux	C. Prud'homme	87
Lucille Grisé	Dinelle, St-Denis	85
Florestine Audette	C. Gravelbourg	85
Lucie Deshaye	C. Willow-Bunch	85
Eva St-Pierre	Vil. Duck-Lake	84
Réjane L'Heureux	C. Battleford	83
Alice Fontaine	Sép. Radville	82
Bernadette Beaulne	C. Willow-Bunch	81
Viviane Demay	Vil. St-Brieux	81
Madeleine Gaudet	Bellevue, Bellevue	81
Jeanne Campagne	Grace, Willow-Bunch	80
Fernande Daniel	C. St-Louis	80
Jeanne Leconte	Vil. Zénon-Park	80
Marie-Paule Liboiron	Vil. Ponteix	80
Jeanne Carrière	St-Edmund, Storthoaks	80
Alice Boutin	C. Forget	78
Thérèse Pogu	Vil. Duck-Lake	77
Rose Beliveau	C. North-Battleford	77
Hélène Augey	C. Forget	76
Agnès Corbeil	Vil. St.-Brieux	76
Valmore Couture	Vil. Ferland	76
Jeanne Gaudet	Bellevue, Bellevue	76
Arthur Marchildon	La Marseillaise, Z.-P.	76
Raymonde Taillon	Sép. Wolseley	75
Raymond McCrea	Vil. Zénon-Park	75
Rose Aubin	Vil. St-Brieux	74
Annie Hughes	Vil. Marcelin	74
Lucille Larivière	C. Gravelbourg	74
Fernand Ducharme	Vil. St-Victor	74
Jeanne Prost	Rheims, Radville	73
Paul Kernalgéguen	Tilly, St-Brieux	73
Eva Beaudoin	C. Laflèche	73
Christine Bru	C. North-Battleford	72
Richard Larivière	C. Gravelbourg	72
Cécile Lemieux	C. Willow-Bunch	72
Blanche Roy	Dollard	70
Simone Luron	Vil. Ponteix	70
Ovide Schmidt	Vil. Duck-Lake	70
Réal Liboiron	Vil. Ponteix	69
Thérèse Dinelle	Dinelle, St-Denis	68
Marie-Ange Pellerin	Vil. Albertville	66
Blanche Northrup	C. Gravelbourg	61

PROMUS

Roger Bachand *, Elie Bachelu *, Eua Beauchesne* Lilliane Beauchesne **, Claire Beauvais *, Cécile Benoit *, Irène Bernier *, Léonette Boucher **, Lorette Boucher **, Isabelle Boudreau *, Albert Bourassa *, Ida Bourassa *, Jeanne Bourgeois *, Madeleine Bourgeois **, Guy Bourret*, Florence Brûlé *, Pauline Cadorette **, Yvette Champigny *, Gilberte Côté **, Jeanne Crépeau *, Cécile Dellezay *, Cécile Desautels *, Laurette Dubois *, Dorothy Ethier **, Jean Ferré *, Irène Fortier *, Léona Fortier *, Gabrielle Georget *, Germaine Gervais *, Louise Houle *, Rose Huppée *, Pauline Juneau *, Gertrude Lanouette *, Cécile Le Blanc **, Alice Lefebvre *, Alice Lizée *, René Masson *, Marcelle Mathieu *, Alice Mercereau *, Suzanne Morin *, Emile Neault *, Juliette Nedelec *, Irène Paradis *, Thérèse Piché *, Hervélyne Pion * Maurice Roy, *, Thérèse Roy **, Antoinette Savard **, Annette Sylvestre *, Annette Thibault *, Léo Thérens **, Joseph Thomas *, Thérèse Touchet *, Thérèse Viau **, Hector Viens *.

PRIX PROVINCIAUX

DICTEE: 100 points	Madeleine Gaudet
GRAMMAIRE: 99 points	Madeleine Bandet
COMPOSITION. 90 points	Jacqueline St-Jean
LITTERATURE: 99 points	Medeleine Bandet

EXAMENS SUPPLEMENTAIRES

GRADE 12:	Bernadette Benoit
GRADE 10.	Wilfrid Houle

Les Lauréats de 1936

Grade 12 Simonne PERRET, école du village de Duck-Lake, médaille offerte par le gouvernement de la République française.

Grade 11 Jeanette PAQUETTE, couvent de Ponteix, prix offert par S. E. le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec.

Grade 10 Julliette LONGTIN, école du village de Duck-Lake, prix offert par S. Exc. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert.

Grade 9 Madeleine BANDET, école du village de Prud'homme, prix offert par S. E.. Mgr Murray, évêque de Saskatoon.

Catégorie A

Grade 8A Yvette CONAN, école du village de Marcelin, médaille offerte par le Lieutenant-Gouverneur de Québec.

Grade 7A Emilie BANDET, école du village de Prud'homme, prix offert par le Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Grade 6A Florence LEPINE, école du village de Marcelin, prix offert par S. E. Mgr Lajeunesse, vicaire apostolique du Keewatin.

Grade 5A Ghislaine GRAVEL, école de la ville de Gravelbourg, prix offert par S. E. Mgr Mélanson, évêque de Gravelbourg.

Grade 4A Cécile LANDRY, couvent de Wauchope, prix offert par S. E. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski.

Catégorie B

Grade 8B Rita ROMPRE, école Ste-Thérèse, Domrémy, médaille offerte par le Lieutenant-Gouverneur de Québec.

Grade 7B Raymond DETILLIEUX, école Ste-Thérèse, Domrémy, prix offert par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Grade 6B Maurice CHICOINE, école du village de Storthoaks, prix offert par S. E. Mgr Monahan, archevêque de Régina.

Grade 5B Thérèse GODIN, école Ste-Thérèse, Domrémy, prix offert par S. E. Mgr Gauthier, archevêque de Montréal.

Grade 4B Léo LANDRY, école du village de Saint-Victor, prix offert par S. E. Mgr Papineau, évêque de Joliette.

GRADE 8A

PROMUS AVEC HONNEUR

Yvette Conon	Vil. Marcelin	88
Virginie Toullelan	Vil. St-Brieux	88
Hélène Bruneau	Vil. Marcelin	87
Doris Couchêne	Sion, Saskatoon	85
Estelle Lépine	Vil. Marcelin	85
Moira Wilson	C. Laflèche	85
Elaine Dautremont	C. Forget	84
Clara Carberry	C. Prud'homme	82
Joseph Perreaux	Vil. Bellegarde	80
Antoinette Coleman	C. Laflèche	77
Marcel Bonneau	Vil. Gravelbourg	76
Lionel Dumont	Jardin de l'Enfance Gravelbourg	76
Thérèse Polièvre	Vil. Prud'homme	76
Géraldine Lallier	C. Ponteix	76
Betty Polley	C. North-Battleford	75
Cécile Beaulne	C. Willow-Bunch	75
Thérèse Dionne	Vil. Gravelbourg	74
Raymond Beauregard	Vil. Gravelbourg	73
Jeanne Duperreault	C. Willow-Bunch	73
Fleur Ange Forêt	C. Ponteix	73
Irène Huel	Vil. Gravelbourg	73
Cécile Levac	Vil. Gravelbourg	73
Alice Toullelan	Vil. St-Brieux	73
Madeleine Beaudoin	C. Ponteix	72
Annette Lepage	C. Prud'homme	72
Claire Viau	Vil. Marcelin	71
Marthe Henriet	Vil. Prud'homme	71
Reine-Ida Piché	Vil. Duck-Lake	70

PROMUS

Thérèse Beaudoin, Léo Bélanger, Madeleine Belcourt, Gérard Bénard, Hélène Boisselle. Eileen Bourke, Anita Brunault, Jeanne Bujold, Monique Carigan, Gertrude Carpentier, Irène Coderre, Raymonde Conan, Gaston Coupal, Philomène Daigle, Jeanne Demers, Cécile Doucet, Gérard Doucet, Carmel Drouin, Lucille Duclos, Gérard Fontaine, Ida Fontaine, Lorraine Frechette, Marie Gallais, Bibiane Gaudel, Cécile Gauthier, Alphonse George, Bibiane Granger, Florence Gratton, Pierre Gravel, Eléonore Grézaud, Eugénie Hamel, Roseline Hamel, Gilberte Hamon, Thérèse Hanikenne, Lucien Juneau, Irène Kenta, Julien Labrosse, Yvonne Lacerte, Paul Laflamme, Anna Lafrenière; Claudia Lagassé, Yvette Legars, Jean Leray, Simonne Liboiron, Eva Mahy, Marie aMllefère, Rchel Marchand, Léo Marineau, Cécile Mercier, Noella Norbert, Alice Northrup, Thérèse Pagé, Gérard Painchaud, Laura Painchaud, Edouard Perron, Cécile Prud'homme, Claire Prud'homme, Marie-Jeanne Quirion, Lucie Rainville, Thérèse Ranger, Gilberte Rousset, Yvonne St-Julien, Elisabeth Tétrault, Béatrice Théoret, Désiré Therrien, Armand Thomarat, Germain Toutant.

PRIX PROVINCIAUX

DICTEE: 94 points	Virginie Toullelan
GRAMMAIRE: 90 points	Virginie Toullelan
COMPOSITION: 96 points	Moirt Wilson

GRADE 8B

PROMUS AVEC HONNEUR

Rita Rompré	Ste-Thérèse, Domremy	85
Juliette Grenier	Bellevue, Bellevue	83
Thérèse de Margerie,	Sép. Vonda	82
Béatrice Caillé	Sép. Vonda	80
Régina Chicoine	Vil. Storthoaks	80
Léo Bérard	Vil. Storthoaks	79
Paul Salembier	Marguerite, St-Walburg	79
Marie-Ange Dauphinais	C. Willow-Bunch	75
Léo Plamondon	Vil. St-Front	77
Madeleine Lavergne	Vil. Sedley	74
Armande Painchaud	Vil. Albertville	73
Thérèse Donahue	St-Isidore, Bellevue	72
Carmen Gaudet	Bellevue, Bellevue	71
Marguerite Turcotte,	Vil. Albertville	70

PROMUS

Alexandre Baribeau, Albert Beaudoin, Simone Beauvilliers. Emile Bergeron, Eda Bisson, Juliette Blais, Rita Blaquière, Marie Bourgeois, Marie-Jeanne Brassard, Napoléon Brisebois, Irène Caillé, Noëlla Chabot, Yvette Chabot, Cécile Chisiault, Paul Caquet, Jeannette Corriveau, Réné Coueslan, René Couture, Marcel Cyrenne, Yvonne Denniel, Annie Doskoch, Blanche Dubé, Cécile Ducharme, Laurette Dupuis, William Emard, Marguerite Etcheverry, Clémence Fiolleau, Alice Gagné, Robert Gagnon, Alexandrine Gareau, Rolland Gaudet, Léonard Gauthier, Victoria Gratton, Georgette Grégoire, Marie Hamel, Omer Houle, Raymond Huard, Germaine Jullion, Marie Labelle, Armand Laberge, Bella Laberge, Lucille Lalonde, Paul-Emile Lamontagne, Angèle Lamotte, Jacqueline Lebel, Jean-Marc Lebel, Iiguori Le Blanc, Cécile Le Corre, Roger Lemieux, Suzanne Lemieux, Bernadette Malhomme, Thérèse Malhomme, Pierre Marchadour.

Florence Marchildon, Joseph Montés, Jean-Marie Morin, Gilbert Paradis Robert Pellerin, Marcel Perreault, Adélia Perreault, Alice Perret, Isabelle Pouliot, Joseph Rio, Thérèse Robin, Lucien Rodrigue, Marie Roussel, Joseph Ruel, Thérèse Ruel, Allyre Sirois, Helen Tanter, Marie Tanter, Grace Thille, Cécile Wilcott.

(Suite à la page 10)

Remerciements

A l'occasion de la publication des résultats des examens de français, l'ASSOCIATION CATHOLIQUE FRACO-CANADIENNE DE LA SASKATCHEWAN renouvelle ses remerciements.

1) à ses Bienfaiteurs, de la province et de l'extérieur, qui, par leur générosité, rendent possible la tenue de ces examens annuels;

2) au Personnel Enseignant de langue française qui, pour enseigner le français aux petits Franco-Canadiens de la Saskatchewan, doit s'imposer tous les jours un surcroît de travail considérable;

3) à tous ceux qui s'occupent de l'organisation des examens dans nos paroisses: comités paroissiaux de l'A. C. F. C., organisateurs locaux, surveillants; à ceux qui prêtent leur concours pour transporter les enfants aux centres d'examens, etc.

4) aux Religieuses, aux Institutrices et Instituteurs laïques qui, tous les ans, en fin d'année scolaire, acceptent allègrement la tâche la plus ingrate de toutes: la correction de milliers de copies d'examens;

5) à l'administration et au personnel du "Patriote de l'Ouest" pour la généreuse hospitalité qu'ils donnent à l'organisation des examens dans les colonnes du journal et pour le surcroît de travail que cela leur impose.

(Suite de la page 9)

PRIX PROVINCIAUX

DICTEE: 98 points .... Régina Chicoine
GRAMMAIRE: 82 points .... Béatrice Caillé
COMPOSITION: 90 points .... Juliette Grenier

GRADE 7A

PROMUS AVEC HONNEUR

Emilie Baudet	Vil. Prud'homme	89
Thérèse Carfantan	Vil. St-Brieux	88
Thérèse Bruneau	Vil. Marcelin	87
Claude Orieux	C. St-Louis	87
Jean Tétrault	Vil. St-Brieux	84
Rita Boutin	C. Wauchope	81
Isabelle Mailhot	Vil. Gravelbourg	79
Clémence Rodier	Vil. Duck-Lake	78
Claire Lemieux	C. Willow-Bunch	77
Jacqueline Mailhot	Vil. Gravelbourg	76
Gérard Masson	Vil. Purd'homme	76
Clara De Roose	Sép. Radville	75
François Beausoleil	Vil. Gravelbourg	75
Marguerite Goeujin	C. Wauchope	75
Joseph Carles	Sép. Radville	74
Louis Mandin	Vil. Duck-Lake	74
Germaine Remillard	Vil. Gravelbourg	74
Fernande Bourgeois	Vil. Gravelbourg	73
Lucien Le Jan	Vil. St-Brieux	73
Henri Schmidt	Vil. Duck-Lake	73
Daniel Paquette	Vil. Duck-Lake	71
Albert Boire	Jardin de l'Enfance Gravelbourg	71
Sidonie Goeujon	C. Wauchope	70
Georgette Bellanger	C. North-Battleford	70
Marie Goodson	Vil. Duck-Lake	70

PROMUS

Florence Arcand, Germaine Arcand, Jeannette Balthazar, Thérèse Balthazar, Jeanne Bec, Georgianna Bissonnette, Angeline Blais, Georges Boisvert, Cécile Boucher, Madeleine Boudreau, Colette Bourgeois, Lionel Bourgeois, Alfred Brin, Liette Cadieux, Rita Carignan, Cécile Carpentier, Marie Chabot, Annette Charbonneau, Robert Courchêne, Emile De Laet, Irène Denis, Réjane Désautels, Armand Dessert, Marie-Reine Dionne, Paul Dorais, Elmer Doutre, Denise Drouin, Anna Dubé, Madeleine Farand, Roger Godard, Rollande Goulet, Denise Granger, George Haughian, Maria Houngel, Pearl Howe, Octave Juneau, Dorothy Kenta, Thérèse Kergoat, Geneviève Kotté, Emmeline Lacroix, Thérèse Lafrenière, Simonne Lamothe, Alice Lavigne, Cécile Leblanc, Marjorie Le Blanc, Lucien Leclerc, Louise L'Heureux, François Liboiron, Robert Luron, Alice Mahy, Derril McLeod, Charles Michaud, Jacqueline Michaud, Aneita de Montmigny, Cécile de Montmigny, Hélène Oleksin, Marie Ollivier, Thérèse O'Shaughnessy, Jean-Paul Pellerin, Alice Percher, Gérard Poisson, Jeannette Poulin, Phyllis Rozer, Laurent Préfontaine, Simonne Ranger, Germaine Roy, Norman St-Amand, Angéla Sylvestre, Armand Toullelan, Denise Vernerez, Marcel Voz.

PRIX PROVINCIAUX

DICTEE: 100 points .... Jean Tétrault
GRAMMAIRE: 98 points .... Thérèse Bruneau
COMPOSITION: 81 points .... Emilie Bandet

GRADE 7B

PROMUS AVEC HONNEUR

Raymond Détillieux	Ste-Thérèse, Domrémy	94
Marie Regnier	Vil. St-Hippolyte	85
Blanche Provencher	Vil. Albertville	84
Mary Pittman	Vil. Wauchope	82
Lucienne Paradis	Vil. Albertville	81
Marie Guadet	Guadet, Bellevue	80
Marguerite Brassard	Ormeaux, Shell-River	79
Emile Toupin	Vil. Storthoaks	79
Wilfrid Bouvier	Sép. Meyronne	78
Thérèse Bourassa	Bourassa, Radville	77
Phyllis Burtnyj	Casavant, St-Denis	76
Hélène Georget	Ste-Thérèse, Domrémy	76
Anne-Elisabeth Pittman	Vil. Wauchope	75
Ovila Millette	St-Edmund, Storthoaks	75
Thérèse Baribeau	Vil. Domrémy	74
Bernadette Rouseau	Tulip, Delmas	74
Léa Dureau	Southgate, Wolseley	73
Aurèle Nault	St-Cyrill, St-Hippolyte	72
Alma Gaudet	Gaudet, Bellevue	72
Lilianne Lavigne	Vil. Val-Marie	72
Denise Saviden	Lecoq, St-Louis	71
Louise Gaudet	Bellevue, Bellevue	70

PROMUS

Raymond Assié, Thérèse Assié, Annette Bachand, Henriette Bernadet, Marguerite Blouin, Paul Bonneau, Ronald Boutin, Victoria Boyer, Germaine Brassard, Rolande Breton, Cécile Brisebois, Annie Caron, Jeanne Casavant, Jean-Paul Chevrier, Charlotte Choinière, Alice Colleaux, Jean Coutu, André Chicoine, Rollande Couture, Allain Creurer, André Delmaire, Henri Delmaire, Hélène Dionne, Elmer Douville, Helley Dubois, Mariette Dufour, Irène [illegible], Thérèse [illegible]te. Gérald Faubert, Aurélie Ferraton, Henri Fradette, Marguerite Fradette, Marie Fradette, Robert Gobeil, Georges Godbois, Edithe Grosjean, Clément Grillet, Annie Kuc, Dora Labrecque, Adélaïde Le Blanc, Jules Le Blanc, Thérèse Le Blanc, Laurette Mariacci, Charles Mathieu, Eugène Mauvieux, Doris Mayoh, Raymond McCaffrey, Angus McDougall, Thérèse Michaud, Donat Mireau, Maurice Moisan, François Montès, Alphonse Paradis, Blanche Parent, Marcel Parent, Corinne Pilon, Lily Poirier, Henry Poulin, Lucien Richard, Eveline Savard, Gilberte Stevenot, Désiré Toupin, Léon Tournier, Fabien Tremblay, Marguerite Tremblay, Rita Turcotte, Marguerite Vandale, Florine Venne, Gérard Verville, Hervé Wilcott.

PRIX PROVINCIAUX

DICTEE: 93 points .... Raymond Détillieux
GRAMMAIRE: 95 points .... Raymond Détillieux
COMPOSITION: 95 points .... Raymond Détillieux

GRADE 6A

PROMUS AVEC HONNEUR

Florence Lépine	Vil. Marcelin	87
Henri Détillieux	C. Prud'homme	85
Eva Genest	Vil. Marcelin	84
Frances McNeil	C. St-Louis	84
Aline Rousseau	Sép. Prince-Albert	83
Greta Hunter	iVl. Coderre	83
Léona Brulé	Vil. Prud'homme	80
Thérèse Loiselle	C. Ponteix	80
Christine Philo	Vil. Duck-Lake	80
Norma Vinet	Vil. Marcelin	80
Alfred Carfantan	Vil. St-Brieux	79
Thérèse Pelletier	Vil. Duck-Lake	79
Sylvia Paulhus	Vil. Bellegarde	78
Yvette Lalonde	Vil. Zénon-Park	78
Henriette Ménard	Vil. St-Brieux	78
Antoinette Wolensky	Vil. Bellegarde	78
Marie Cancade	Vil. Bellegarde	77
Yvonne Kusch	Vil. Duck-Lake	77
Marguerite St-Armand	Vil. Zénon-Park	76
Maurice Casgrain	Sép. Prince-Albert	76
Renée Granger	C. Willow-Bunch	76
Maurice Michaud	C. Battleford	75
Gérard Boutin	C. Wauchope	75
Estelle Bourgeault	Vil. Marcelin	74
Léa Lévesque	C. Montmartre	74
André Pagé	Sép. Prince-Albert	74
Armand Vandall	Vil. St-Brieux	74
Claire Grégoire	C. North-Battleford	74
Georgette Coupal	C. Forget	73
Marie-Reine Pellerin	C. Montmartre	73
Joseph Martine	Vil. Bellegarde	73
Bétarice Poirier	Vil. Bellegarde	73
Marie-Anne Landry	C. Wauchope	72
Clarence Préfontaine	Vil. Prud'homme	72
Lucille Boisselle	Vil. Gravelbourg	72
Gérard Clavet	C. Willow-Bunch	72
Florence McCrea	Vil. Zénon-Park	72
Marie Annau	Vil. Duck-Lake	72
Alma Bail	Vil. Prud'homme	71
Ernest Fontaine	Vil. Prud'homme	71
Françoise Labrosse	Vil. Marcelin	71
Marcel Dorais	Vil. Marcelin	71
Léo Gauvin	Vil. Ponteix	71
Doreen McLeod	Vil. Marcelin	71
Denise Cyr	Rheims, Radville	70
Aurelie Baloux	C. Willow-Bunch	70
Liliane Beaulne	C. Willow-Bunch	70
Lucina Boutin	C. Wauchope	70
Rose-Mary Larivière	Vil. Gravelbourg	70
Cécile Lemire	Vil. Coderre	70

PROMUS

Thomas Aubin, Gertrude Bachelu, Germaine Barré, Gilles Beaudoin, Rita Beaudoin, Rachel Beauparlant, Marie Beliveau, Marion Bellefleur, Sylvio Blain, Albert Blais, Francine Blanchard, Irène Blanchard, Elise Bonin, Eva Bonin, Dora Bonnet, Marie-Louise Boulet, Roméo Bourassa, Marcel Bourgeault, Marie-Jeanne Bourgeault, Hé-lène Bourgeois, Adélard Brin, Claire Bruneau, Alice Brunaeult, Armande Brunelle, Albert Cadorette, Rita Castagner, Madeleine Chabot, Michel Coupal, Thérèse Courteau, Marilyn Coutu, Florence D'Aoust, Arthur Debray, René Desmarais, Gerald Doutre, Evelyn Dubé, Blanche Dureault, Denise Dureault, Rita Fisher, Paul Fontaine, Norma Fowler, Germaine Fréchette, Noella Garand, Laura Gaudreault, Marie-Ange Germain, Thérèse Germain, Arthur Godard, Marielle Granger, François Gratton, Colette Gravel, Gérard Grenier, Howard Haughian, Elisabeth Jaspar, Gérard Labrecque, Marguerite Labrecque, Ida Lacoursière, Juliette Lafrenière, Thérèse Lafrenière, Luc Lajeunesse, Laurette Landry, Edna Lapointe, Norbert Lapointe, Wilfrid Larivière, Magella Lavallée, Rolande Lemyre, Wilfrid Lepage, Albert Leurquin, Marcel Lévesque, Nella Lévesque, Henri L'Heureux, Thérese Liboiron, Hélène Loiselle, Lionel Loiselle, Séraphin Mailhot, Aimé Mandin, Agnès McCarthy, Laurette Mondor, Pol de Montigny, Marcel Moreau, Thérèse Parent, André Pellerin, Jean Piché, Aimé Poirier, Albert Pradines, Alcide Préfontaine, Louise Renville, Yvonne Richaud, Rita Rivière, Adèlo Rocher, Pierre Rouleau, Marie Ruel, Gérard Savard, Bertha Soucy, Aline Sylvestre, Gabriel Sylvestre, Rachel Sylvestre, Cécile Vandall, Arthur Vaudrin.

PRIX PROVINCIAUX

DICTEE: 96 points .... Marie Cancade
GRAMMAIRE: 92 points .... Florence Lépine
COMPOSITION: 94 points .... Frances McNeil

GRADE 6B

PROMUS AVEC HONNEUR

Maurice Chicoine	Vil. Stortboaks	88
Madeleine Détillieux	Ste-Thérèse, Domrémy	88
Thérèse Dupuis	Vil. Hoey	86
Matilda Gignac	Bégin, Albertville	86
Gérard Rompré	Ste-Thérèse, Domrémy	86
Guy de Margerie	Sép. Vonda	85
Roland Dupuis	Vil. Hoey	85
Pauline Legris	Vil. St-Hippolyte	85
Judith Cadrin	iVl. St-Hippolyte	84
Thérèse Ducharme	Vil. St-Victor	84
Jean Lambert	Sitkala, Willow-Bunch	84
Geneviève Moreau	Vil. Hoey	83
Léa Rochon	Vil. Storthoaks	83
Bertha Parent	Vil. Hoey	83
Bernice Regnier	Lecoq, St-Louis	83
Hélène Duval	St-Isidore, Bellevue	82
Cécile Denis	Casavant, St-Denis	81
Marie Denniel	Vil. Val-Marie	81
Simone Lefaivre	Vil. Hoey	80
Léo Brodeur	Vil. Domrémy	79
Jean Houle	St-Isidore, Bellevue	79
Germaine Lemieux	Meadow-Dew, Butte du Paradis	79
Rita Lemaire	Vil. Périgord	79
Montcalm Beaulieu	La Marseillaise, Z.-P.	78
Théodore Dion	Vil. Albertville	78
Charles Laberge	Vil. St-Victor	78
Thomas Dumont	Vil. Dumas	78
Florette Syrenne	Vil. Val-Marie	78
René Blais	Winslow-Lake, Debden	78
Alfred Cloutier	Bégin, Albertville	78
Thérèse Dansereau	Vil. Domrémy	78
Hariette Lauzon	St-Cyril, St-Hippolyte	78
Conrad Ducharme	Vil. St-Victor	77
Thérèse Godbout	Vil. Hoey	77
Florence Gendreau	McPhail, Ponteix	77
Marcel Whitmore	Sitkala, Willow-Bunch	77
Charles Van Eslande	Sép. Meyronne	77
Blanche Chicoine	Vil. Storthoaks	76
Arsène Georget	Ste-Thérèse, Domrémy	76
Simone Georget	Montcalm, Assiniboia	76
Huguette de Montarnal	Sép. Edam	76
Roger Rallon	Lacombe, St-Brieux	76
Simonne Ferraton	Upper Wakefield, Montmartre	76
Elisabeth Giroux	Joffre, Montmartre	76
Jeannette Provencher	Vil. Albertville	76
Germaine Le Strat	Brightside, St-Front	75
Robert Morin	Ness, Jack-Fish	75
Benoit Cadrin	Vil. St-Hippolyte	75
Armand Bujold	Ormeaux, Shell-River	74
Bernadette Dunand	Vil. Val-Marie	74
Georges Françon	North Creek, Laventure	74
Paul Gaudreault	Bernadette, Shell-River	74
Georges Tellier	Sép. Edam	74
Cécile Bussière	Casavant, St-Denis	74
René Lalonde	Vil. St-Victor	74
Rolande Leduc	Montcalm, Assinniboia	74
Germaine Plamondon	Vil. St. Front	74
Henri Duval	St-Isidore, Bellevue	73
Phyllis La Clare	Vil. Vawn	73
Cécile Parent	Vil. Domrémy	73
Fernand Blais	Sép. Vonda	73
Fernand Bonneville	McPhail, Ponteix	73
Reine Denis	Casavant, St-Denis	73
Rose Millette	St-Edmond, Storthoaks	72
Aline Parent	Vil. Domrémy	72
Raymond Nault	St-Cyril, St-Hippoltye	72
Jeanne Alain	Meadow-Dew, Butte du Paradis	72
Evangeline Gaudet	St-Isidore, Bellevue	72
Laurette L'Heureux	Ness R, Jack-Fish	72
Josephine Martin	Bolton, Storthoaks	72
Alma Mathieu	Vil. Périgord	72
Marcelle Roy	Sép. Meyronne	72
Simonne Lamy	Stoney-Hollow, Bellegarde	71
Albert Lepage	Dinelle, St-Denis	71
Similien Ferré	Tilly, St-Brieux	71
Armande Laberge	Survivance, Ferland	70
Abel Laberge	Vil. St-Victor	70
Eugénie Lanovaz	La Plaine, Duck-Lake	70.

PROMUS

Paul Alain, Rachel Alain, Yvonne Alain, Philomène Aussant, Bertrand Beaulieu, Philys Belisle, Clara Bennett, Fernand Bergeron, Jean Bergeron, François Bichon, Bernard Blais, Rosa Blais, Anita Bleau, Rita Boire, Anita Bourgeois, Claude Bourgéois, Philipe Bourget, Julia Boutin, Rose-Anna Boyer, Germaine Brisson, Rose Buissé, Paul Bussière, Suzanne Caillé, Belle Caron, Laurette Chamberland, Marie-Rose Chicoine, Régina Creurer, André Cyrenne, Marie-Jeanne Deaust, Jean Denis, Rosair Desautels, Léonard Devlin, Gabrielle Dinell, Armand Donais, Claire Doucet, Solange Doucette, Gilberte Douville, Aurèle Dumont, Léona Dureau, Paul Dureault, Laurent Etcheverry, Jean Faubert, Théophane Ferré, Similienne Ferré, Fernand Fradette, John Gagnon, Conrad Gareau, Claude Gaudet, Clément Gaudet, Emmiliene Gaudet, Fernande Gaudet, Henri Gaudet, Sarah Gaudet, Alice Georget, Gérard Giroux, Yvonne Gobeil, Thérèse Guigon, Marcel Guillet, Roch Granger, Sylvio Grégoire, Aubin Grenier, Rolande Grimard, Simonne Grimard, Bose Hamel, Hector Héon, Dollard Hudon, France Hudon, Lorenzo Hudon, Roger Hudon, Gilbert La Clare, Pauline La Clare, Geoffroie Lagassé, Armand Lalonde, Emile Landry, Jean Langlois, Rita Langlois, Thérèse Lanouette, Marie Lanovaz, Thérèse Laplante, Florence Lauzon, Thérèse Lavergne, Léon Lavigne, Rose Lavoie, Angèle LeBlanc, Georges Le Blanc, Iona Legault, Geneviève Le Grand, Odias Letendre, Ulric L'Heureux, Léonie Loiselle, Marie Mahussier, Rita Mahussier, Dominique Mariani, Léo Martel, Clemence Masson, Albert McCaffrey, Thérèse McCaffrey, Rita de Montigny, Cécile Morin, Hélène Morin, Cécile Moyen, Marie-Jeanne Moyen, Alfred Parent, Raymond Paulhus, Flore Perrault, Rosa Perrault, Alexandre Pichette, Placide Pilon, Adrienne Plamondon, Bruno Plamondon, Gaston Poulette, Amédée Ranger, Robert Raymond, Roland Regnier, Léo Roberge, Michelle Rohel, Lucille Roy, Roger Roy, Ida Budyck, Jeanne Saulnier, Simonne Saulnier, Kenneth Schaefer, Arsène Smeets, Maurice Tellier, Albert Thomas, Mathieu Vandenrul, Eliane Van Helleputte, Lina Vaudrin, Thérèse Veillard, Antoinette Voisin, Rose Wilcott.

PRIX PROVINCIAUX

DICTEE: 97 points .... Geneviève Moreau
GRAMMAIRE: 89 points .... Geneviève Moreau
COMPOSITION: 96 points .... Maurice Chicoine

GRADE 5A

PROMUS AVEC HONNEUR

Ghislaine Gravel	Vil. Gravelbourg	82
Antoine Lepage	Vil. Prud'homme	80
Henri McNeil	C. St-Louis	80
Anne-Marie Wolensky	Vil. Bellegarde	79
Raymond Masson	Vil. Prud'homme	77
Patrick Flanagan	C. St-Louis	76
Clarisse Blouin	Vil. Gravelbourg	75
André George	Vil. Bellegarde	75
Francis Bernard	Sép. Prince-Albert	75
Madeleine Deshaye	Vil. Willow-Bunch	74
René Baudet	Vil. Prud'homme	73
Henri Beauregard	Vil. Gravelbourg	73
Ludivine Beauchesne	C. Willow-Bunch	72
Vivianne Beauparlant	C. Willow-Bunch	72
Guy Piché	Vil. Duck-Lake	72
Emma Fortier	Vil. Zénon-Park	72
Yvette Rondeau	C. Willow-Bunch	72
Jeannine Lavoie	Vil. Debden	72
Irène Lefebvre	Vil. Marcelin	72
Cécile Knapp	C. Willow-Bunch	70
Bernadette L'Heureux	Vil. Debden	70
Jeannine Bonneau	C. Willow-Bunch	70
Jeanne Gofflot	Vil. Bellegarde	70
Laurent Houde	Vil. Debden	70
Clémence Tétrault	Vil. St-Brieux	70

PROMUS

Cécile Bandet, Blanche Beauchamp, Gertrude Beaudoin, Richemond Beaudoin, Marcelle Beauregard, Emile Belcourt, Helen Benko, Joan Billings, Léo Bourassa, Léo Bourgeault, Yolande Bourgeault, Fernand Bourret, Joseph Brabant, Cécile Cadieux, Alcide Carignan, Florida Carpentier, Marie Charette, Gilberte Châtelain, Antoinette Courteau, Thérèse Couture, Jeannette Croteau, Isabella Csada, Irène D'Aoust, Marguerite Despins, Bernice Duane, Thérèse Dufault, Marie-Jeanne Dumas, Marcel Duperreault, Thérèse Dussault, Rita Ellard, Simone Fontaine, Henri Fortier, René Fortier, Antoinette Fortin, Yvette Frechette, Genevras Gagné, Irène Gagné, Lucie Gagnon, Céline Gallais, Rita Gauthier, Thérèse George, Charles Georget, Yvan Godard, Rose Godbout, Béatrice De Goesbriand, Léonie Grenier, Simon Grenier, Norma Hall, Elodie Hamel, Patrick Hamilton, Margaret Huel, Léonne Juneau, Juliette Lajeunesse, Corinne Lemire, Dorothy Léonard, Judith Levasseur, Sheila Little, Hervé Loiselle, Suzanne Lupien, Léontine Mallefère, Lucille Marcotte, Florence Masson, Rose McGillis, Aurélie McLeon, Roderick McLeod, Valérie McLeod, Germaine Moreau, Odette Morin, Léonel Moulin, Lewis Murray, Jeannette Pagé, Rose Painchaud, Fernande Paquet, Merle Parent, Yvonne Pelletier, Aline Perron, Harold Pick, Thérèse Poitras, Lionel Préfontaine, Cécile Provencher, Eugène Ramy, Eva Racine, Annette Renaud, Anne-Marie Riou, Bernadette Rodier, Marie Rogg, Mary Ross, Robert Rousseau, Estelle St-Cyr, Marcelle St-Cyr, Darcy Sweeney, Robert Sweeney, Lucien Sylvestre, Simone Thomarat, Gérard Toutant, Marie-Anne Turgeon, Thérèse Vernerez, Edouard Viens, Ellen Vinet, Lucille Voyer, Lorraine Wilton, James Moreau.

PRIX PROVINCIAUX

DICTEE: 93 points .... Henri Beauregard
GRAMMAIRE: 97 points .... André George
COMPOSITION: 78 points .... Ghislaine Gravel

GRADE 5B

PROMUS AVEC HONNEUR

Thérèse Godin	Ste-Thérèse, Domrémy	87
Laurent Sirois	Sép. Vonda	86
Rita Lefrançois	Barrierville, Pré-Ste-Marie	85
Denise Dupuis	Vil. Hoey	84
Marie Blain	Sép. Vonda	82
Yves de Margerie	Sép. Vonda	82
Juliette Blaquière	St-Cyril, St-Hippolyte	81
Béatrice Mélanson	Sép. Vonda	81
Louis Boucher	St-L.-de-Langevin St-Louis	80
Honorius Millette	St-Edmond, Storthoaks	80
Edna Gareau	Gaudet, Bellevue	80
Flora Kusch	Ste-Thérèse, Domrémy	80
Odile Gareau	Gaudet, Bellevue	79
Stella Bouré	Witchekan Lake, Laventure	79
Lucienne Allard	North-Creek, Laventure	78
Simone Neefs	Vil. Hoey	78
Yvonne Carrier	Vil. Albertville	78
Lionel Donahue	St-Isidore, Bellevue	78
Laurianne Blanchette	Sép. Courval	77
Jacqueline Lavigne	Vil. Val-Marie	77
Lucie Lchouillier	Winslow-Lake, Debden	77
Rose Doskoch	Vil. Albertville	76
Andréa Fradette	Soda-Lake, Radville	76
Solange Gareau	Gaudet, Bellevue	76
Reine Durette	Ormeaux, Shell-River	75
Eugénie Lapointe	Spiritwood, Spiritwood	74
Résina Gaudet	Gaudet, Bellevue	74
George Lemieux	Meadow-Dew, Butte-du-Paradis	73
Adrienne Paquette	Witchekan-Lake, Laventure	73
Simone Bachand	Aussant, Gravelbourg	73
Laurette Richard	St-Raymond, St-Front	73
Rita Kusch	Ste-Thérèse, Domrémy	72
Laurent Bissonnette	Maisonneuve, St-Victor	72
Berthe Dubé	Vil. Périgord	72
Gratienne Gaudet	St-Isidore, Bellevue	72
Marie-Anne Langlois	Vil. Perigord	72
Antoinette Noël	Vil. St-Front	72
Gilberte Robert	Ste-Marthe, Rocanville	71
Louise Hamel	St-Cyril, St-Hippolyte	71
Gilbert Lemire	Bérubé, Shell-River	71
Odile Creurer	Lacombe, St-Brieux	70
Germaine Cadrain	Jack-Fish-Creek, Jack-Fish	70
Germaine Parent	Vil. Hoey	70
René Kambouroff	Vil. St-Hippolyte	70
Madeleine Mercereau	St-Jean-Baptiste, Titanic	70
Louise Sasregret	Jack-Fish-Creek, Jack-Fish-Lake	70
Jeannette Tremblay	Sép. Couval	70.

PROMUS

Albert Antoine, Marcel Auriat, Laurent Babin, Robert Barré, Arthur Baudais, Victor Baudais, Aimée Beauchesne, Léonard Beaudry, Raymond Beaulac, Thérèse Bélair, Lucile Bergeron, Rachel Bernier, Claire Bertholet, Louis Bertoncini, Léo Bilodeau, Dollard Bissonette, Marguerite Boisjolie, Henri Bonneau, Alice Bonneville, Aurore Boucher, Georges Boucher, Lucien Boucher, Céline Bourassa, Victoria Boutin, Raoul Brassard, Claire Bremner, Germaine Brisebois, Paul Bru, Claude Cadrain, Madeleine Caillé, Marguerite Cantin, Armand Carignan, Claire Carignan, Marcel Carignan, Roger Carignan, Denis Carrière, Raymond Chabot, Nelson Charpentier, Claire Chichoine, Fernande Chicoine, Lucille Corriveau, Noella Côté, Ida Coulombe, Reine Coutu, Gaston Couture, Rhéa Cyr, Annette Cyrenne, Bernadette Cyrenne, Cécile Cyrenne, Antoine Daniel, Denise Daniel, Marguerite Dansereau, Jean Deault, Edmond Delisle, Jeanne Daniel, Maurice Desautels, Roger Desautels, Lionel Desilets, Marcel Desjardins, Elva Devlin, Charles Dion, Walter Doskoch, Germaine Dubois, May Dufour, Joseph Dumont, Rose Durette, Thérèse Durette, Georges Duwez, Paul Fauchon, Marguerite Ferguson, Henri Fortier, Roger Fortier, Paul Fortin, Antoinette Frenette, Lauria Gagné Léonard Gagné Roméo Guadet, Valérie Gervais, Joseph Godbout, Isabelle Grégoire, Thérèse Van Grinsven, Georgette Grisé, Georges Guiffrey, Elise Guillet, David Hamel, Thérèse Hamel, Madeleine Hébert, Georgette Héroux, Samuel Holstein, Ovide Houle, Ione Hulburt, Georges Jullion, Roméo Laberge, Florence Lacaille, Maurice Lafrenière, Thérèse Lafrenière, Jean Lagassé, Georges Laprise, Marie Lauzon, Eudore Le Blanc, Louis Le Blanc, Béatrice Leclerc, Henri Le Corre, Simon Leduc, Berchmans Légaré, Hélène Lemire, Paul Lemire, Liliane Lemyre, Ronald Lepine, Florence Letestu, Argentine Letendre, Alfred Létourneau, Lloyd L'Heureux, Maurice Loiselle, Jean-Louis Marcel, Jeannette Marchand, George Marenger, Reine Mauvieux, Charles McCaffrey, Hugues de Montarnal, Thérèse de Montigny, Juliette Morin, Wilfrid Morin, Florence Nadeau, Gérard Paradis, Bernard Parent, Irène Parent, Cécile Paulhus, René Pellerin, Thérèse Pepin, Aurore Perreault, Béatrice Perreault, Bernice Perret, Renée Piolat, Bertha Poisson, Hélène Poulin, Irène Pouliot, Annette Provencal, Anita Rainvalle, Robert Rallon, Margaret Regnier, Nelda Regnier, Hervé De Repentigny, Adélard Ross, Thérèse Rouillard, André Roy, Germaine Ruel, Gizèla Ruel, Ernest Sévigny, Emilienne Stockli, Mariette Stringer, Mathilda Suteau, Adonie Tavernier, Edmée Tessier, Hazel Thille, Marie Vandale, Guy Voisin, Gatita Volent, Albert Walsh, Anita Willett.

PRIX PROVINCIAUX

DICTEE: 96 points .... Marie Blain
GRAMMAIRE: 92 points .... Laurent Sirois
COMPOSITION: 89 points .... Rita Lefrançois

GRADE 4A

PROMUS AVEC HONNEUR

Cécile Landry	C. Wauchope	88
Jean Louis Piché	Vil. Duck-Lake	87
Jeanne Colleaux	C. Wauchope	85
Ida Gaudet	C. Wauchope	85
Raymond Campagen	Jardin de l'Enfance Gravelbourg	82
Lorraine Légarré	C. Willow-Bunch	82
Laurent Goulet	C. St-Louis	81
Lucie Martine	Vil. Bellegarde	81
Lorette Courchêne	Vil. Duck-Lake	81
Marcel Sénéchale	Jardin de l'Enfance Gravelbourg	80
Cécile Gauthier	C. Laflèche	80
Roméo Gauthier	Jardin de l'Enfance Gravelbourg	80
Eveline Kealer	C. Wauchope	80
Firmin Lapointe	Jardin de l'Enfance Gravelbourg	80
Léon Charlebois	Vil. Marcelin	79
Cécile Blanchard	Vil. Coderre	79
Gilles Boucher	C. Willow-Bunch	79
Thérèse Branger	C. St-Louis	78
Alice St-Amand	Vil. Zénon-Park	78
Roméo Goulet	C. St-Louis	78
Rose Orieux	C. St-Louis	77
Victor Baril	Vil. Prud'homme	76
Stanislas Tétrault	Vil. St-Brieux	76
Lucien Laverdière	Jardin de l'Enfance Gravelbourg	76
Irène Duperreault	C. Willow-Bunch	75
Pierre Courteau	Vil. Zénon-Park	74
Louise Campagne	C. Willow-Bunch	74
André Kergoat	Sép. Biggtr	74
Raymond Kergoat	Sép. Biggar	74
Robert Galvin	Vil. Duck-Lake	74
Lucille Pepin	Vil. Debden	73
Yvette Poisson	Vil. Coderre	73
Laurette Bonneau	C. Willow-Bunch	73
Clémentine Laverdière	Vil. Gravelbourg	73
Hélène Langlois	Vil. Coderre	72
Marcia Moloney	C. Ponteix	72
Jeanne Cadieux	C. Willow-Bunch	71
Arthur Gaudreault	Vil. Debden	70
Thérèse Paquette	Vil. St-Brieux	70
Abel Rocher	Vil. St-Brieux	70
Aurèle Doucet	Vil. Duck-Lake	70
Réal Provencher	Sép. Biggar	70
Clémence Houle	Vil. Debden	70
Adéline Paquette	Vil. Duck-Lake	70

PROMUS

Raymond Abgrall, Henri Auger, Georges Authier, Hector Balthazar, Eveline Beauchêne, Yvette Beaudet, Claude, Belcourt, Laurette Benoit, Raymond Bessette, Agnèse Binette, Thérèse Blondeau, Alvina Bonneau, Jean Bonneau, Eugène Bouffard, Euclide Bourassa, Thérèse Bourgeault, Lionel Bouvier, Thérèse Breton, Irène Brin, Laurent Brin, Constant Brulé, Félix Caillon, Adrienne Campeau, Joseph Carfantan, Alice Charette, Claire Châtelain, Robert Châtelain, Marie Cherpin, Germaine Clermont, Liliane Conan, Thérèse Conan, Jean-Marie Coupal, Joseph Courchaine, Léo Croteau, Marcel Croteau, Kenneth Crowe, Maurice D'Aoust, Alice Demay, Thérèse Demers, Louis Detillieux, Edouard Duane, Marian Duane, Philippe Dubé, Marie-Jeanne Fisher, Juliette Folliet, Louis Folliet, Cécile Fontaine, Victor Fontaine, Anna Fortier, Hélène Gagnon, Agnèse Gallais, Marcel Gaucher, Joseph Gélinas, Pierre Gélinas, Albine George, Micheline George, Gérard Godard, Raymond Godard, Claire Goulet, Jeanne Goulet, Gabrielle Granger, Paul Grégoire, Antoinette Hébert, Thérèse Hébert, Ronald Houle, Joseph Hounget, Nicolas Hretchka, Alice Laboissière, Louis Lacousière, Thérèse Lalonde, Maurice Langlois, Alice Larivière, René Larose, Clara Lefebvre, Albert Le Jan, André Lemieux, Daniel Le Naour, Simone Leray, Dollard Levasseur, Thérèse Lévesque, Adrien L'Heureux, Jacques Liboiron, Bernadette Lizée, Lucille Marchand, Yvonne Martel, Emma Martin, Lucille Masson, Violette Matte, Léonie Mercier, Maurice Moreau, Claire Morin, Doreen Morin, Nellie Morrice, Marie-Ange Moulin, Maurice Nolin, Jean Ollivier, Lucille O'Shaughnessy, Alphonse Paquette, Théobald Paquette, Claire Parent, Robert Percher, Angèle Périllat, Emile Pérreaux, René Piché, Alice Remy, Jean Rousseau, Francis Roy, Paul-St-Amand, Théodore Salvail, Berthe Sauvé, Cécilia Shopa, Pierre Sylvestre, Annie Szentmiklossy, Clara Tétrault Philippe Tétrault, Laura Thérrien, Gilbert Thomarat, Ide Trudeau, Louis Turgeon, Emilien Valois, Roger Vandevoorde, Georges Viens, Paul, Voros, Emma Watier, Jean Wilson.

PRIX PROVINCIAUX

DICTEE: 98 points .... Jeanne Colleaux
GRAMMAIRE: 98 points .... Roméo Gauthier
COMPOSITION: 88 points .... Jean-Louis Piché

GRADE 4B

PROMUS AVEC HONNEUR

Léo Gaudry	Vil. St-Victor	91
Marcel Gaudry	Vil. St-Victor	89
Norman Gaudry	Vil. St-Victor	88
Philias Mélanson	Sép. Vonda	87
Jacqueline Mareschal	Vil. Domrémy	87
Emilie Nault	St-Cyril, St-Hippoltye	84
Solange Leblanc	Verchères, Zénon-Park	83
Lydia Gaudet	Gaudet, Bellevue	83
Louis Salembier	Marguerite, St-Walburg	83
Lucienne Coquet	Tilly, St-Brieux	82
Thérèse Coquet	Tilly, St-Brieux	82
Philippe Lalonde	Vil. St-Victor	82
Wilfrid Lemieux	Vil. Storthoaks	82
Rita Baribeau	Vil. Domrémy	81
Rosa Chaerpin	Bourassa, Radville	81
Jérôme Detillieux	Ste-Thérèse, Domrémy	81
Rita Gelinas	Vil. Val-Marie	81
Eveline Nobert	Grierson, Vonda	81
Jeannette Toupin	Vil. Storthoaks	80
Marie La Clare	Vil. Vawn	80
Annette Gareau	Gaudet, Bellevue	79
Marcel Danseraeu	Vil. Domrémy	79
Benoit Rompré	Ste-Thérèse, Domrémy	79
Juilliet Roy	Bégin, Albertville	79
Gabriel Turcotte	Vil. Albertville	79
Gérald Lalonde	Vil. St-Victor	79
Joseph Thériault	Joffre, Montmartre	79
Thérèse Foucher	Verchères, Zénon-Park	78
Angès Doucet	Stikala, willow-Bunch	78
Norman Raymond	Vil. Storthoaks	78
Lucile English	Vil. Hoey	77
O'nil L'Heureux	St-Michel, Jack-Fish	77
Rose-Amande Gaudet	Gaudet, Bellevue	77
Denise Guillet	Vil. Domrémy	77
Antoinette Voyer	Vil. Ferland	76
Antoine La Haye	White Star	76
Léonne Allard	North Creek, Laventure	76
Emma Belanger	Ness, Jack-Fish	75
Jeanne Alain	Ness B, Jack-Fish	75
Gérard Dauvin	St-Edmond, Storthoaks	75
Lionel Boucher	St-Louis de Langevin, St-Louis	74
Marcel Etcheverry	Marguerite, St-Walburg	74
Lilliane Marin	Spiritwood, Spiritwood	74
Alice Fiddler	Lecoq, St-Louis	73
Rita Paradis	Vil. Storthoaks	73
Eugène Dubord	Vil. Hoey	73
Béatrice Gratton	Vil. St-Hippolyte	73
Edouard L'Heureux	Ness R, Jack-Fish	72
Jean Pellerin	Vil. Albertville	72
Muriel Beaulieu	La Marseillaire, Zénon-Park	72
Dorothy Bowie	Witchekan, Laventure	72
Cécilia Belhumeur	Oxford, St-Louis	72
Thérèse Brodeur	Vil. Domrémy	72
Pierre Descoteaux	Vil. Val-Marie	72
Madeleine Lanouette	St-Raymond, St-Front	72
Dominique Pelletier	Ste-Thérèse, Domrémy	71
Antoinette Bernier	Oxford, St-Louis	71
Lionel Benoit	Oxford, St-Louis	71
Cécile Bertrand	Marguerite, St-Walburg	71
Thérèse Etcheverry	Marguerite, St-Walburg	70
Lorette McCaffrey	Vil. Vawn	70
Rose-Anna Samsan	Emilebury, Albertville	70
Hélène Blaquère	Sép. Edam	70

PROMUS

Jeanne Alexandre, Albert Auriat, George Bachand, Lilian Bateman, Florence Beaudry, Claire Beaulac, Thérèse Beausoleil, Délicia Bédard, Albert Bégin, Hélène Bégin, Henry Begrand, Liliane Bélanger, Léonard Benoit, Yvonne Bertholet, Gérard Bertrand, Bertha Besette, Alfred Best, Gérard Bissonnette, Claire Blais, Rose-Aimé Blanchette, Thérèse Blouin, Jean Bonneau, Léonie Bonneau, Marie Bonthoux, Abel Boucher, Jeanne Bourgeois, Antonio Boutin, Benoit Brassard, Marguerite Brassard, Clement Bru, Marcel Brûlé, Louis Brunelle, Clemence Buissé, Claire Bujold, Rolland Caillé, Paulette Caillon, Yvette Carrière, Rita Casavant, Annette Chicoine, André Clavier, Thérèse Clavier, Eliane Cloutier, Hervé Cloutier, Inez Coates, Béatrice Corriveau, Emile Creurer, Yvonne Deault, Olive Decelles, Suzanne Denis, Gertrude Desautels, Henri Deschamps, Lucien Desjardins, Simone Desjardins, Léo Desrosiers, Philippe Dinelle, Yvonne Dione, Roland Dionne, Désilda Doucette, Edmour Doucette, Marcien Doucette, Clementine Dufault, Raymond Emard, Marie Etcheverry, Marie Falhun, Mary Fediash, Alice Ferland, Leonie Ferland, Gabriel Ferraton, Evéline Fontaine, Maude Fortier, Thérèse Fortier, Germaine Fortin, Irène Gagnon, Anne-Marie Gatin, Ormand Gatin, Berchmans Gaudet, Huguette Gaudet, Gustave Georget, Thérèse Gérard, Dorelice Giguac, Paul Giroux, Jeannette Gobeille, Vivian de Goeshriand, Alphonse Gratton, Suzanne Grenier, Elie Hamelin, Léo Hébert, Edmond Henri, Angeline Hounget, Henri Huet, Marcel Ingrand, Délia Jordens, Anne Kernaléguen, Rolland Laberge, Estelle Labossière, Rolland La Chambre, Lorraine Lacoursière, Verna Lacourse, Solange Langelier, Paul-Emile Langlois, André Lanovaz.

(Suite à la page 11)

A LA JEUNESSE

Après les fêtes du Cinquantenaire de l'Association catholique de la Jeunesse française

Les Fêtes du Cinquantenaire de l'Association catholique de la Jeunesse française qui se sont déroulées à Paris, au moment de la Pentecôte, sont devenues un événement d'ordre à la fois social et religieux, qui mérite de retenir l'attention, **même en dehors du pays où elles ont eu lieu, avec tant de magnificence** et d'éclat.

Elles ont pris, d'ailleurs, une allure internationale très marquée, du fait qu'aux côtés de cinq cardinaux français se trouvaient quatre cardinaux d'autres pays, un grand nombre d'archevêques et d'évêques également étrangers, ainsi que des délégations de jeunes catholiques de vingt nations, dont voici la liste: l'Angleterre, l'Autriche, la Belgique, le Canada, Cuba, l'Espagne, les Etats-Unis, la Hollande, la Hongrie, l'Italie, la Lithuanie, le Luxembourg, le Mexique, la Pologne, le Portugal, la Suisse, la Yougoslavie, l'Ukraine et le Liban, dont les drapeaux entouraient celui de la France.

On notera aussi que plusieurs gouvernements étrangers avaient chargé une personnalité de leur Ambassade ou de leur Légation de les représenter à l'une ou l'autre cérémonie des fêtes jubilaires. C'est ainsi que l'on y vit paraître Son Exc. M. de Chlapowski, ambassadeur de Pologne, des représentants des légations d'Autriche, de Lithuanie et de Tchécoslovaquie, et Son Exc. M. l'ambassadeur de Belgique. Le Bureau international du Travail voulant rendre hommage au rôle social de l'Association catholique de la Jeunesse française avait délégué, à Paris, le R. P. Le Roy, S. J., chargé des relations avec les organisations catholiques.

M. Bischof, conseiller de la légation d'Autriche, lut même, au banquet qui réunit autour du Président en exercice de l'Association, M. André Colin, les amis de marque de celle-ci, un émouvant message du chancelier Schuschnigg, dans lequel l'illustre et courageux homme d'Etat se plut à redire que le christianisme demeure le moyen le plus efficace d'assurer la réconciliation des peuples.

* * *

La cause d'un tel succès de ces fêtes jubilaires n'est point difficile à trouver. Elle est dans la rectitude de conduite de l'Association catholique de la Jeunesse française, depuis ses modestes origines jusqu'à ces jours, à l'égard du Saint-Siège et de l'Eglise; elle est aussi dans l'incessant renouvellement de l'esprit d'apostolat et de conquête dont elle est animée et qui prend sa source dans la culture traditionelle d'une piété ardente et sincère.

Au reste, les grandioses manifestations de la Pentecôte n'avaient-elles pas été préparées par les cérémonies plus discrètes des 28 et 29 mars? C'est à cette date du 29 mars que l'Association, qui compte aujourd'hui 200.000 membres, fut fondée, en 1886, par six jeunes gens groupés autour de lui par Albert de Mun. Ils avaient ensemble assisté à la Sainte Messe dans la chapelle du pieux Mgr de Ségur et ils y avaient communié. Le 28 mars 1936, une veillée de prières et, le 29 au matin, une messe de communion générale avaient déjà commémoré silencieusement cet anniversaire.

La veille, le jour et le lendemain de la Pentecôte, les messes de communion se sont succédé, dans les églises de Paris et notamment, le samedi 30 mai, à Saint-Sulpice, le dimanche 31, en plein air, au Parc des Princes, aucune église n'étant assez vaste pour contenir de telles foules. On peut évaluer à 50,000 le nombre de jeunes catholiques qui se sont ainsi trouvés rassemblés à Paris pour les fêtes jubilaires. "Qu'on s'imagine, a écrit un jeune délégué suisse, dans un journal de son pays, ces 50,000 délégués acclamant leurs chefs d'une seule poitrine, le Pape, les prêtres, les dirigeants", au cours de cette Assemblée du lundi après-midi qui les avait réunis tous.

Le même témoin a été frappé de "l'organisation merveilleuse, de la parfaite mise au point de tous les plus petits détails". Et il ajoute : "Que nos amis français veuillent bien trouver ici, dans cet article, l'expression de notre vive admiration et qu'ils sachent, et qu'ils aient la conscience, non seulement qu'ils ont réussi à nous faire jouir de la splendeur d'un congrès inégalé et à nous étonner par sa grandeur inconnue, mais encore et surtout qu'ils ont déposé au coeur des délégués suisses, consacré par trois jours d'études et de prières, un levain fécond d'enthousiasme, de force, de vitalité rajeunie."

On peut affirmer que les délégués des autres pays ont éprouvé les mêmes émotions et partagé les mêmes impressions.

* * *

Ainsi se vérifie, dans ces témoignages, ce que le Souverain Pontife lui-même, dans la lettre autographe qu'il adressa, le 15 mai, au Cardinal Verdier, Archevêque de Paris, avait déjà déclaré en bénissant à nouveau l'Association et son Congrès jubilaire:

"Ces derniers temps, l'organisation méthodique de l'Action catholique française n'a pas été sans donner aux oeuvres de jeunesse un regain de vitalité et de prospérité, par une conscience plus profonde de leur vocation à l'apostolat, en union avec la hiérarchie et par la mise au point des mouvements spécialisés permettant, grâce à cette loi bien connue de l'action du semblable, sur le semblable, une influence plus directe, avec une immanquable efficacité."

Les fêtes jubilaires, en effet, ont été le triomphe des mouvements spécialisés qui, l'un après l'autre, au cours des dix dernières années se sont créés, organisés, développés, au sein de l'Association catholique de la Jeunesse française qui leur sert de trait d'union, de centre d'unité et de lien de coordination.

C'est dans la journée du dimanche de la Pentecôte que chacun de ces mouvements, jociste, jéciste, jaciste, jiciste, jeunes marins, a tenu sa séance particulière, dans l'enthousiasme des discours et des chants. Puis ouvriers, étudiants, agriculteurs, marins, autres groupes encore, ont fait éclater l'harmonie de leurs pensées, de leurs aspirations, dans ce jeu scènique de "L'Espérance du monde" et du "Mystère de la Messe", qui ont fait l'admiration de tous ceux qui en ont joui. Nous avons assisté ainsi à l'une des premières manifestations d'un art populaire propre à traduire les grandes émotions des foules.

On comprend, après de tels spectacles que le Cardinal Verdier, dans son allocution de clôture, elle-même toute vibrante d'enthousiasme et de confiance, se soit écrié: "Jeunes catholiques, vous nous faites vivre un jour de beauté. Soyez-en remerciés."

PIERRE LEFORT.

Ce qu'il ne faut pas dire ou faire

Pe parlez pas de vos maladies et de vos malheurs; les gens qui se plaignent sont ennuyeux pour les autres.

Ne parlez pas de gens qui sont inconnus aux personnes présentes.

Ne faites pas d'esprit aux dépens d'un autre.

Ne soyez pas trop empresse de donner.

Ne cherchez pas à faire de l'esprit ou de jeux de mots; l'abus des calembours est fastidieux.

Ne racontez ni chez vous ni ailleurs les conversations que vous avez entendues dans un autre salon.

Ne soyez pas trop empressé de donner votre opinion sur une personne. Rappelez-vous que vous vous confiez peut-être à quelqu'un peu discret.

Ne témoignez ni indifférence, ni impatience; lorsqu'une personne parle, écoutez-la avec toute votre attention.

Ne parlez pas trop de vous, de vos capacités, de vos talents, de vos belles actions; ne vous faites pas le héros de vos histoires. Si vous avez voyagé n'entretenez pas les personnes présentes uniquement de vos aventures; ne dénigrez pas un peuple parce qu'il n'a pas les mêmes habitudes que vos compatriotes.

Ne vous montrez pas trop disposé à ne voir que les défauts des autres comme il ne faut pas non plus être trop porté à l'engouement.

Ne soyez pas maussade sous prétexte qu'on vous néglige.

Ne montrez pas d'humeur si vous perdez au jeu.

Soyez toujours rempli d'égards, de respects et dévérence envers les personnes âgées, surtout si elles sont affligées d'une infirmité quelconque.

Ne consultez pas votre montre comme si vous étiez impatient de partir.

Ne prolongez pas indéfiniment votre visite, choisissez le moment opportun de vous retirer.

Ecole publique du village d'Albertville

Ont passé les examens du Département

GRADE X.
Berthe Pellerin.

GRADE IX.
Marie-Ange Pellerin.

GRADE VIII.
Robert Pellerin, Annie Doskoch, Adelia Perreault, Armande Painchaud, Marguerite Turcotte, Lionel Pellerin, Albert Beaudoin, Théodore Dion, Marie-Jeanne Brassard, Michel Morin, Clarence Weber.

Ont passé au grade VIII.
Blanche Provencher.

Ont passé au grade VII.
Estelle Labossière, Jeannette Provencher, Germaine Brassard, Lucienne Paradis, Mary Bohach, Thérèse Bélair.

Ont passé au grade VI.
Rita Turcotte, Walter Doskoch, Gérard Paradis, Gabriel Turcotte, Hélène Morin, Cécile Morin, Aurore Perreault, Rose Lavoie, Rose Doskoch, Yvonne Carrier.

Ont passé au grade V.
René Pellerin, Suzie Bohach, Raoul Brassard, Jan Pellerin, Alfred Brassard, George Weber, Emile Perreault, Gérard Corriveau, Marguerite Brassard, Hélène Perreault.

Ont passé au grade IV.
Richard Beaudoin, Lucien Brassard, Fernand Beauchesne, Maurice Pellerin, Edouard Brassard, Maurice Brassard, Henri Carrier, Armand Perreault, Marie-Jeanne Paradis, Emile Paradis.

Ont passé au grade III.
Robert Beauchesne, Donald Delparte Dominique Provencher, Aimé Brassard, Alice Morin, Marcel Labossière.

Ont passé au grade II.
Georges Morin, Roch Brassard, Rose-Aimée Pellerin, Thérèse Brassard, Béatrice Labossière, Sophie Bohach, Rita Lavoie, Bill Doskoch, Clovis Pellerin, Thomas Provencher, René Perreault.

Ont passé au grade I, Division A
Colette Dion, Herarietle Pellerin, Beatrice Piché, René Labossière, Bernadette Morin, May Pellerin, Valère Piché, Alfred Carrier, Laurent Painchaud, Conrad Painchaud, Jean Carrier, Louis Beaudoin.

LE JOLI TAMBOUR

CHANSON DE MARCHE

Sont trois tam-bours re-ve-nant de la guer-re,
Sont trois tam-bours re-ve-nant de la guer-re, Boum!
boum! Boum, ra-ta-plan tam-bour re-ve-nant de la guer-re.

— 2 —
Le plus joli
Portait un' belle rose (bis)
Boum . . .
Boum rataplan . . .
Portait un' belle rose. (bis)

— 3 —
—La fill' du roi
Asise à sa fenêtre

— 4 —
—Joli tambour
Donnez-moi votre rose?

— 5 —
—J'vous la donn'rai
Sur promess' de mariage

— 6 —
—Va donc tambour
Demander à mon père.

— 7 —
—Grand Sire Louis
Donnez-moi votre fille.

— 8 —
—Dis-moi, tambour,
Qu'est le nom de ton père?

— 9 —
—Mon père il est
Le roi de l'Angleterre.

— 10 —
—Va donc tambour
Va-t-en chercher ma fille.

— 11 —
—Grand sire Louis
Je vous en remercie.

Faveur de la St-Jean-Baptitste

Les religieux en Espagne et l'enseignement

On sait que le gouvernement du Front populaire des gauches en Espagne a repris l'oeuvre de substitution de l'enseignement laïque à l'enseignement congréganiste qui est encore en usage dans de nombreuses localités comme dans les grandes villes et dans la capitale. On a vu ainsi fermer des écoles renommées et où les religieux ou religieuses enseignaient depuis des siècles, y ayant élevé dans les sentiments de la foi qui a fait jusqu'à présent la grandeur morale et matérielle de l'Espagne des générations d'enfants, parmi lesquels on trouve, d'ailleurs aujourd'hui, ceux-là même qui, au gouvernement ou au Parlement, veulent chasser leurs anciens maîtres.

On dit à ce propos, dans la presse internationale antireligieuse, qu'une des raisons pour lesquelles les religieux et Soeurs étaient expulsés de leurs écoles et des cadres de l'enseignement, c'est que non seulement c'est par eux que l'Espagne est restée arriérée et superstitieuse, mais encore elle a été trop longtemps soumise à la domination des Ordres et Congrégations dont les membres bien trop nombreux pour le pays, le tenaient comme sons les tentacules d'une pieuvre énorme qui pralysait sa vigueur spirituelle et intellectuelle.

Or, les faits comme les statistiques vont à l'encontre de telles et calomnieuses allégations.

On a compté, en effet, au temps de la plus grande prospérité des Instituts religieux, c'est-à-dire sous la monarchie, à peine 50,000 congréganistes, hommes et femmes. Pour une population d'environ 20 millions d'habitants, cela donne une moyenne de 26 religieux pour 10,000 âmes.

Eh bien! ce chiffre apparaît comme un des plus bas de l'Europe. Car si l'on s'en rapporte aux statistiques qu'a données, à l'époque correspondante, un annuaire réputé, le Statesman's Year Book, on relève que, en Belgique, la proportion de religieux par 10,000 habitants était de 52, de 47 en France, de 30 en Angleterre, de 20 en Allemagne, de 27 en Irlande, etc.

On voit donc que l'Espagne était loin d'être aussi bien partagée à cet égard que des pays moins officiellement catholiques qu'elle-mêmes.

Encore faut-il remarquer que sur les 50,000 religieux qui se trouvaient alors sur son sol, près de 38,000 étaient des femmes. Et, au surplus, tous et toutes ne s'adonnaient pas uniquement à l'enseignement puisque, au contraire, il est assez connu que parmi les oeuvres de bienfaisance que la foi catholique avait répandues en Espagne, les hôpitaux les plus célèbres par les soins qu'on y prodiguait aux malades, aux infirmes et aux vieillards étaient aux mains des religieux ou des religieuses qui s'y dévouaient corps et âmes.

C'est parce que le clergé représente la plus sûre barrière contre la propagation des doctrines de désordre et de désagrégation sociale que les partis au pouvoir s'acharnent contre eux et veulen lui enlever son magistère moral. Tant pis si des centaines de milliers d'enfants sont jetés à la rue après que leurs maîtres auront été chassés sans pouvoir être remplacés!

QUELQUES CHIFFRES

Nombre de candidats aux examens de 1936

Grade :	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
Ont écrit :	636	486	421	278	262	115	72	54	37	2361
Pourcentage :	26.94	20.58	17.83	11.77	11.10	4.87	3.05	2.29	1.57	100.
Ont passé :	405	336	360	191	186	107	64	51	35	1735
Pourcentage :	63.68	69.14	85.51	68.71	.70.99	93.04	88.89	94.44	94.59	73.49

Ce qu'on pense de la langue française en Hongrie

Distribution des prix des écoles de langue française

Elle a été présidé par J. de Pékar, qui prononça le discours suivant:

"C'est la quinzième fois que j'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser la parole comme président de la séance du palmarès de nos écoles de langue française à Budapest, et c'est la quinzième fois que, moi-même, ancien élève pendant quatre ans des Universités de Paris, j'ai l'heureuse occasion de me rappeler, et avec une profonde gratitude, tout ce que je dois à la pensée éducatrice du beau génie français et à la langue reine, dans laquelle ce génie se manifeste; oui, c'est la quinzième fois que je me permets de faire l'éloge de cette langue triomphante, uniquement belle charmante et spirituelle, forte et souple, sérieuse et souriante, précise et, en même temps mélodieuse, qui nous chante l'éternel hymne de la musique des sphères . . . Mes jeunes amis, il m'est cher de vous dire et redire tout cela et de constater, en même temps, que le charme de la langue de Molière vous a subjugués également, et que vous, la jeune Hongrie, vous collaborez à son succès toujours grandissant dans notre pays.

Vous voyez, c'est un réel besoin spirituel que de savoir, et de bien savoir, le français qui vous ouvrira non seulement les portes de toutes les nations, mais en même temps vous ouvrira aussi le jardin d'Armide de cet esprit français, dont les beautés poétiques ont le don divin de pouvoir vous consoler des malheurs et des déceptions de ces tristes temps.

La langue-reine possède le philtre magique de rendre la vie moins triste et de la remplir dans les triples dimensions de sa prose, de sa poésie et de sa conservation des doux parfums spirituels de l'âme, qui cherche à s'envoler de la boue terrestre vers une patrie plus élevée, plus infinie, plus éternelle, vers cette patrie de rêve, ce **Pays du Tendre**, du chevalier d'Urfé, où la loi de l'harmonie règne et purifie les coeurs des souillures d'ici-bas . . .

Mes jeunes amis, n'oubliez pas la bonté généreuse des ministres de France à Budapest; surtout, n'oubliez pas les soins paternels de MM. Doulcet et de Vienne qui nous ont si puissamment aidés dans nos efforts et **last but not least**, soyons reconnaissants à S. Exc. M. G. Maugras qui, avec ses talents littéraires et les talents d'historiographe de sa famille, se trouve spécialement destiné à trouver plaisir dans la conquête de sa langue maternelle en Hongrie. Belle conquête, où, des deux côtés, il n'y a que des vainqueurs! M. le ministre, vous qui connaissez si bien l'Asie, je crois, vous voyez déjà la candeur et l'enthousiasme de notre jeunesse touranienne, qui vous acclame et qui vous fait cadeau de ce qui vous est peut-être le plus cher, dans la situation donnée, l'amour de votre glorieuse langue française . . .

Mes jeunes amis, il n'est pas assez de bien savoir le français d'aujourd'hui, il faut connaître aussi celui d'hier, d'avant-hier, pour pouvoir puiser de ces richesses d'antan et pour mieux admirer la naissance presque miraculeuse de la langue de Voltaire. C'est la mère latine, Rome, qui veille sur ce miracle, mais comment la **lingua mistica romana** des légions romaines envahit l'Italie, l'Espagne, la Provence et la France et veut partout latiniser les barbares, mais ne réussit pas: ces barbares ne peuvent et ne veulent pas apprendre le latin, mais créent, chacun à son tour, des patois mélangés qui donneront naissance à la langue italienne, espagnole et provençale . . . Et la France? Le cas est ici encore plus compliqué. L'élément régnant sont les Francs, les Gallo-Romains sont de race celtique et le latinisme militaire des légions aura la grande tâche historique de fondre la diversité ethnique de ces deux éléments dans une parfaite unité linguistique. Je le répète, chaque siècle français a sa langue et sa musique spéciale, mais toutes ces langues et toutes ces musiques s'harmonisent parfaitement dans le grand concert du rythme et de l'état d'âme français . . ."

J. de Pekar ouvre la séance du "palmarès", si magistralement organisée par le poète érudit, M. Georges Dessusses et par l'infatigable directeur, M. Garzo. Tous nos remerciements à ces animateurs et organisateurs de la victoire de la langue français à Budapest!

Le baron Ed. de Beauverger, chargé d'affaires, parle ensuite au nom de M. Maugras, ministre de France, absent de Budapest. "Malgré les années de crise, le nombre des élèves des écoles va en augmentant et l'on a ainsi de légitime espoirs. Pourrait-il du reste en être autrement dans ce pays de vieille culture latine qui compte au nombre de ses traditions celle d'une connaissance approfondie de la langue et des lettres françaises? C'est en vos mains que repose le sort de nos écoles. Il dépend non seulement du dévouement de vos professeurs, auquel je rends hommages, mais encore de votre zèle, de votre persévérante assiduité, de votre exemple qui affermit d'année en année le renom de nos cours; il leur assure de nouveaux auditeurs.

Economie . . .

J'estime que dans la famille, comme dans l'Etat, la meilleure source de vertu est l'économie.
Cicéron.

L'habitude de compter souvent fait le bonheur dans les maison.
Fénelon.

Si vous voulez être riches, n'apprenez pas seulement comment on gagne, sachez aussi comment on ménage.
Franklin.

Il y a plusieurs moyens d'acquérir des richesses, mais il y en a fort peu de bons. L'épargne est entre les meilleurs; encore faut-il veiller à ce qu'elle ne soit pas contraire aux bonnes oeuvres et à la libéralité.
Bacon.

L'épargne seule fait l'homme sûr de son lendemain. *H. Marion.*

Tout prodigue est un ennemi de la société; tout homme économe est un bienfaiteur public.
Adam Smith.

Thésauriser pour le seul plaisir d'être riche est le signe caractéristique d'une intelligence bornée et d'une âme vile. *S. Smiles.*

Resultats d'Examens . . . .

(Suite de la page 10)

Edouard Lanovaz, Yvette Laramée, Simone Larrivée, Marcel Lavalée, Carmelle Lebel, Thérèse Lessard, Isabelle Létourneau, Alma Lévesque, Gaston L'Heureux, Henri L'Heureux, Théodore L'Heureux, André Marchadour, Léon Marchildon, Léopaul Marchildon, Madeleine Maréschal, Cécile Martel, Florette Martin, Joseph McCaffrey, Rosalie McCaffrey, Ulric McDougall, Bertha Ménard, John Miller, Adrien Morin, Gabrielle Moyen, Lucien Nadon, Placide Nadon, Emile Nobert, Marcel Nobert, Hervé Nolin, Urbain Paquette, Hélène Powluk, Thérèse Pelletier, Antoinette Perras, Emile Perrault, Hélène Perrault, Gérard Perret, Alice Plamondon, Claude Polard, Thérèse Poupart, Robert Richard, Eméril Robert, Marguerite Ross, Noëlla Rousseau, Louis Roy, Robert Roy, Germaine Schoof, Alice Senez, Ardelle Skinner, Jean Stockli, Marilys Tétrault, Adelard Thériault, Angéla Thériault, Isabel Thille, Camille Valette, Jeanne Valois, Annette Vertefeuille, Philippe Vermette, Hélène De Veyrac, Jean Viala, René Viala, Mary Warren, Lena Wilson, Zoé Wilvers, Joseph Wotta, Armande Yargeau, Helen Zdanovich.

PRIX PROVINCIAUX

DICTEE: 99 points .... Marcel Gaudry
GRAMMAIRE: 96 points .... Lucienne Coquet
COMPOSITION. 88 points .... Philias Mélanson

Deuxième Congrès de la langue française au Canada

APPEL AU PUBLIC

Il y aura vingt-cinq ans l'an prochain que fut tenu á Québec, au mois de juin, le premier Congrès de la Langue française au Canada. Ceux qui ont assisté à ce congrès se souviennent de tout l'éclat qui lui fut donné. L'événement prit les proportions d'une convention nationale de tous les groupements de race française en Amérique.

Les plus hautes personnalités du pays honorèrent le congrès de leur présence, et l'Académie française elle-même voulut bien y déléguer un de ses membres les plus distingués, qui apporta aux congressitses le message de l'illustre Compagnie.

Vingt-cinq années déjà ont passé sur ces assises inoubliables du premier Congrès de la langue française au Canada. N'est-il pas temps, á l'occasion de son jubilé d'argent, de faire suivre ee premier congrés d'un second, et de réaliser enfin le voeu que formulaient les congressistes de 1912?

La Société du Parler français au Canada, qui organisa le premler Congrès de la langue française, a pensé qu'il lui appartenait de prendre encore l'initiative du deuxième et, dans une séance spéciale de son bureau de direction. le 2 mars 1936, elle a résolu de convoquer á Québec, pour une nouvelle rencontre. les mêmes groupements de langue française du Canada et des Etats-Unis qui, en 1912, répondirent avec tant d'enthousiasme à son premier appel.

Ce deuxième Congrès commencera le dimanche soir, 20 juin 1937, pour se terminer le jeudi, 24 juin, jour de la fête nationale des Canadiens français.

Bien des raisons justifient ce projet d'un nouveau congrés des populations d'origine française en Amérique. N'y a-t-il pas lieu de faire encore une fois l'examen de nos positions respectives, de vérifier nos forces et nos faiblesses, de prendre le point de notre développement ethnique, de mesurer une fois encore notre volonté de survivre?

Au soir du premier congrés, le 30 juin 1912, au moment où allait se disperser l'immense assemblé tenue au Manège militaire, des conclusions furent tirées, des promesses furent faites et des voeux solennellement formulés.

Qu'avons-nous fait, depuis vingt-cinq ans, des ces conclusions, de ces promesses, de tous ces voeux?

Le Congrés avait voulu être un "geste de vie", disait ce soir-là son président. Ce geste de vie, l'avons-nous assez continué? Et notre vie française, la vie qui doit surgir des énergies profondes de notre conscience nationale, s'est-elle assez afferie et assez accrue depuis vingt-cinq ans? Ne souffre-t-elle pas d'amoindrissements ou de blessures par ou s'écoulent des forces précieuses?

La langue que nous parlons, notre langue française a-t-elle partout gardé, depuis vingt-cinq ans, au Canada et aux Etats-Unis, tous les droits qui lui étaient alors reconnus? A-t-elle fait reconnaitre, a-t-elle conquis des libertés qui lui étaient encore refusées? La langue française est-elle partout enseignée, au foyer ou à l'école, avec tout le soin toute la délicatesse et tout l'art qu'elle mérite? La langue française rayonne-t-elle assez chez nous, et avec assez de qualités essentielles, par le journal. par le livre, par toutes les productions de l'esprit? Sommes-nous assez jaloux de son intégrité et de ses progrès? sommes-nous assez fiers de sa primauté, et de tout le trésor de traditions anciennes qu'elle représente?

Mais toutes ces questions en appellent une autre, qui les contient: avons-nous assez depuis vingt-cinq ans, dans tous les centres de langue française du Canada et des Etats-Unis, conservé l'esprit français lui-même, l'esprit qui est nôtre, et qui doit rester comme le principe indestructible de toute notre vie nationale? Avons-nous assez gardé cet esprit par lequel nous sommes nous-mêmes, c'est-à-dire distincts par nos qualités de race, et différents aussi, de tant d'autres peuples qui ont apporté au Canada ou aux Etats-Unis leur sang et leur langue?

Par esprit français, au Canada ou en Amérique, nous entendons l'esprit français au sens premier, inaliénable, de ses qualités natives, au sens des valeurs morales et intellectuelles qu'il doit à son baptême, à sa formation, à sa culture traditionnelle, au sens de toute cette spiritualité qui lui est propre et qui le fait partout s'épanouir en oeuvres de marque française. Nous l'entendons aussi au sens des vertus acquises tout le long de trois siècles de vie canadienne ou américaine, au sens des additions accidentelles, inévitables, précieuses quand elles ajoutent à ses richesses spirituelles, que procurent, à une âme nationale, des influences nouvelles de milieu géographique. des conditions autres de vie économique, sociale, historique.

Or, cet esprit français, avec ses vertus natives, et ses vertus canadiennes et américaines, l'avons-nous assez enrichi? L'avons-nous assez préservé des altérations qui pourraient entamer sa force ou détruire son originalité? L'avons-nous assez préservé des influences de voisinage ou d'intérêt qui peuvent modifier le génie même de notre race?

Cet esprit français qui est nôtre est-il assez fier de sa propre valeur, de son passé, de ses droits, de sa mission? Est-ce que, par calcul, par paresse ou par lassitude, il ne se replie pas quelquefois dans une insouciance dangereuse où peuvent s'effondrer ses plus nobles ambitions. oú se pourrait évanouir sa vocation elle-même?

D'autre part, s'il y a lieu de nous féliciter de certaines avances faites depuis vingt-cinq ans, ou d'efforts heureux accomplis par les nôtres aux différents domaines de la vie privée ou publique, quelles ont été ces victoires intellectuelles, morales, sociales oú triompha l'esprit de notre nationalité?

Voilà des questions opportunes qui exigent un vaste examen de notre conscience nationale, et qui justifient les promoteurs du deuxième congrès de la langue française au Canada de faire porter principalement sur l'esprit français l'enquête qu'ils ont dessein de provoquer.

L'esprit français n'est-il pas, d'ailleurs, le gardien premier de la langue française? Ce sera pour ne pas garder l'esprit que nous laisserons, sous l'influence d'autres idiomes, se corrompre la langue, la langue écrite et la langue parlée.

L'esprit français nous a fait retenir avec un soin jaloux nos lois civiles françaises. Qu'en faisons-nous, de cet esprit, principalement dans notre législation scolaire?

C'est l'esprit français qui est à l'origine de nos moeurs, de nos traditions. Que deviennent ces moeurs de qualité française, que devient cet esprit dans notre vie individuelle, familiale et sociale?

L'esprit français au Canada, dans notre langue, dans nos lois, dans nos moeurs: voilà donc tout l'objet principal du prochain Congrés. Nous y ajouterons, avec l'intérêt le plus vif, les observations que pourront apporter, à ce triple point de vue de la vie et du rôle de l'esprit français, nos frères des Etats-Unis, ceux de l'est, du centre et de l'ouest, ceux-là aussi qui nous sont restés si chers, de la lointaine Louisiane.

C'est donc á tous nos compatriotes du Canada et des Etats-Unis que, pour cette nouvelle et vaste enquête, nous faisons dès maintenant appel, et que nous adressons l'invitation officielle de participer avec empressement et de façon active au deuxième Congrès de la Langue française. C'est à tous nos frères de langue française, aux individus, aux associations et sociétés de toutes sortes qui les groupent dans les communautés et à tous les organismes de vie française en Amérique que nous envoyons ce premier message du Comité d'organisation du deuiéme Congrés.

Et comme pour mieux marquer la continuité de l'oeuvre du premier congrés dans ce second qui va. après vingt-cinq ans, le prolonger encore, nous voulons reprendre ici les termes mêmes, ou presque, par lesquels se terminait l'invitation, faite, en 1911, par le Comité organisateur du Congrès de 1912:

"Canadiens français de la Province de Québec, restés en Nouvelle-France gardiens de la tradition. héritiers des souvenirs, dépositaires du patriotisme national;

"Acadiens, peuple de douleur, que ni l'isolement ni la persécution n'ont pu abattre, et qui ont gardé, dans le malheur, leur foi et leur langue;

"Canadiens français de l'Ontario, conquérants pacifiques qui ont su lutter avec vaillance pour leurs droits;

"Canadiens français du Manitoba et de l'Ouest, pionniers de la culture française, qui font largesse à des pays nouveaux du bienfait de leur idiome;

"Franco-Américains des Etats-Unis, d'origine canadienne ou acadienne, émigrés ou fils d'émigrés restés fidèles au parler des aïeux;

"Tous nous vous appelons á venir célébrer encore sur le rocher de Québec, au berceau de notre race. la fête du "doux parler qui nous conserve frères".

Ensemble nous étudierons, dans le deuxième Congrés, les conditions, favorables ou périlleuses, dans lesquelles survit chez nous l'esprit français; nous étudierons cet esprit lui-même, la mesure de ses vertus et de sa fidélité, pour le mieux assurer contre tant d'influences qui le pourraient affaiblir ou changer.

Il est bon, il est nécessaire que, de temps à autre, toute une race, toute une nation se retrouve au premier foyer de sa vie. Elle s'y réchauffe et s'y affermit dans la flamme de ses premiers enthousiasmes. 'L'âme d'un peuple, pas plus que l'acier, ne se trempe à froid. disait en clôturant le Congrès de 1912 son président (Mgr Paul-Eugène Roy). Pour qu'elle ne se brise pas sur l'enclume oú la martellent tant d'épreuves, il faut qu'elle soit plongée dans la flamme ardente. Alors le marteau qui la frappe, au lieu de la broyer, la durcit et la forme dans le jaillissement des chaudes étincelles".

La flamme ardente, ce sera, l'an prochain, à Québec, la ferveur de nos ralliements, de nos rencontres, de nos amitiés fraternelles. C'est dans cette flamme que nous pourrons tremper mieux encore l'âme de notre race. Et c'est dans l'échange lumineux de nos pensées et de nos ambitions que nous pourrons mieux comprendre nos devoirs et montrer mieux à tous le chemin du meilleur avenir.

Notre cours classique

Par Jean Fillion

Que de jugements ont été exprimés en ces derniers temps sur l'enseignement donné dans nos collèges. Emis presque toujours par des hommes qui en étaient sortis depuis plusieurs années, ils ne pouvaient tenir compte de leur développement constant, de leurs progrès et tombaient ordinairement dans d'injustes critiques.

Cette fois, c'est un jeune qui parle et, comme l'indique le soustitre de la brochure qui publie son témoignage, c'est un finissant de 1935-1936.

Ce témoignage s'appuie donc sur des choses vues, vécues et non il y a dix, quinze ou vingt ans, mais hier, mais aujourd'hui même. On lira donc avec intérêt ees pages qui veulent être objectives, loyales, justes. Elles sont marguées d'un grand accent de sincérité, elles portent l'empreinte d'un esprit mûr qui parle de choses qu'il connaît.

Cette brochure, publiée par l'Oeuvre des Tracts, se vend 10 sous l'exemplaire à L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

L'ENFANT

On veut aujourd'hui transformer les enfants en encyclopédies vivantes. C'est ce que Mgr Dupanloup appelait "une éducation imprudente" et qui aboutit à nous donner des produits que Mme de Sèvigné qualifiait de "petits prodiges à quinze ans et vrais sots toute leur vie" et dont Talleyrand disait: "Ils seront toute leur vie des enfants de grande espérance.

L'enfant est plus insaisissable que l'air et plus changeant que l'onde.
H. Lavedan.

Quand je m'approche d'un enfant, il m'inspire deux sentiments contraires; la tendresse pour ce qu'il est, et le respect pour ce qu'il sera plus tard.
L. Pasteur.

Les aventures de "Ti-Bi"

Editeur:
L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce
Section des Trois-Rivières.

